LETTRES D'UN VOYAGEUR

A

L'ABBÉ BARRUEL

OU

NOUVEAUX DOCUMENS POUR SES MEMOIRES,

NOUVELLES DECOUVERTES FAITES EN ALLEMAGNE,

ANECDOTES SUR QUELQUES GRANDS PERSONNAGES DE CE PAYS,

CHRONIQUE DE LA SECTE, &c.

SIT MIHI FAS AUDITA LOQUI. VIRG.

SE VEND CHEZ A. DULAU ET CO. SOHO-SQUARE; DE BOFFE, GERRARD-STREET; BOOSEY, ROYAL EXCHANGE; BOOKER, BOND-STREET; L'HOMME, NEW BOND-STREET, ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU ROYAUME.

1800.

De l'Imprimerie d'A. Dulau et Co. et L. Nardini, N° 15,
Poland Street.

AVERTISSEMENT.

LES deux premières de ces Lettres furent publiées au mois de Juillet dernier. L'auteur se croit obligé de rendre compte des raisons qui le déterminèrent depuis à en suspendre la vente. Son dessein étoit alors de continuer cet ouvrage sous la même forme qu'il venoit de paroître; mais on lui représenta qu'il seroit plus convenable d'offrir au public dans le même volume un plus grand nombre de renseignemens sur une si importante matière.

Bien persuadé que rien n'est plus propre à faire sentir la fausseté et la folie des principes et des maximes que les philosophes modernes ont substi-

tués à la religion, que d'exposer aux yeux des peuples l'ignominieuse immoralité de leur vie privée, l'auteur avoit cru qu'il importoit à la cause qu'il défend, de déchirer une partie du voile qui couvre encore aujourd'hui les infâmes débauches auxquelles se livroit un de leurs principaux coriphées, celui là-même auquel l'Europe doit sans doute une grande partie des succès de la secte anti-chrétienne. Quelques précautions qu'il ait prises pour ne pas choquer les oreilles délicates, il a craint d'en avoir encore trop dit, et a supprimé une partie de l'anecdote ; mais il répète ici qu'il la tient toute entière d'un des plus respectables souverains de l'Allemagne.

L'autenticité de la plupart des faits contenus dans ces lettres ne repose nullement sur la véracité du

voyageur. Il s'y en trouve pourtant quelques uns assez intéressans pour faire désirer qu'il y eût mis son nom. Puis donc qu'il s'est fait depuis long-temps une loi de garder l'anonime et de renoncer à toute espece de réputation littéraire, il croit convenable de prévenir le public qu'il va incessamment publier un ouvrage, en tête duquel paroîtra une liste de souscripteurs dont plusieurs tiennent un rang très-distingué dans ce royaume et de la plupart desquels il a l'honneur d'être personnellement connu. Cet ouvrage dont il s'occupe depuis long-temps a des rapports très intimes avec celui-ci. Son objet est clairement désigné dans cette assertion de l'immortel Burke: " Les embarras de " finances ne furent en France que " les prétextes et les instrumens

" dont se servirent ceux qui renver-
" sèrent la monarchie : ils ne furent
" point la cause de sa ruine." (two Letters to a Member of Parliament, &c. 1796.)

N. B. Ces lettres ayant été imprimées en l'absence de l'auteur, il s'y est glissé une foule de fautes d'impression, pour la correction desquelles le lecteur est prié de recourir à l'*errata* placé à la fin de l'ouvrage.

ERRATA.

P. 52. note	l. 2	cine - - -	lisez eine
Ibid. - -	l. 4	hand habe - -	l. Handhabe
Ibid. - -	ibid.	ans - - - -	l. aus
Ibid. - -	l. 5	tropter - - -	l. tröpfer
Ibid. - -	ibid.	den - - - -	l. dem
Ibid. - -	l. 9	eine unzerer -	l. eine unserer
P. 53. -	l. 28	laissent - -	l. laisse
P. 62. -	l. 10	*marchen* - -	l. *marchen*
P. 63 note	l. 1	kent niss - -	l. Kenntniss
Ibid. - -	l. 3	auf'heften - -	l. aufheften
Ibid. - -	l. 7	Werdie - -	l. wer die
Ibid. - -	l. 16	nscht - - -	l. nicht.
Ibid. - -	l. 17	*sndelein* - -	l. *sudeleien*
Ibid. - -	l. 18	prüsen - - -	l. prüfen
Ibid. - -	ibid.	*mermenns* - -	l. *mermanns*
Ibid. - -	ihid.	*denseben* - -	l. *derselben*
Ibid. - -	l. 22	*sey* - - - -	l. *sey.*
Ibid. - -	l. 23	waser - - -	l. was er
Ibid. - -	ibid.	geshhen - -	l. gesehen
P. 65. -	l. 13	pent - - -	l. peut
P. 67. -	l. 1	Monats schrìf -	l. Monatschrift
P. 80. -	l. 30	Borde - - -	l. Bode
P. 86. -	l. 32	*immaginaire* -	l. *imaginaire*
Ibid. note	l. 1	Tre - - - -	l. Three
Ihid. - -	l. 2	dénonc - - -	l. dénoncé
P. 87. -	l. 33	interprétée - -	l. interceptée
P. 90. -	l. 11	et - - - -	l. * et
P. 91. note	l. 7	Prussia, - -	l. Prussia's
Ibid. - -	ibid.	wath - - -	l. what
Ibid. - -	l. 11	stils - - -	l. still
Ibid. - -	l. 13	declaration, -	l. declaration
Ibid. - -	ibid.	benevolence: -	l. benevolence
P. 92. -	l. 11	* ainsi - - -	l. ainsi
Ibid. note	l. 1	ostentation - -	l. ostentatious
Ibid. - -	l. 3	*care* - - -	l. *are*
Ibid. - -	l. 6	foreing - -	l. foreign
Ibid. - -	idid.	tatked - - -	l. talked
P. 93. note	l. 2	1788 - - -	l. en 1788
Ibid. - -	l. 5	même, - - -	l. même
P. 95. -	l. 16	respeteable - -	l. respectable
P. 96. -	l. 5	leur majesté -	l. leurs majestés
Ibid. note	l. 6	l'espirt - - -	l. l'esprit
P. 109. -	l. 5	*bandreichen* -	l. *bandzeichen*
Ibid. - -	l. 15	d'assassiner - -	l. assassiner
P. 110. -	l. 21	circonstances -	l. détails si circonstanciés

ERRATA.

P. 113. - l. 8 qu'au - - - lisez qu'un
Ibid. - - l. 14 ailleurs - - - l. ailleurs,
P. 121. - l. 9 Rheuizabern - l. Rheinzabern.
P. 123. ces mots *je distingue* &c. forment le commencement de la lettre
P. 124. - l. 25 la même - - l. là même
P. 125. - l. 28 Schevan - - l. Schwan
Ibid. - - l. 32 *leur (prince)* - l. *leur prince*
P. 130. - l. 7 propsoit - - l. proposoit
P. 132. - a la fin - - *ajoutez*: note du Rédacteur
P. 133. - l. 5 cahier huit - - l. cahier. Huit
P. 138. - l. 19 étoit à - - - l. étoit, à
P. 139. - l. 33 ceta - - - l. cela
P. 141. - l. 12 existence, de - l, existence de
P. 143. - l. 12 mois - - - l. moins
P. 147. - l. 15 Léepold - - l. Léopold.
P. 148. - l. 22 veut - - - l. doivent
P. 151. - l. 18 Gimmengen - l. Gemmingen
P. 156. - l. 1 saciété - - - l. société
P. 159. - l. 4 Quelque - - l. " Quelque
P. 174. - l. 12 *Lisez* inventé, &c. *en italiques*
P. 179. - l. 9 du bien - - l. du bien,
P. 184. l. 20 *Lisez* plus penetrans *et* du succès *en italiques*
P. 185. - l. 6 iudiqués - - l. îndiqués
Ibid. - - l. 9 exigeiot - - l. exigeoit
P. 186. - l. 35 *Lisez* des absurdités &c. *en italiques*

LETTRES D'UN VOYAGEUR

A

M. L'ABBE' BARRUEL.

LETTRE I.

C... 1er Juin 1799.

J'ÉTOIS en Allemagne, Monſieur, lorſque les premiers volumes de vos mémoires parurent. Il y a dans ce pays trop de perſonnes intéreſſées à leur ſuppreſſion, pour qu'il ſoit facile de ſe les procurer. Je les cherchai en vain chez les libraires des villes où je fis quelque ſéjour. Ce ne fut que dernierement, à mon retour en Angleterre, que j'ai pu ſatisfaire ma curioſité. Jugez combien j'ai du être ſurpris des efforts que vous y faites, et, il faut l'avouer, avec un grand ſuccès, pour prouver à vos lecteurs la réalité d'un plan formé en France, il y a pluſieurs années, pour y anéantir la religion chrétienne, puiſqu'il y a déja plus de dix-huit ans qu'un ouvrage répandu par toute la France, répandu preſque par toute l'Europe, m'en avoit appris tout autant, ſinon quant aux détails, au moins quant au fond, aux circonſtances les plus importantes. Je veux parler de la *vie privée de Louis XV* en 4 vol. * écrite vers l'an 1778, et publiée l'année

* Voyez l'édition de Londres 1788, ou plutot la traduction publiée en 1781 par M. Juſtamond qui a omis les impiétes et les obſcénités de l'original.

ſuivante. Cette hiſtoire où la ſaine critique, la religion, le reſpect dû au ſouverain et la décence même dans les expreſſions ſont ſouvent ſacrifiés à des idées ſyſtématiques et au piquant des anecdotes, n'en renferme pas moins quelques vues d'adminiſtration dignes d'un vrai patriote et d'un plus ſage écrivain. Mais ce que j'y trouve de plus remarquable et de plus intéreſſant, c'eſt ſon impartialité en bien des points où elle ſemble incompatible avec ſes opinions. Philoſophe lui même, et initié ſans doute aux myſtères de cette horrible ſecte, il ſe croit obligé de dévoiler aux yeux de ſes concitoyens les reſſorts ſecrets qu'elle a fait agir, et la part qu'elle a eue aux évènemens qu'il raconte. On y trouve mentionnés ſans déguiſement non ſeulement l'éxiſtence d'un plan fixe et déterminé, concu et éxécuté par les philoſophes pour détruire la religion, la nature de leur doctrine, les noms des principaux chefs, une forme de confédération et des ſignes même de reconnoiſſance etablis entre eux; mais encore l'énumération des effets qu'elle a ſucceſſivement produits, ſon influence ſur le gouvernement et ſur les moeurs de la Nation.

Il ſemble d'abord qu'il ſeroit ridicule d'attendre d'un hiſtorien complice de cette conſpiration une expoſition claire et préciſe de ſon objet; que c'eut été trahir et le ſecret et les intérets de la ſecte, vouloir révolter tous les eſprits, dans un moment où l'opinion publique n'étoit pas encore aſſez mûre pour recevoir ſans indignation de pareils renſeignemens ... eh bien! monſieur, admirez ou la bonne foi, ou l'audace de ce philoſophe, ou l'aveuglement de ſes lecteurs; il a tout dit et plus qu'il ne falloit pour ſe faire comprendre; et ce n'eſt pas ſa faute ſi, près de 20 ans après, vous vous êtes vu obligé de révéler des myſteres qu'il a ſuffiſamment dévoilés. Sans doute qu'il a cru devoir à la

poſtérité l'hiſtoire de l'origine et des progrès de cette grande révolution dont il voyoit la ſphère s'étendre de jour en jour autour de lui. On ne peut nier que, ſi le premier devoir d'un hiſtorien eſt de marquer l'époque de la fondation des empires dont il écrit les annales, un philoſophe ne ſe doive croire obligé d'indiquer au moins l'heureuſe anneé qu'a éclairé l'aurore de *l'empire lumineux* de la philoſophie. Telle fut probablement la raiſon qui détermina l'auteur de la vie priveé de Louis XV à s'expliquer ſur ce point auſſi clairement qu'il l'a fait. Suivons le dans ſa marche, et n'anticipons point ſur les évènemens dont il fait honneur à la philoſophie.

Suivant lui il faut placer á l'anneé 1745 " *la* " *premiere époque* où l'on remarque ſenſiblement " l'influence de la philoſophie ſur tous les ordres de " l'état, et dans les objets d'où juſqu'ici on l'avoit " écartée, C'eſt Monteſquieu qui le premier a com- " mencé cette révolution par ſes lettres perſannes." * Afin que ſes lecteurs ne prennent pas le change ſur l'eſpece de philoſophie dont il eſt ici queſtion, et dans la crainte qu'on n'interprete ce terme ſuivant ſon ancienne acception, il ſe preſſe de vous avertir qu'il parle de celle là même dont il va vous donner l'hiſtoire. " Nous entendons, continue t-il, " par philoſophie cette *hardieſſe de ſe mettre au deſſus* " *de tous les préjugés en matiere de doctrine, pour n'écou-* " *ter ne ſuivre que la raiſon.*" † Et il l'appele auſſi bien que l'humanité la *divinité tutelaire de l'homme.* Vous voyez, monſieur, qu'elle exclut nettement des objets de ſa croyance toute religion révélée: ce qu'il développe un peu plus bas d'une maniere que ſes diſcrets confrères auront ſans doute trouvé, pour le temps où il écrivoit, très imprudente, très impolitique, très imphiloſophique. " Un jeune

* Tom. ii. p. 181. † Ibid

" abbé de condition *guidé par un des plus ſubtils* " *métaphiſiciens de l'école*, dans l'eſpoir de s'illuſtrer " rapidement *ne craignit point de ſervir d'organe à la* " *philoſophie moderne* (c'eſt à dire) *de manifeſter et* " *d'étendre le ſyſtéme du déiſme et du matérialiſme par* " *une thèſe publique* ſoutenue dans la capitale du " royaume à la face de la premiere et de la plus " célèbre univerſité du monde .... l'abbé de Prades " la ſoutenant y *aſſimiloit les miracles de J. C. à ceux* " *d'Eſculape, aſſignoit le feu comme l'eſſence de l'âme,* " *confondoit toutes les notions du bien et du mal moral* " *et regardoit l'inégalité des conditions et les droits qui* " *en découlent comme peu conformes à la ſaine raiſon.*" * Ne voilà-t-il pas, monſieur, toute la moëlle de la nouvelle théologie? tout, juſqu' à la doctrine de cette célèbre, cette chere égalité qui a depuis tant tourné de têtes.... hélas! en a auſſi tant fait tomber!

L'hiſtorien ajoute, pour ne vous point laiſſer ignorer ſa facon de penſer ſur cet évênement, que l'abbé de Prades *eut la foibleſſe de ſe retracter, ſe rendit coupable d'ingratitude envers le Souverain ſon bienfaiteur* (le roi de Pruſſe) *et une fin ſiniſtre termina ſa carrière commencée glorieuſement* †. Vous comprenez bien que cette fin ſiniſtre dans le ſtyle philoſophique fut ſa converſion et ſon repentir. Mais en voilà aſſez pour vous faire connoitre et l'eſpece de philoſophie dont parle l'auteur, et ce qu'il en penſe lui même.

Ce qui va bien vous ſurprendre, Monſieur, c'eſt qu'il regarde comme le premier effet de l'influence de cette philoſophie infernale, une démarche qui au premier abord ſemble lui être tout-a-fait étrangere, " on propoſa, dit-il dans le " conſeil le libre éxercice de la religion proteſtante " dans le royaume .. un avis de cette nature ouvert " en pareil lieu eſt la premiere époque où l'on re-

* Tom. ii. p. 270, 271. † Ibid.

" marque ſenſiblement l'influence de la philoſophie " ſur tous les ordres de l'état, &c." Ici je me demande quel intéret pouvoit avoir la ſecte philoſophique qui proſcrit toute religion révéleé, au rétabliſſement de la religion proteſtante en France. La tolérance civile des différentes religions favoriſeroit elle, ſuivant les philoſophes, la cauſe du matérialiſme ? . . . Oui, repond la perle des philoſophes d'aujourdhui, le poète, l'orateur des modernes romains, en un mot le grand Chénier. Il prétend que les écrits des proteſtans contre les catholiques commencerent inſenſiblement la grande révolution. Parcequ' alors, dit-il, " Les matieres " religieuſes furent ſoumiſes à la diſcuſſion, et la " *diſcuſſion chez quelques uns produiſit le ſcepticiſme.* " La raiſon humaine fit plus de pas en vingt ans " qu'elle n'en avoit fait depuis deux ſiecles avant " cette époque. Parmi les ouvrages nés dans ces " temps orageux il faut diſtinguer ceux de notre " grand dialecticien Bayle, et ſur-tout ſon dictionnaire, le ſeul ouvrage de cette eſpece où il y ait " du génie, et l'un des plus beaux monumens qu'ait " élevés la philoſophie . . . . . *ce fut dans cette aurore* " *du bon ſens que parurent les premiers eſſays de* " *M. de Voltaire. Il ne créa point l'eſprit philoſophique* " *en France, il l'y trouva ; mais il ſut l'appliquer à* " *tous le genres d'ouvrages littéraires Il le mit à* " *la portée de toutes les claſſes de la ſocieté ; il en fit,* " *pour ainſi dire la monnoye courante,* et parvint à " exercer ſur ſon ſiècle l'empire le plus cher et le " plus univerſel, celui du génie." *

Comme le principal effet de l'empire du génie de M. de Voltaire fut la perſécution et la haine du clergé, l'hiſtorien a ſoin de faire remarquer les premiers monumens de ce triomphe ſur les préjugés, ou, pour me ſervir de ſes propres termes, ſur le

* Charles IX. ou l'école des Rois, diſcours préliminaire. Didot 1790, p. 19.

fanatiſme. Or, ſuivant lui, un des premiers avantages remportés ſur cet ordre, fut la déclaration du roi porteé au parlement en 1750, et ſignifiée à l'aſſemblée générale du clergé; déclaration compoſée par le controleur général Machault * un des plus ardens philoſophes d'alors. En voici la matiere, les motifs et les réſultats: vous verrez que c'étoit un maitre philoſophe que ce Machault, à n'en juger que par la manière dout il s'y prit pour attaquer le clergé.

1. Il ſavoit que rien n'excite tant la jalouſie du peuple que les richeſſes du clergé. C'eut été folie que de laiſſer appercevoir dés lors qu'on vouloit s'en emparer. Quoique Machault comptat beaucoup ſur le cardinal de la Rochefoucault, " qu'on " avoit choiſi pour préſider l'aſſembleé, comme un " perſonnage *éloigné de tout fanatiſme*,"† ce n'étoit pourtant point un Périgord évêque d'Autun, et il n'y avoit point encore d'aſſembleé nationale. On ſe borna donc à lui demander un état de ſes biens; et pour que cette démarche eut tout le ſuccés déſiré, la demande " *etoit motivcé d'une facon a* " *intéreſſer le reſte de la nation*, puiſque ſa Majeſté " n'y déſiroit conſtater les facultés du clergé qu'afin " de proportionner à ſes richeſſes les ſecours qu'elle " étoit néceſſitée de lui demander dans les beſoins " de l'état." ‡ Voilà quel étoit le prétexte. Il eſt à peine néceſſaire d'ajouter que la ſeule queſtion de l'évaluation des biens du clergé en amène une infinité d'autres, toutes profitables à la cauſe du philoſophiſme. L'un calcule combien il en a de trop: l'autre combien il en abuſe: celui ci éxamine juſqu' à quel point on peut, on doit le faire contribuer aux charges de l'état et ſoulager les peuples: celui là avance qu'il n'eſt pas propriétaire dans la vraie acception du terme: quelqu'

* Aidé ſans doute du Comte d'Argenſon.
† Page 252. ‡ Ibid.

autre ſoutient que la nation peut en diſpoſer quand il lui plaira, et autres queſtions et aſſertions de ce genre, qui toutes aboutiſſent au but que ſe propoſent ceux qui les font naitre, ſavoir de dépouiller les miniſtres des autels pour les avilir, et en les aviliſſant, de leur oter toute eſpece d'influence. Entre nous, ſi nous ne ſommes plus dans le ſiècle où la communauté des biens entre les fidèles diſpenſoit le clergé d'avoir une fortune indépendante, et où la vertu tenoit lieu de tout; il n'en eſt pas moins vrai que de trop grandes richeſſes conviennent encore moins aux eccléſiaſtiques qu'aux gens du monde qui ont leur ſalut à cœur: mais le deſſein de Machault et co. n'étoit point de les rendre meilleurs: ils les auroient volontiers enrichis pour en faire des philoſophes.

2. Le clergé avoit contracté des dettes conſidérables pour ſubvenir aux beſoins de l'état, dettes qui l'avoient tellement obéré ſous le règne précedent, que Louis XIV aprés en avoir obtenu un nouveau don gratuit, avoit promis " qu'il ne lui " ſeroit demandè à l'avenir aucune choſe *en quelque* " *occaſion que ce fut, attendu ſon extréme pauvreté et* " *les ſommes exceſſives qu'il avoit fournies par le* " *paſſé*," (Recherches ſur les Finances par M. de Fourbonnois, tome iii. p. 301, 302.) On ne ſoupconnera certainement ni Louis XIV ni Colbert de s'être laiſsé duper ſur ce point. Ce prince avoit donc ſanctionné les immunités du clergé moyennant une contribution annuelle de 1,292,906 livres, ainſi qu'il arriva autrefois à Poiſſy;* mais,

* Il paroit conſtant ſuivant le témoignage de divers auteurs, que les immunités du clergé n'ont été que momentanées, perſonnelles et non réelles ni générales juſqu'en 1179. Avant ce temps, une partie des biens du clergé fut donnée aux Rois pour ſubvenir aux frais de la guerre (Mézerai abrégé chr. del'hiſt. de Fr. tom. I. p. 260, 269, 362.) C'etoit encore l'uſage de réſerver le tiers du revenu de toutes les abbayes pour, en cas de néceſſité, entretenir les armeés royales. Pour ces raiſons le

aux yeux des philoſophes " leurs immunités n'étant " fondées que ſur l'aveuglement, l'imbécillité des " ſouverains et des peuples, ils étoient toujours en " droit de revenir contre, parcequ'on ne preſcrit " jamais contre ceux de la raiſon, de la ſociété, de " l'humanité." C'eſt pourquoi M. de Machault éxigea du clergé le payement de 7,500,000 liv. pour etre *employées au rembourſement des dettes de cet ordre.* Par ce moyen non ſeulement on l'obéroit de plus en plus, mais on lui reprochoit encore, à la face des peuples, un défaut d'ordre et d'économie

clergé fut de temps à autre éxempt d'une partie des charges publiques.

Depuis 1179 juſqu'en 1516, les décimes ſe leverent ſuivant les beſoins de l'état. En 1516, elles commencerent à devenir fixes ſous le nom de ſubventions et de dons gratuits. On établit en outre dans l'occaſion des décimes extraordinaires et le clergé, pour y faire honneur, fut obligé de vendre une partie de ſes biens, comme il arriva dans les anneés 1521, 1535, 1541, 1550, 1561, 1567, 1574. Un ancien auteur obſerve que depuis 1547 jusqu'a l'époque du contract de Poiſſy, en 1561, Henri II et ſes deux ſucceſſeurs retirerent, du conſentement du clergé, 39 millions de la vente des domaines eccléſiaſtiques, 124 millions des décimes ordinaires, 9 millions de l'argenterie des égliſes. Cette Somme feroit aujourdhui un total de plus de 600 millions. (Ducrot, traité des tailles et des gabelles, dédié au cardinal de Richelieu.)

Le 21 Octob. 1561, le clergé s'engagea par un contract ſolemnel paſsé á Poiſſy de payer au Roi 1,600,000 par an, et le Roi de ſon coté " promit trois choſes; la premiere, qu'il ne " ſeroit plus levé ſur eux de décimes: la 2de qu'ils ne payeroient " plus rien pour les francs fiefs et les francs acquêts; la 3eme " qu'ils ſeroient éxempts de tous préſens et dons gratuits." (Ducrot, ibid.)

En 1567, il s'obligea de rembourſer en 10 ans les aliénations ſur les domaines du Roi engagés à la Ville de Paris par des miniſtres, qui, ainſi que M. Necker, regardoient la voye des emprunts comme la plus courte et la plus facile pour ſubvenir aux beſoins de l'état. Pour cet effet il avoit deſtiné tant à ce rembourſement qu'au payement des arrérages une ſomme annuelle de 1,300,000 liv. qui fut dépoſeé entre les mains du receveur de la ville. Des miniſtres avides ſéduiſirent les agens du clergé, s'emparerent de cette ſomme, et 10 ans aprés, le clergé qui avoit payé regulierement, n'avoit pas

dans l'adminiſtration de ſes finances, ſuite de ſes nombreux ſacrifices, et qui étoit depuis plus d'un ſiecle devenu preſque irrémédiable. Il fit des repréſentations, mais on n'y eut aucun égard. " Il fut " ordonné à l'aſſemblée de délibérer ſur la demande " des commiſſaires du Roi, et le clergé n'ayant pas " obéi ſur le champ, intervint un arrêt du conſeil " qui commettoit les intendans pour faire la répar- " tition et levée de ces deniers en la forme ordinaire, " et on fit fermer les séances le 20 Sept." (Pag. 253) jamais peut-être depuis l'éxiſtence de la monarchie,

remboursé un ſou des capitaux. (sûrement M de Machault n'ignoroit pas ce tour de métier.) on l'obligea néanmoins à les rembourſer de nouveau, ce qu'il ne put faire ſans emprunter. Telle fut la cauſe des premiers emprunts de cet ordre Cette cauſe dura long temps et *il s'eſt vu ſucceſſivement ſurchargé d'impoſitions ſans pouvoir fournir au prince les reſſources que ſa richeſſe ſembloit promettre.* (M de Fourbonnois, tom. 1. p. 57).

Malgré les aſſurances de Louis XIV, on ne ceſſa de harceler le clergé et d'en extorquer ſans miſéricorde pluſieurs *dons gratuits* qui l'accablerent de dettes. En 1695 il payoit déja 10 millions pour ſa capitation et le don gratuit. Il eſt avéré que durant la guerre de la ſucceſſion d'eſpagne il contribua pour ſa part de 39,500,000 (Mémoire de M. Deſmarets préſenté au Duc d'Orléans régent du royaume.) En 1710 il ſe racheta de la capitation moyennant 24 millions. En 1711 il paya 8 millions pour être déchargé du dixieme; et il faut obſerver que ces meſures épargnoient au gouvernement un total d'emprunts équivalent à celui des rachats de capitation et de dixieme, et de plus, des termes proportionnés à l'extrême détreſſe de ces temps.

Il réſulta de tous ces emprunts qu'avant la révolution les capitaux dus par le clergé montoient à environ 150 millions .... M Necker évalue le total des impoſitions du clergé de France à 10,050,000; et il eſtime le total de ſes biens à 110,000,000 (Adminiſtr. des Fin tom. 2. c 9.) eſtimation qu'*il ne préſente qu'avec doute.* (p. 318.) d'autant plus que ſuivant l'évaluation faite des biens du clergé dans les aſſemblées de cet ordre qui ſe tinrent depuis 1755. juſqu'en 1765, le révenu général n'eſt guère porté au dela de 62 millions. Mais comme il l'obſerve avec raiſon, depuis ce temps, ces revenus comme ceux de tous les fonds de terres, ont augmenté conſidérablement (p. 317). Je doute pourtant qu'ils ayent preſque doublé, et, ſoit dit en paſſant, ſi M. Necker avoit toujours ſu douter auſſi à propos qu'en cet endroit, il n'aurait pas tant commis de bévues.

le clergé n'avoit été traité avec tant de rigueur, tant d'arrogance.

3. Rien ne doit faire tant de tort au clergé dans l'opinion des peuples que des altercations, des diviſions parmi ſes membres; et c'eſt, dans l'eſprit des ſophiſtes, un moyen de le ſubjuguer, ſuivant la maxime *divide et impera*. En conſéquence il fut arrêté qu'on oppoſeroit le clergé au clergé, les paſteurs d'un ordre inférieur à ceux d'un ordre ſupérieur. Il lui fut donc enjoint par cette même déclaration *de réformer les abus qui ſe commettoient dans les chambres des décimes* (p. 253,) c'eſt-à-dire qu'on l'accuſa hautement d'iniquité, de véxation dans la répartition des impôts eccléſiaſtiques, ſuppoſant que la claſſe nombreuſe des curés étoit opprimée. Ce n'eſt pas, Monſieur, qu'il n'éxiſtat réellement quelques réclamations contre le mode de répartition; ce que je crois ſur la parole de l'hiſtorien. Quelque juſte qu'il ait pu être, on devoit s'y attendre. Cela eſt inévitable dans toute eſpece d'adminiſtration. Mais le gouvernement, en ordonnant à l'aſſemblée du clergé de les réformer, autoriſoit, juſtifioit, renforcoit les réclamations. Il en faiſoit naitre d'autres. Il ſe déclaroit ouvertement en faveur des curés contre leurs ſupérieurs, il armoit en un mot le clergé contre le clergé. Je ne vais pas trop loin dans mes réſultats, puiſque l'hiſtorien convient lui même que ſa majeſté par cette déclaration *ſe concilioit d'ailleurs tout le ſecond ordre*. Au reſte, ſes ennemis mêmes lui on rendu juſtice à cet egard *. " L'aſſemblée ſe plaignit donc de

* " Le clergé de France ne diſtribue point ſes impoſitions " en raiſon exacte du revenu reſpectif des bénéfices et ſans " acception d'aucune autre circonſtance. Il a ſagement profité " des moyens que lui donne une adminiſtration d'une étendue " limitée pour adopter une forme de répartition où les prin- " cipes d'équité ſemblent encore mieux obſervés. C'eſt donc

" ce que la déclaration attaquoit les immunités " du clergé, annoncoit comme ſubſides les dons " gratuits qu'il avoit coutume de faire, tendoit à " lui faire payer le vingtieme et *détruiſoit l'honneur* " *des miniſtres de l'égliſe en les ſuppoſant des prévari-* " *cateurs dans le département des impoſitions*..... Mais " on n'eut aucun égard à ces repréſentations." (p. 252, 253.)

Quoiqu'il en ſoit, monſieur, le clergé *perſiſta dans ſes prétentions* et il ſortit dans la ſuite victorieux de cette lutte; " mais, pourſuit l'hiſtorien, la pre- " miere atteinte une fois donnée en matiere d'ad- " miniſtration, c'eſt un éxemple d'émulation pour " les ſucceſſeurs, et ſans doute il viendra quelque " miniſtre doué du même génie, du même cou- " rage que ce redoutable adverſaire du clergé, " *aſſez heureux pour lui porter des coups plus aſſurés,* " *plus durables.*" (Ib.)

" M. de Machault, continue t-il, avoit mieux " réuſſi dans une autre entrepriſe *ſuggérée par* " *ces eſprit philoſophique qui gagnoit juſques dans le* " *miniſtère.*" Cette entrepriſe etoit le prélude de la deſtruction des Jéſuites et de tous les couvens ſéminaires, colleges, &c. fondée en apparence ſur les inconvéniens qui réſultent de la facilité laiſſée aux gens de main morte de pouvoir acquérir des fonds ſans pouvoir les aliéner.

" *On etoit devenu trop éclairé* pour laiſſer abſor- " ber tous les biens temporels par des cénobites ne

" dans une vue digne d'éloge que l'aſſemblée générale du clergé " de France a partagé ſes contribuables en huit claſſes, et qu'elle " a enſuite fixé des régles de proportion différentes pour les " bénéfices compris dans chacune de ces diviſions.... Les bene- " fices de la premiere claſſe ſont taxés à raiſon du quart de leur " revenu impoſable; les benefices de la ſeconde claſſe à raiſon " d'un ſixieme et ainſi de ſuite en dégradant juſques à la der- " niere qui n'eſt impoſée qu' à raiſon d'un vingt-quatrieme. " Cette claſſe eſt principalement compoſée des cures à por- " tion congrue." Admin. des fin. par M. Necker, tom. 2. pag. 313.

" devant rechercher que ceux de l'autre monde. " *On ſongeoit ſérieuſement à remédier à cet abus dans* " *ſa ſource, en ſappant par les fondemens cette foule de* " *monaſteres dont la France etoit couverte : mais* " *cette deſtruction ne pouvoit, ne devoit au moins* " *s'opérer que lentement.* On s'en tint pour le " moment à défendre par un édit (aout 1749) " aucun nouvel établiſſement de chapitre, college, " ſéminaire, maiſon religieuſe, hopital, ſans per- " miſſion expreſſe et lettres patentes expédiées et " régiſtrées dans les cours ſouveraines. Il révo- " quoit en outre tous les établiſſemens de cette " eſpece ſans cette autoriſation juridique, &c. . . " Cette loi, *une des plus importantes et des plus ſages* " du règne de Louis XV fut recue avec des ac- " clamations unanimes. Il n'oſa pas s'élever con- " tre un ſeul contradicteur, et le clergé en frémiſ- " ſant, fut obligé d'y ſouſcrire. *Il prévoyoit com-* " *bien elle devoit lui être funeſte un jour**; mais il " ne put ſe ſouſtraire à l'empire de cette raiſon " lumineuſe qui en avoit dicté les diſpoſitions. " Il n'en avoit pas été de même de la premiere. " Ne pouvant, au moyen de ſa ſéparation, ſe dé- " fendre en corps, il avoit employé dans ſa cauſe " une foule d'écrivains *fanatiques* et fougueux. *Ses* " *ennemis avoient profité de l'occaſion d'y répondre et* " *de répandre leur fiel ſur les prêtres*; la fermentation " croiſſoit, et pour l'arrêter il y eut (21 Mai 1751) " un arrêt du conſeil qui ſupprima trente neuf " écrits imprimés furtivement. . . On avoit éprouvé " du temps de la régence que, la perſécution " étoit ſur-tout le meilleur aliment du *fanatiſme :* " on eut bientot lieu de s'en appercevoir. Le

* On ſe rappele à cette occaſion le mot de M. de Coetloſquet ancien évêque de Limoge : *on en veut actuellement*, diſoit-il, *à la moinaille, on en viendra bientot à la prêtraille et enſuite à la mitraille.*

" clergé connoit parfaitement cette *reſſource néceſ-*
" *ſaire à toute puiſſance fondée ſur l'opinion*, et qui
" affoiblie dans le calme des paſſions, ſe diſſipe tot
" ou tard ſous l'influence *du bon ſens*, ſi un nou-
" veau choc ne les rallume et *ne ramène les nuages*
" *dont étoit offuſqué l'eſprit des peuples; l'inſtant*
" *etoit critique: Son irréconciliable ennemie, cette phi-*
" *loſophie qui juſques là concentrée entre un petit*
" *nombre de diſciples iſolés, froids, flegmatiques comme*
" *elle, timides, n'oſant combattre l'erreur que de loin;*
" *dans l'ombre et le ſilence, avoit enfin franchi les bar-*
" *rières, s'approchoit même du trône.* La lumiere péné-
" troit, ſes progrès ne pouvoient que devenir plus
" rapides inceſſamment, elle alloit briller de toutes
" parts. C'en étoit fait, ſi *le preſtige* s'évanouis-
" ſoit une fois entierement. Il préféra (le clergé)
" de haſarder le tout pour le tout, et s'il ne tri-
" omphoit, d'accélérer ſa chute plutot que d'at-
" tendre une ſubverſion plus lente, mais inévit-
" able." (p. 254, 255.)

Cette occaſion, monſieur, que ſaiſit le clergé, ſuivant l'hiſtorien, de montrer qu'il étoit plus fort encore dans l'opinion que ne le croyoient ſes *irréconciliables ennemis* fut d'abord l'affaire de l'hopital général de Paris dont l'iſſue fut, comme vous le ſavez, avantageuſe au *fanatiſme*. Peu après ſurvint cette fameuſe querelle entre la cour, les parlemens et le clergé touchant la conduite des curés de Paris envers les Janſéniſtes moribonds. Ce feu qu'allumerent et qu'attiſerent conſtamment les philoſophes, conſuma enfin tout à la fois et les Jéſuites et les parlemens. " Le roi, dit notre auteur, en favoriſant et répri-
" mant tour à tour les entrepriſes de chaque parti
" crut long temps tenir l'équilibre entre eux; mais
" la balance échappant enfin à ſes mains trem-
" blantes, il ſe vit entrainé hors de ſes meſures, et

" lui même échappé au choc des combattans, *ſe* " *trouva forcé* de faire céder ſon autorité aux cir- " conſtances, *de détruire malgré lui et les Jéſuites* " *et les parlemens, et de laiſſer l'état et la religion* " *également ébranlés et bouleverſés juſques dans leurs* " *fondemens.*" (p. 258).

Voici le moment du triomphe pour les ſophiſtes. Apprenons d'abord comment ils entrerent en lice avec leurs irréconciliables ennemis les Jeſuites. Les paroles de l'hiſtorien ſont remarquables.

" Les Janſéniſtes et les moliniſtes etoient d'au- " tant plus imprudens de renouveller en ce mo- " ment leur querelle *qu'ils étoient au contraire menacés* " *d'une ruine prochaine, s'ils ne réuniſſoient leurs efforts* " *contre l'ennemi commun.*"

" Le projet de l'encyclopédie, ce dictionnaire, " vaſte répertoire de toutes les connoiſſances hu- " maines, ce monument élevé aux ſciences et aux " arts, imaginé par deux étrangers Mills et Sellius, " et rédigé par MM. Diderot et d'Alembert, " alloit ſe réaliſer. Il en paroiſſoit déja deux " volumes *qui cauſoient le plus grand ſcandale : mais* " *c'etoit là le moindre mal.* Il etoit aiſé de prévoir " que la compoſition de cet ouvrage éxigeant " néceſſairement une multitude de coopérateurs " *étoit un point de ralliement pour les philoſophes qui* " *commencoient à faire ſecte et à ſe réunir ainſi en* " *corps.* M. de Voltaire, quoique éloigné de France " en ce moment, en devoit être le chef à juſte titre. " *C'etoit lui qui avoit porté les premiers coups, ſinon les* " *plus vigoureux, au moins les plus brillans*; et outre " les ſervices qu'il pouvoit rendre, ſa grande répu- " tation, ſon âge, l'univerſalité de ſes talens, ſon " accès auprès des ſouverains, la prépondérance " qu'il avoit acquiſe, tout lui fit déférer ce titre. " Les deux éditeurs, malgré leur amour propre, " *ne ſe reconnurent que pour ſes lieutenans. Diſſiper*

" *les préjugés, anéantir l'erreur éclairer le genre* " *humain, faire regner la vérité, telle etoit la louable* " *et courageuſe entrepriſe de ces enthouſiaſtes.* Ils " s'attendoient à des contradictions et des obſtacles. " *Le Jéſuites furent les premiers à les combattre.* Un " motif d'interêt et plus encore d'amour propre " les excita. Le nouveau dictionnaire devoit faire " tomber néceſſairement celui de Trévoux. Ils " ne purent ſupporter cette mortification et cala- " lerent contre le rival qu'on leur oppoſoit." C'etoit, comme perſonne ne l'ignore, le prétexte dont ſe ſervoient les ſophiſtes pour tourner les Jéſuites en ridicule.

" Leurs adverſaires, pourſuit-il, dans les volumes " publiés leur fourniſſoient vingt articles ſuſcepti- " bles de critique et des anathêmes des deux puiſ- " ſances (7 Fevrier 1752) l'encyclopédie fut ſup- " primée par arrêt du conſeil comme contraire à " la religion et à l'état. On ordonna même une " deſcente de police chez M. Diderot; on enleva " ſes manuſcrits. Au fond les philoſophes ne " furent pas fachés de cette perſécution paſſagère : " Ils ſavoient qu'elle eſt dans tous les genres le " moyen le plus propre d'entretenir le fanatiſme " et de groſſir la foule des ſectateurs. *Le point* " *eſſentiel et le plus difficile etoit rempli: ils avoient* " *un centre d'unité, une hiérarchie convenue entre eux,* " *des ſignes de reconnoiſſance, un ſyſtéme établi et* " *ſuivi, enfin une cohérence déſormais indeſtructible.* " *Ils ſe diſpoſerent, chacun reſpectivement dans la* " *partie de la ſociété où'il etoit placé, à propager* " *ſans relâche et ſous toutes les formes leur doctrine* " *perverſe, abominable au gré de leurs ennemis, et* " *ſuivant eux, ſalutaire et bienfaiſante.* Ils oſerent ſe " gliſſer juſques dans les claſſes de théologie et *la* " *combattant par ſes propres diſciples, en ſapper les fon-* " *demens.*" (p. 270.)

La voilà donc, monſieur, cette conſpiration miſe au grand jour par un des complices même; car le moyen de ſuppoſer qu'il eut été informé de l'éxiſtence d'un *centre commun*, d'une *hiérarchie*, *d'un ſyſtéme établi et ſuivi*, à moins que d'avoir été initié aux myſteres? Quelle raiſon d'ailleurs auroit pu l'empêcher de devenir un des membres de cette confédération, lui qui en adopte par tout la doctrine? Ne trouvez vous pas dans les *ſignes de reconnoiſſance* le cri des conjurés *écraſez l'infâme?* mais j'ai tort d'inſiſter ſur un point dont l'évidence eſt ſi ſenſible. Je ne puis toutefois m'empêcher de vous faire remarquer ces expreſſions: *ils ſe diſpoſerent, chacun reſpectivement dans la partie de la ſociété où' il etoit placé, à propager ſans relâche et ſous toutes les formes leur doctrine perverſe, abominable au gré de leurs ennemis....* Hélas! ils n'ont que trop réuſſi!... Une de leurs premieres démarches fut de chercher à *ſapper les fondemens de la théologie* en la faiſant *combattre par ſes propres diſciples.* Je vous ai déja dit comment ils s'y prirent pour réuſſir. Il eſt vrai que " les philoſophes s'étant trop vantés " de leur triomphe on revint contre l'ouvrage deux " mois après." Mais ils avoient déja atteint une partie de leur but, et " malgré les cenſures, les " mandemens, le decrets, *la religion recut une at-* " *teinte violente de l'audace du bachelier.* Quant " aux philoſophes, bien loin de regarder ſon défaut " de ſuccés et ſon évaſion comme un échec, ils en " plaiſanterent, et leur coryphée fit un pamphlet " intitulé *le tombeau de la Sorbonne*, où il verſa " ſur la faculté et ſur le parlement *un ridicule indé-* " *lébile.* Tels etoient, ajoute t-il ironiquement, les " maux dont gémiſſoit l'égliſe " (p 272.)

Cependant les philoſophes ne perdent point de vue l'objet principal de leur confédération. La guerre déclarée aux orthodoxes par les Janſéniſtes ouvre une vaſte carrière à leurs évolutions. Ils

fondent ſur les champions des deux partis qui ne ſe doutoient guère qu'ils fuſſent *menacés d'une ruine prochaine, s'ils ne réuniſſoient leurs efforts contre l'ennemi commun.* (p. 269). Louis XV irrité de l'opiniatreté du parlement, ſévit contre quelques-uns de ſes membres, entr'autres contre le fameux abbé Chauvelin, ce prétendu Janſéniſte, qui n'étoit que l'agent de Choiſeul et des philoſophes. Un procès pend au parlement entre les Jéſuites, les plus grands ennemis de ceux-ci, et leurs créanciers ; l'occaſion eſt belle ; leur perte eſt réſolue. C'eſt Chauvelin qui ſe charge de la préparer. Mais laiſſons le philoſophe s'expliquer lui même ſur ce point intéreſſant de l'hiſtoire.

" Cette double découverte (de la conſtitution " des Jéſuites et des titres de la fondation de leur " ordre) enchanta les magiſtrats. Ils entrevirent " juſqu'où elle pourroit les conduire, et *ils ſe* " *flatterent de rendre à la ſociété toutes les diſgraces* " *qu'ils avoient éprouvées depuis dix ans: diſgraces* " *dont ils la regardoient comme l'artiſan ſecret.* " L'abbé Chauvelin vivoit encore : cet individu " que ſa conformité monſtrueuſe vouoit à des " ſouffrances habituelles, en avoit les humeurs " aigries à tel point, qu'elles étoient dégénérées en " en un fiel toujours prêt à s'épancher. Il en " avoit acquis un caractère ſombre, ardent, ſatyri- " que, impropre à tous les plaiſirs. *Il avoit un* " *déſir extréme de la célébrité, et cette paſſion ſi im-* " *périeuſe ſur les ámes ſuſceptibles de ſon énergie, lui* " *tenoit lieu de toute jouiſſance. Tourmenté du beſoin* " *de dominer, il s'étoit mis à la téte du parti Janſé-* " *niſte, quoiqu'il s'en moquat intérieurement.* En cette " qualité il avoit été diſtingué lors de l'éxil de " 1754. Il ſe ſouvenoit du mont St. Michel, *et* " *ce ſouvenir le ſoutint dans un travail immenſe, ſous* " *lequel on auroit cru que ſon fréle phiſique auroit du* " *ſuccomber.* Il entreprit la viſite, l'éxamen et

" la diſcuſſion de tous les titres, de cet amas " indigeſte de papiers dépoſés par les Jéſuites; il " en forma le tableau de la naiſſance, des progrès " et de l'état actuel de la ſociété ; il la repréſenta " comme un coloſſe redoutable, qui de ſes deux " bras embraſſoit les deux mondes et affectoit " l'empire de l'univers. *Il entraina tellement les* " *chambres aſſemblées par l'éloquence mordante de ſon* " *compte rendu, que le parlement frappa la ſtatue aux* " *pieds d'argile*, et à l'inſtant, cette maſſe énorme " qui effrayoit par ſa puiſſance, n'effraya que par " ſes débris.... *Il faut tout dire cependant. L'abbé* " *Chauvelin ne ſeroit jamais venu à bout de ſon vaſte* " *deſſein, s'il n'eut eu derriere lui le duc de Choiſeul* " *qui encourageoit ſes efforts et donnoit du poids à ſes* " *diſcours. Ce miniſtre remuant et audacieux cher-* " *chant à opérer des révolutions non ſeulement dans* " *les cours, dans les états, mais dans l'eſprit des peu-* " *ples, ayant une facon de penſer libre et dégagée de* " *préjugés, avoit été reconnu par les philoſophes* " *modernes, dont la ſecte commencoit à prendre une* " *grande conſiſtance, digne d'être leur protecteur. Il* " *répondoit à leur choix par ſon zèle pour la propa-* " *gation de leur doctrine. Un de leurs principes étoit* " *d'extirper les moines, de détruire les couvens*, repaires " de l'ignorance et de la bigoterie. Le duc de " Choiſeul comprit qu'il n'y pourroit réuſſir, *tant* " *que les Jéſuites ſubſiſteroient.... Il falloit donc com-* " *mencer par eux.*" (p. 40 et ſuiv. tom. 4.)

Ce texte n'a pas beſoin de commentaires; je n'en ferai aucun. J'y joins ſeulement la définition que l'hiſtorien nous donne de cette claſſe de penſeurs appelés *économiſtes*.

" C'eſt encore au duc de Choiſeul qu'il falloit " rapporter ces heureuſes innovations dans le " régime règlementaire (touchant la police des " grains) ou plutôt à une ſecte nouvelle de phi- " loſophes qui commencoit à faire bruit, et qui

" ayant ſon chef auprés de la marquiſe, avoit " acquis beaucoup de conſiſtance et de crédit. Il " eſt bon de la faire connoitre, à raiſon du grand " rôle qu'elle joua dans ces temps là. *C'étoit une* " *émanation des encyclopédiſtes.* Un encyclopédiſte, " ſuivant la définition du mot, embraſſe le cercle " de toutes les connoiſſances humaines; il eſt " univerſel. Cependant comme un mortel ne " peut ſuffire ſeul à tant de choſes, cette eſpece " de philoſophes s'attachoit principalement à la " métaphiſique et à la morale." (p. 91. tom. 4.) Vous avez aſſez bien montré quelles étoient la métaphiſiques et la morale enſeignées par cette *émanation des encyclopédiſtes.* Le royaume fut bientot infeſté de leurs écrits. Il ne fut queſtion que de nouveaux plans d'adminiſtration, de réformes dans les finances. Il n'étoit point de petit écrivaſſier, qui, du haut de ſon grenier, n'envoyat au miniſtre ſes idées ſur la maniére dont il falloit gouverner la France: bref, la philoſophie marchoit à grands pas vers ſon but, lorſque malheureuſement pour elle " On reconnut bientot que le controleur géné- " ral Laverdy n'aimoit ni les philoſophes, ni la " philoſophie; que croyant recéler en lui toutes " les lumieres, il n'en vouloit pas recevoir d'ail- " leurs. Il fit une déclaration défendant de rien " écrire, imprimer ni publier ſur la réforme ou " l'adminiſtration des finances."

Je ne pourrois mieux conclûre les extraits que je viens de vous communiquer, que par une eſquiſſe des caractères des chefs et des protecteurs des ſophiſtes, tracée par un de leurs adeptes; mais ces détails m'entraineraient au delà de mon but. Il ſuffit de vous dire que quoiqu'il déclare " *qu'il ne peut ni mieux penſer, ni écrire auſſi bien,*" que ſon maitre Voltaire, il ne laiſſe pas de le regarder comme un homme " *trop plein d'amour* " *propre, trop ardent, trop iraſcible, trop ſuſceptible*

" *de toutes les paſſions*," pour être propre aux fonctions diplomatiques et traiter des matières de politique. (tom. 2. p. 269.)—Le comte d'Argenſon, eſt un " *voluptueux, débauché....Suſpect avec rai-* " *ſon à la favorite, accuſé d'avoir voulu ſubſtituer* " *auprès du roi la marquiſe d'Eſtrades ſa maitreſſe!!* " *Il avoit le deſpotiſme dans le cœur et y portoit le* " *roi de toutes ſes forces*,"—Le principal Mecène des ſophiſtes, le duc de Choiſeul, accuſé par les courtiſans " *d'une intimité plus que fraternelle avec* " *ſa ſœur* la ducheſſe de Grammont, *d'ailleurs* " *trop au deſſus des préjugés l'un et l'autre pour ſe* " *laiſſer arrêter par ceux de religion ou d'honnêteté* " *publique*," voulut auſſi, comme d'Argenſon, donner ſa ſœur et maitreſſe pour compagne de lit à ſon ſouverain!! (tom. 4. pag. 129, 130)..." *La* " *police, à ſes ordres, loin de jetter officieuſement le* " *voile ſur les turpitudes du ſouverain, contribua la* " *premiere à les divulguer par ces ponts-neufs dont* " *elle amuſe la populace de la capitale*," et cela, monſieur, " *pour ſatisfaire le reſſentiment de ſa ſœur!*" enfin, " *n'économiſant pas plus les tréſors de l'état* " *que le ſien, il tranchoit du petit ſouverain dans ſon* " *genre, et avoit encore plus de créatures à ſatisfaire* " *que ſon maitre.*" (tom. 4. p. 97).

Quant au parlement, Choiſeul lui donna toute liberté, tout pouvoir d'écraſer le clergé, pourvu et à condition qu'il enrégîtrat les édits burſaux que le beſoin de ſuffire à ſes prodigalités lui faiſoit multiplier. " Les magiſtrats auroient dû dans " leurs aſſemblées peſer l'énorme fardeau de ces " impôts qu'on ne connoiſſoit pas encore. Tout " occupés de leur querelle propre, ils négligerent " de ſtipuler les intérêts de la nation, et enrégî- " trerent ſans difficulté. Ils enrégîtrerent ainſi " des emprunts multipliés et n'éxaminerent en " rien leur emploi: ils n'examinerent pas qui " payeroit les intérêts, comment on les payeroit,

" s'ils ſeroient même payés.... *On laiſſoit le parle-*
" *ment tourmenter tranquillement les Jéſuites, et pour*
" *le récompenſer de ſa complaiſance, on ſatisfaiſoit un*
" *moment ſa gloriole.*" Au lieu que, ſuivant l'hiſto-
rien philoſophe " c'étoit le moment de ſe refuſer à
" tout enrégîtrement, de s'en déclarer incapable,
" *de ſolliciter ſans relâche la convocation des états géné-*
" *raux.*" (tom. 4. p. 53, 55.)

Que de honteuſes intrigues! que d'infâmes tranſ-actions formées par les Mécènes, à la faveur et ſous l'égide de cette *ſublime philoſophie*, devant laquelle tout doit aujourdhui fléchir le genou!

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE II.

15 *Juin.*

JE ſavois, monſieur, que le chevalier Zimmerman avoit, dans un ouvrage qu'il publia en 1790 ſur Frédéric II, attaqué vigoureuſement la ſecte des illuminés ou *éclaireurs*, dévoilé leurs conjurations, exhorté les princes d'Allemagne à s'oppoſer de toutes leurs forces aux progrès d'une peſte qui gagnoit toutes les conditions, toutes les villes, tous les états. Je m'informai donc, durant le ſéjour que je fis en Allemagne en 1795, du ſort de cette terrible ſociété, de ce qu'elle étoit devenue depuis cette ſolemnelle dénonciation. J'entendis bien parler du journal de Vienne et de l'avertiſſement de M. Hofman; mais je ne pus me procurer le moindre renſeignement poſitif ſur l'état actuel de la ſecte, et à toutes les queſtions que je fis à ce ſujet, diverſes perſonnes que je conſultai ne firent que cette réponſe : " *il y a long temps qu'il n'eſt plus queſ-*
" *tion d'illuminés dans ce pays.*"

J'avois entierement perdu cet objet de vue, lorſqu'une ſinguliere circonſtance le rappela à ma mémoire. Le 19 Septembre, 1795, je prenois le thé, à Weimar, chez Mad. la Baronne de S...n. La lecture d'une gazette francoiſe que je tenois en main, fit tourner la converſation ſur les affaires de France. Savez vous, me dit cette dame, que dès l'année 1789, on me manda de Paris, que le plan étoit formé de dépouiller le clergé et la nobleſſe, d'anéantir même la religion chrétienne, et d'y ſubtituer un *culte d'opéra?*...Seroit-il poſſible, lui dis-je, qu'on eut dés lors concu ce projet abominable? Il faut que cela ſoit, reprit-elle, car une

de mes connoiſſances m'en fit part dans une lettre datée d'un des premiers jours du mois d'aout 1789, s'il m'en ſouvient bien; et cette lettre, je la conſerve comme un objet de curioſité; je puis vous la montrer. Je vous avoue, ajouta t-elle, que ma premiere idée, après l'avoir lue, fut que mon pauvre correſpondant avoit perdu la tête—elle voulut bien me la lire, et ajouta à cette complaiſance celle de m'en donner une copie de ſa main. En voici la traduction:

" —Au reſte, je ne ſuis pas le ſeul qui en ait " ſouffert; mais la nouvelle poſition des choſes " eſt ſi flatteuſe, qu'on oubliera bientot les mal- " heurs paſſés."

" L'emprunt de 30 millions fut proclamé hier, " et il eſt rempli dés aujourdhui. C'eſt un point " de quelque importance pour ceux qui, comme " moi, ont placé ici leurs fonds, car enfin voilà " encore de l'argent. La conſtitution ſera prête " la ſemaine prochaine: *alors* on fera marcher " des troupes pour mettre fin aux embraſemens et " incendies. Dés que cela ſera fini, *on courra ſus* " *au clergé* (es wird über die clergé *hergehen.*) " Non ſeulement les biens des moines, *mais encore* " *ceux des évêques et des archevêques ſeront confiſqués.* " Lors qu'on aura expédié cette affaire, *on tom-* " *bera ſur les biens des nobles, et ou les fera payer* " *d'importance. Tout cela fini, c'eſt alors qu'une nou-* " *velle et grande révolution ira d'elle méme.* (wird " von ſich gehen.) *Je puis maintenant vous l'an-* " *noncer comme poſitive. La religion chrétienne ſera* " *abolie par toute la France. Le plan du nouveau* " *culte eſt tout prêt; mais il ne ſera proclamé qu'après* " *qu'on aura enlevé au clergé ſes richeſſes, car dés* " *qu'il n'aura plus le ſou, il ne pourra plus s'y oppoſer.* " *Le nouveau culte ne conſiſte en rien de plus que des* " *divertiſſemens publics, des harangues qu'on prononcera* " *en de certains jours ſolemnels, &c. en un mot,*

" *ce ſera une eſpece d'opéra.* Ce culte eſt au moins " plus amuſant que celui du chriſtianiſme."

" Les avocats et les procureurs *fauteront* auſſi; " et, à commencer d'à préſent, la juſtice ſera ad- " miniſtrée gratuitement. Les procès ne coute- " ront plus rien: l'état payera tout.

" Au reſte, les choſes vont auſſi vite qu'il eſt " poſſible, *et d'ici à deux mois, toute la beſogne ſera* " *faite* *."

Madame la Baronne de S... n, de qui je tiens la copie de cette lettre, eſt douairiere du grand écuyer de S. A. S. Mgr le duc de Saxe—Weimar et Eiſenach. La bonté avec laquelle elle a bien voulu m'accorder ma demande, eſt une des moin-

* " Ich bin indeſſen nicht der einzige geweſen, der gelitten " hat; die neue lage der ſachen iſt dagegen ſo angenehm, daſs " die gehabten unglücksfälle bald vergeſſen ſeyn werden.

" Der emprunt von 30 millionen iſt geſtern proclamirt, und " heute ſchon aufgefüllt werden. Das iſt ein wichtiger pünct " fur die, welche, ſo wie ich, ihr geld hier placirt haben; " denn nün giebt es wieder geld. Die conſtitution wird künf- " tige woche fertig ſeyn: dann wird man die trüppen marſ- " chiren laſſen, um dem ſengen und brennen ein ende zu " machen. Wenn das geſchehen iſt: dann wird es über die " clergé hergehen. Nicht nur die klöſter ſondern ſelbſt die " biſtümer und erzbiſtümer werden eingezogen werden. Alſdann " wird es über die rittergüter hergehen, und man wird die " adlichen tüchtig zahlen laſſen. Wenn das alles vorbei iſt, " dann wird eine neue groſſe revolution von ſich gehen, die " ich ihnen ſchon iezt als *poſitiv* ankündigen kann. Es wird " nemlich die Chriſtliche religion in ganz Frankreich abgeſ- " chaft werden; das project des neuen culte liegt fertig. Man " will es aber nicht eher proclamiren, bis man der geiſtlich- " keit ihr geld abgenommen hat; wenn ſie kein geld mehr " hat, kann ſie ſich auch nicht wiederſetzen. Der neue culte " beſteht in weiter nichts als in öffentlichen beluſtigungen, " reden, die an gewiſſen feierlichen tagen werden gehalten " werden, &c. Kürz, es wird eine art von opera ſeyn. Dieſer " culte iſt wenigſtens amüſanter als der Chriſtliche.

" Die advocaten und procuratoren werden ebenfals ſpringen, " und ſchon von iezt an, wird die juſtiz *gratis* adminiſtrirt. " Die proceſſen kotten kein geld mehr, der ſtaat bezahlt.

" Uebrigens, gehen die ſachen ſo geſchwind als möglich, und " in 2 monaten wird die ganze geſchichte zu ende ſeyn."

dres marques de ſa politeſſe et de ſon affabilité envers tous les étrangers qui ont l'honneur de la connoitre.

J'ai quelques remarques à vous faire ſur cette lettre.

1. Elle eſt datée du 10 Août 1789. Il y eſt dit que l'emprunt de 30 millions fut proclamé *hier*. Or ce fut le 9 Août de cette même année que fut émis un décret portant création d'un emprunt de 30 millions à 4½ pour cent ſans retenue; decret ſanctionné le 12 du même mois.... Que cet emprunt ait été rempli le lendemain, comme auront pu le publier les démagogues; ou non, peu importe. Il eſt certain que le 27 du même mois, il fut fermé par un décret, et qu'on en ouvrit un autre de 80 millions moitié en argent, moitié en effets, dont l'aſſemblée laiſſa le mode au pouvoir éxécutif.

2. " *La conſtitution ſera prête la ſemaine prochaine.*" On ſait que ce fut le 14 Juillet 1789, c'eſt-à-dire, le jour même qui mit fin à la monarchie, que fut nommé le comité de conſtitution; et on comptoit alors que ſa beſogne ſeroit bientot faite; mais les membres du comité ne s'accordant point les uns avec les autres, ils donnerent tous leur démiſſion le 31 du mois ſuivant. On ne s'attendoit pas à tant d'obſtacles. On avoit ſi bien préparé toutes les machines, qu'on comptoit qu'il ne s'agiſſoit plus que de les faire jouer pour tout renverſer.

3. " La conſtitution ſera prête la ſemaine pro-
" chaine, *alors* on fera marcher des troupes pour
" mettre fin aux embraſemens et incendies." Ceci ne porte-t-il pas à croire qu'on regardoit ces incendies comme un moyen de faire paſſer plus aiſément la nouvelle conſtitution, d'impoſer ſilence aux *ariſtocrates*? Au moins cela me paroit-il clair;

mais il y a encore aujourdhui tant de gens à courte vue !

4. " Dés que cela ſera fini, *on courra ſus au* " *clergé.*" On n'a pas même attendu ce moment, car il y avoit trop de difficultés à ſurmonter. Ce fut le 2 Novemb. 1789, que les biens eccléſiaſtiques furent déclarés être à la diſpoſition de la nation; et pour ſauver les apparences, il ne fut décrété qu'ils ſeroient vendus, que le 18 Fevrier de l'année ſuivante.

5. " *Alors on tombera ſur les biens des nobles.*".... Le 19 Décembre 1789, Rewbel fit une motion tendante à faire faire par les notaires des déclarations ſur les maiſons, qui, à leur connoiſſance, renferment des depôts d'or et d'argent, à s'en emparer et à les porter dans un emprunt public... Le 10 Mai 1790, un décret ſupprima la nobleſſe, les qualités et les honneurs qui en étoient la ſuite. Les titres en furent enſuite brulés ſur la place publique. Les nobles perſécutés furent forcés d'émigrer, et leurs biens furent confiſqués au profit de la nation. (Décrets des 12 Fev. et 30 Mars. 1792).

6. " *Tout cela fini, c'eſt alors qu'une grande et* " *nouvelle révolution ira d'elle méme.*" C'eſt un fait conſtaté par les dépoſitions faites au chatelet touchant l'attentat des conjurés ſur les perſonnes du roi et de la reine, les 5 et 6 Oct. 1789, que l'objet de cette inſurrection étoit au moins de forcer le roi à s'enfuir, et de nommer le duc d'Orléans lieutenant général du Royaume. Non ſeulement les dépoſitions en font foi, mais on a vu les différentes factions qui ſe ſont ſuccédées les unes aux autres ſur le trône de l'infortuné Louis XVI, reprocher conſtamment aux plus ardens républicains la part qu'ils ont eue à ce lâche et infâme complot.... Or c'étoit ſous les auſpices du plus immoral des princes, que cette *grande et nouvelle révolution devoit aller d'elle méme.*

7. " *La religion chrétienne ſera abolie par toute la* " *France.*" La conjuration d'Orléans n'ayant pas atteint ſon objet, on fut forcé de différer l'époque de l'abolition du chriſtianiſme, et de ne procéder que par dégrés au complément de cette œuvre de ténèbres. Des le 13 Avril 1790, l'aſſemblée, ſur la queſtion de ſavoir ſi la religion catholique ſera déclarée religion nationale, déclara qu'*elle ne pouvoit, ni ne devoit délibérer.* 3 mois après, ſavoir le 12 Juillet, elle décréta la conſtitution civile du clergé dont les diſpoſitions attaquent les fondemens même de la religion catholique. Bientot la premiere égliſe de la capitale eſt conſacrée aux mânes des coryphées de l'athéiſme at de l'anarchie (4 Avr. 1791) les cendres de l'impie Voltaire y ſont portées en triomphe : (11 Juillet). L'ère chrétienne ſupprimée (le 25 Oct. 1793). Gobet, évêque de Paris, et ſes grands vicaires, viennent abjurer leur ſacerdoce à la barre de l'aſſemblée, et déclarent ne vouloir plus éxercer d'autre culte qui celui de la liberté et de l'égalité : (6 Nov. 1793).

8. " Le nouveau culte ne conſiſte en rien de " plus que des divertiſſemens publics, des haran- " gues, &c."....Le 9 Nov. Nov. 1793, fête de la raiſon célébrée dans l'égliſe cathédrale de Paris, où la *convention en maſſe* chante un hymne à la nouvelle divinité, après avoir décrété que cette *cathédrale portera déſormais le nom de temple de la raiſon....* Ainſi l'ont prédit les illuminés : *la raiſon ſera le ſeul code de l'homme!*

9. Enfin. " *D'ici à deux mois toute la beſogne ſera* " *faite,*" cela fut écrit le 10 Août : environ deux mois aprés, c'eſt-à-dire, à l'époque du 5 ou 6 Oct. le duc d'Orléans devoit être dèclaré lieutenant général du royaume. Nouvelle coincidence de faits, qui juſtifie ce que j'ai obſervé plus haut.

Voilà donc, monſieur, encore un autre document à ajouter aux archives de l'hiſtoire du jaco-

biniſme. Il m'en rappèle un plus connu, et que j'ai cherché en vain dans vos mémoires. Je veux parler de ce fameux projet de révolution compoſé par le comte de Mirabeau, ſurpris chez Mad. le Jay par Legard ſon domeſtique, vendu à M. du Houle officier au regiment de dragons de la Reine, imprimé quelque temps après avec pluſieurs piéces du même genre, ſous le titre de *Myſtères de la conſpiration*, et copié par Montjoye dans ſon hiſtoire de la révolution. Le ſtyle de Mirabeau, ſes idées, la marche impétueuſe de ſon génie, tout, en un mot, l'y peint et garantit l'autenticité de l'écrit. J'y trouve pluſieurs maximes qui ſentent l'illuminé de bien loin; celles ci entre autres " on ne peut bleſſer la juſtice lorſqu'il " s'agit du bien général," " qu'importent les " moyens pourvu qu'on arrive à la fin," " point " de délicateſſe, tout eſt permis dans les révolu- " tions," vous l'aurez, monſieur, cette piece intéreſſante: je vous l'enverrai dans ma prochaine lettre; mais retournons en Allemagne.

Dans la liſte que vous avez publiée des principaux illuminés de ce pays ſe trouvent quelques grands perſonnages, qu'on ne s'attendoit guère à voir placés à coté des plus furieux anarchiſtes. Le moyen de concevoir que des princes dont le premier intérêt au monde eſt en général celui de la conſervation, de la ſureté de leur couronne, ſe ſoient volontairement et ſciemment engagés à ne rien négliger pour ſapper les fondemens de leur propre grandeur; à contribuer de toutes leurs forces à l'avancement, à l'accompliſſement d'un ſyſtême dont l'éxécution doit les envelopper dans une ruine générale? On a bien vu un duc d'Orléans ſe prêter à tous les crimes, ſe faire l'âme des plus noirs complots pour monter ſur un trône auquel il ne pouvoit arriver par des voyes légitimes: mais les princes que vous mettez au nombre des con-

jurés, ne peuvent avoir de telles vues, puiſque l'objet des plus hauts myſtères de l'illuminiſme eſt le règne d'une égalité abſolue. On les trompe donc, car enfin on ne travaille pas de ſi bon cœur à ſa propre deſtruction. Ils ſont donc moins les complices de ces monſtrueux ſectaires que leurs dupes. C'eſt ce que j'ai été à même d'obſerver, monſieur, durant mon ſéjour en Allemagne. Je connois et j'ai eu l'honneur de fréquenter long temps M. le duc de Weimar et M. le Coadjuteur de Mayence. J'ai auſſi paſſé quelques jours à la cour de Gotha, et je puis vous aſſurer qu'en général les principes et la conduite de ces illuſtres *éclaireurs*, ſi tant eſt qu'ils l'aient été ou le ſoient encore, n'annoncent rien qui doive faire ſoupçonner même qu'ils connivent en aucune maniere aux projets deſtructeurs des vrais illuminés. Je vous parlerai dans la ſuite de chacun d'eux en particulier : mais pour bien comprendre ce que j'ai à vous dire là-deſſus, il faut bien connoître l'Allemagne ; il faut avoir vécu long temps avec les Allemands, et obſervé avec attention l'eſprit qui règne, ſur-tout dans la plupart des petites cours.

Depuis que Frédéric II a mis dans ſon pays l'eſprit philoſophique à la mode, preſque tous ceux qui en Allemagne ont des prétentions au bel eſprit, doivent, ſuivant l'étiquette littéraire, et conformément au gout général des lecteurs, arborer l'étendart du philoſophiſme. De là vient qu'on y trouve à peine un écrivain ſur cent, qui n'adopte pas dans ſon ſtyle le jargon, les tournures ſonores, en un mot, les élégantes et ridicules enveloppes dont nos ſophiſtes francois ont revêtu le poiſon de leur doctrine. Si vous vous aviſez de prendre la choſe au ſérieux, et de vouloir leur prouver que les conſéquences de ces principes ſont funeſtes aux mœurs publiques, à la paix des famil-

les et des empires, vous n'êtes plus à leurs yeux qu'un petit eſprit, un *moine*, un barbare.

Tel eſt l'empire de la mode et de l'habitude! toute l'allemagne ſe moqueroit bien certainement d'un prince qui, amateur et protecteur des belles lettres des ſciences et des beaux arts, s'aviſeroit de vouloir ſéparer leur cauſe de celle de la philoſophie. Quelques uns de ces princes vont plus loin encore. Perſuadés que la liberté de penſer en matiere de religion doit marcher de pair avec la liberté de penſer en matiere de gouvernement, ils ne ſauroient faire un crime à un philoſophe de pencher du coté de la démocratie, pourvu que ſes opinions n'influent en aucune maniere ſur ſa conduite; et les Allemands ſont à cet égard les plus ſingulieres gens du monde. Un francois démocrate devient bientot impatient du joug, et il faut qu'il faſſe quelque folie qui le trahiſſe. Au contraire, le tempérament froid et raſſis des Allemands, leur imagination tranquille leur permettent d'accorder les opinions les plus hardies avec la conduite la plus ſervile. Cela vous expliquera, ſoit dit en paſſant, pourquoi tant de matieres combuſtibles amaſſées depuis tant d'années ſous l'édifice politique de l'Allemagne, ne l'ont point encore endommagé. La plupart des princes accoutumés à voir leurs gens de lettres ſi conſtamment libres dans leurs écrits et ſi conſtamment eſclaves dans leurs cœurs, n'ont pas cru devoir uſer de ſévérité envers cette troupe moutonniere de Gracchus et de Brutus modernes. Il y en a même qui n'ont point fait de difficulté d'adopter en partie leurs opinions, et l'illuminiſme leur ayant ſans doute été propoſé comme la perfection, le complément de la philoſophie, on les a aiſément déterminés à s'y faire initier. Mais on s'eſt bien gardé de leur en faire connoitre plus que l'intérêt de la ſecte ne l'éxige.

Tandis que le levain fermente; que des têtes jadis froides s'électriſent; qu'aprés s'être bornés long temps à de pures opinions, d'obſcurs ſectaires, encouragés par les anarchiſtes de France, en viennent aux faits; les princes paroiſſent les protéger, parce qu'ils ſuppoſent les choſes dans le même état, où elles ont accoutumé de l'être; et on les endort d'autant plus aiſément dans le ſentiment de leur ſécurité, qu'une longue expérience ſemble juſtifier leur indifférence, leur apathie.

Et quand ils ſeroient mieux inſtruits, auroient-ils la force de lutter contre le torrent des préjugés nationaux? Oſeroient-ils s'expoſer à voir leurs noms philoſophiquement épithétiſés, hués, baffoués d'un bout de l'Allemagne à l'autre; à être traités d'ignorans, de caffards, de Jéſuites, de perſécuteurs? Savez vous, monſieur, que plus de 8000 écrivains et écrivaſſiers de toute deſcription dirigent et obſèdent continuellement l'opinion publique dans ce malheureux pays*; que ſept à huit mille nouveaux ouvrages, pour le moins, groſſiſſent, tous les ans, les catalogues des foires de Leipzig; que ſuivant les calculs d'un écrivain de leur propre nation, calculs qu'il regarde comme trés modérés et que j'ai relus 5 à 6 fois avant d'en croire à mes yeux, il circule annuellement par toute l'Allemagne, environ trois millions de volumes petits et grands, ſur toutes les matieres, dont les quatre-vingt-dix-neuf centiemes ſont à la dévotion des ſophiſtes, francs-macons, roſecroix, illuminés, en un mot de toute la *huâille philoſophique*†. Comment ſe préſenter ſans crainte devant une armée de griffoneurs ‡, dont les plumes em-

* Voyez l'*Allemagne Savante* du Conſeiller Aulique Meuſel.

† Expreſſion conſacrée jadis par Linguet et l'abbé de Fontenay.

‡ " Lorſqu'on conſidère que trois millions de livres (l'eſti-
" mation n'en eſt vraiſemblablement pas trop forte!) ſe débi-

poiſonnées ſont mille fois plus à craindre que les ſabres d'une horde de Carmagnoles?... J'ai par devers moi une dénonciation publique, faite dans les Etats du Tyrol en 1791, des menées ſecrètes des francs-macons et illuminés contre la religion et le gouvernement du pays. Le journaliſte, qui rapporte le diſcours prononcé à ce ſujet par MM. les comtes de Khuen et de Belaſſis, n'y ajoute que deux épigrammes; l'une, en tète, exprimée par ces mots " *pour ſervir à l'hiſtoire de l'état des lumieres* " *dans le Tyrol*," (Zur geſchichte der aufklärung in Tyrol.) l'autre, à la fin, concue en ces termes:

" tent *chaque année* en Allemagne, où la population ne s'élève " pas même à trente millions d'âmes,—que le produit de ce " commerce ſe monte au moins à un million d'écus (ſomme " qu'on jugera bien au deſſous du vrai total, ſi l'on réfléchit " qu'en Saxe, on ne donne à la foule des lecteurs qu'un bien " petit nombre de pages pour 8 gros) on ſera porté à croire " que le public allemand aime beaucoup à lire, qu'il eſt paſ- " ſioné pour l'eſprit, avide d'inſtructions et de connoiſſances, et " et que par conſéquent il eſt très éclairé, que ſon eſprit eſt " bien cultivé—qu'en un mot, c'eſt un public comme il y en " a peu....telles ſont aſſurément les conſéquences les plus " juſtes, les plus naturelles qu'on puiſſe déduire de nos pré- " miſſes—quel dommage, que malgré leur juſteſſe apparente, " elles ſe trouvent à peine, dans le fait, juſtes de la moitié même " de leur valeur!"

" Wenn...jährlich in ſumma 3 millionen ſtück bücher " (der anſchlag iſt wahrlich nicht zu hoch!) nur allein in " Deutſchland unter nicht volle 30 millionen menſchen ab- " geſetzt werden—und wenn die ſumme der Järlichen ertrags " dieſer waare auch nur eine million thaler (ſicher zu wenig, " denn in Saxen giebt man für 8 groſchen wenig genieſsbares " dem leſepublicum.—So muſs das deutſche publikum ſehr leſe- " luſtig, ſehr witzbegierig, ſehr begierig nach aufklärung " und kentniſſen, nnd wirklich ſchon ſehr aufgeklärt und gebil- " det—überhaupt ein vortrefliches publikum ſeyn. Dies ſind " doch wohl die natürlichſten folgerungen aus obigen ſätzen? " —Schade, daſs ſie ihrer ſcheinbarkeit und natürlichkeit ohn- " geachtet, doch kaum halbwhahr ſind."

(Betrachtungen eines aufmerkſamen Weltbürgers über den verfall der litteratur und des buchhandels in Deutſchland), 1792.

Ad majorem Dei gloriam!
Preſens oratio thermometrum certum eſt
Status mentis humanæ in regione Tyrolenſi*.

Je choiſis cet exemple entre mille. C'eſt ainſi qu'ils traitent toute eſpece d'écrits, d'avertiſſemens de cette nature. C'eſt ainſi que l'arme du ridicule et de la plus groſſiere ſatire tranche par-tout la difficulté au lieu de la réſoudre. Ne vous étonnez donc plus, monſieur, de ce que les illuminés ſont parvenus à faire accroire à la plupart des princes d'Allemagne, que les papiers dénoncés, publiés par la cour de Munich, n'étoient rien de plus que l'ouvrage de leurs ennemis, des *Jéſuites*†, et autres *bigots*, qui fuyent la lumiere et calomnient ceux qui la veulent propager: et les princes ont donné

* " A la plus grande gloire de Dieu!
" Le préſent diſcours eſt le vrai thermomêtre
" de l'état de l'eſprit humain dans le Tyrol."

Les Comtes de Khuen et de Bellaſiſ obſervent dans cette dénonciation, que pluſieurs Etats, entr' autres, Véniſe, ont découvert et prévenu l'effet de leurs conſpirations: " *elles doivent faire trembler notre gouvernement*, ajoutent-ils, *comme* " *on tremble encore un état voiſin, la Baviere*... Und unſer " ſtaat eben ſo zittern machen muſs, wie das benachbarte " Bayern noch davon zittert." (Der Weltbürger, erſter band, 1 heft p. 67, anno 1791).

† Il parut en 1791 dans quelques journaux un avertiſſement, dont je conſerve une copie, et qui a pour titre " Tentative pour rétablir l'ordre des Jéſuites en Baviere," il y eſt dit que les Jéſuites ont fait préſenter ſucceſſivement aux Magiſtrats de Munich, à la Régence et enfin aux Etats du pays une requête qui a pour objet le rétabliſſement de leur ordre. *Ils y condamnent et accuſent les ſociétés ſecrètes*, aſſurent que le ſeul moyen d'arrêter, dans leur ſource, les révoltes près d'éclater en Baviere, eſt de réintégrer leur ſociété dans ſes anciennes fonctions, &c. par malheur, cette requête eſt *anonyme*, et pour cette raiſon, les différentes autorités ont refuſé de la prendre en conſidération... On ſe doute bien de quel coté vint cette officieuſe médiation, ainſi que les plaintes dont réſonnèrent les papiers publics en 1792, ſur le *deſpotiſme hiérarchique* des Jéſuites dans l'évêché de Conſtance et ailleurs; j'en ai les preuves en main.

Digitized by Google

d'autant plus facilement dans le panneau, que " *aux vraies accuſations on en méla de fauſſes*," (vie de Zimmerman, pag. 97). C'eſt ainſi qu'après que le chevalier Zimmerman eut dévoilé de nouveau en 1788 dans ſon *Frédéric le grand défendu*, la conjuration des illuminés, des milliers d'écrits parurent à l'inſtant pour juſtifier la ſecte, où " on " l'appeloit un ignorant, rampant dans la ſuper- " ſtition, et un ennemi de la lumiere que des " hommes plus éclairés vouloient répandre," (vie de Zimm.) C'eſt par un effet des mêmes manœuvres que Hofman fut obligé, après la mort de Léopold, d'abandonner ſon journal; qu'il perdit ſa place de profeſſeur et fut obligé de s'expatrier. Enfin, monſieur, on ſait qu'un procès fut intenté au chev. de Zimmerman en 1792, pour avoir avancé publiquement cette propoſition dont tant de documens autentiques démontroient la verité: " le " Baron de Knigge dévoilé comme illuminé, dé- " mocrate et ſéducteur des peuples," et qu'il fut condamné, en 1795, *à lui faire des excuſes pour l'avoir inſulté publiquement*; et cela, monſieur, uniquement parce qu'un des écrits, qu'il attribuoit avec raiſon à Knigge, ne portoit point ſon nom.

Vous avez déja remarqué qu'une diviſion de cette armée de ſcribes étoit parvenu à circonvenir le feu roi de Pruſſe...Et je m'engage à vous en fournir dans la ſuite de nouvelles preuves. En attendant, voici un fait qui vous ſurprendra ſans doute, parce qu'il paroit contredire quelques points de l'hiſtoire du règne de Léopold; mais je vous le garantis très autentique. Il vous donnera une plus grande idée encore de l'influence des ſophiſtes ou des illuminés ſur l'opinion des princes les plus éclairés, même les plus prévenus contre eux.

Dans le courant du mois de Juillet 1797, le prince de R*** avec qui j'eus l'honneur, durant

mon ſéjour en Bohême, de converſer long temps ſur l'état des affaires de l'Europe, et particuliere-ment ſur le défaut d'énergie qu'on remarquoit dans la plupart des cabinets, me dit, que ſe trou-vant un jour, lui et un grand miniſtre, dans le cabinet de Léopold, peu de temps avant ſa mort, il avoit ouï ces paroles, ou à peu près, ſortir de la bouche du prince " il paroit qu'on a beau faire " maintenant pour empêcher une révolution géné-" rale; l'impulſion eſt donnée. Si ce malheur eſt " inévitable, ne vaut-il pas mieux que les princes " la commencent eux mêmes, que de la laiſſer " commencer par la lie de leurs ſujets? Le vrai " moyen d'éviter l'affreux bouleverſement qui à " eu lieu en France, ne ſeroit-il pas de faire mar-" cher la tête la premiere et non les pieds?" main-tenant, je vous le demande, monſieur, lequel des princes d'Allemagne vous paroit avoir du con-noitre le mieux toutes les machinations des illu-minés que Léopold? lui, qui en fut inſtruit pleinement et par MM. Hofman et Zimmerman, et par les dénonciations de la cour de Munich; lui, qui avoit réſolu d'écraſer cette ſecte abominable et concu le projet de la dénoncer à la diète de Ratiſbonne?... De deux choſes l'une: ou il fut tel-lement effrayé de l'étendue et des profondes racines du mal qu'il venoit de découvrir, qu'il déſeſpéroit preſque d'y apporter le remède convenable; ou, on étoit parvenu à lui perſuader ce que les ſophiſ-tes n'ont ceſſé de nous déclamer depuis près d'un demi ſiecle, que l'état actuel des lumieres néceſ-ſitoit une révolution générale. Dans l'un ou l'autre cas, qu'on juge de la puiſſance on de l'in-fluence de ces ennemis jurés de la paix publique!*

* J'ai cherché depuis dans les détails du gouvernement de Léopold quelques meſures d'adminiſtration, qui paruſſent être l'effet des nouvelles idées qu'on lui avoit fait adopter, et je ſerois bien trompé, ſi une ordonnance adreſſée vers la fin de

Quels qu'ayent été, monſieur, les motifs qui firent ainſi parler Léopold, au moins ne s'en ouvrit-il que dans le ſecret du cabinet, et il n'a jamais été dit que ce prince ait encouragé ouvertement les principes et les maximes à la mode. Mais que penſerez vous d'un roi de Pruſſe, qui les affiche publiquement? qui, marchant ſur les traces d'un peuple révolté, dont le but eſt de porter le trouble, l'anarchie dans toute l'Europe, imite ſervilement leur pathos philoſophique, et remplit les oreilles de ſes ſujets étonnés, des grands mots de *droits de l'homme*, de *liberté naturelle*, de *limites légales de l'obéiſſance au ſouverain* &c.... C'eſt à ce trop célébre code pruſſien

Décembre 1791, à tous les gouverneurs de ſes états héréditaires en Allemagne, et publiée peu après dans quelques journaux, n'en étoit point une de ce genre. Par cette ordonnance il eſt enjoint à tous ces gouverneurs de faire paſſer tous les mois, en droiture à S. M. I. un état éxact de tout ce qui ſe paſſe de plus important dans leurs gouvernemens reſpectifs, et principalement *des plaintes et des doléances du public en général, auſſi bien que des communes entieres, des petites villes, des bourgs et même des ſimples claſſes de citoyens ou des corporations... Du prix des proviſions, s'il augmente ou diminue....de la conduite des autres officiers de S. M. de celle des ſeigneurs propriétaires et de leurs agens, des perſonnes qui ſe diſtinguent par des talens extraordinaires, par un zélé patriotiſme*, &c &c... Sa Majeſté leur promettoit une prompte réponſe à chaque article.

Dans ces malheureux temps, où les princes devroient joindre à une vigilance continuelle, à une fermeté inébranlable, des actes de bienveillance qui fermaſſent, s'il étoit poſſible, la bouche à leurs nombreux détracteurs, à Dieu ne plaiſe que nous n'admirions pas, comme elle le mérite, cette ſage et paternelle ordonnance de Léopold! Mais ſi l'on réfléchit quelle nouvelle, délicate et pénible tâche s'impoſoit par cette meſure le chef d'une monarchie auſſi abſolue, auſſi étendue que l'eſt celle d'Autriche, dont la population (dans les états héréditaires d'Allemagne ſeulement) s'élève à près de 12 millions d'âmes, et dans tous enſemble, alors à plus de 25 millions; on conviendra avec nous que de puiſſans motifs, et des motifs d'une nature toute particuliere, ont du déterminer ce prince à en agir de la ſorte.

répandu par toute l'Allemagne en 1791, que je fais ici alluſion; à ce code qui devoit avoir force de loi dans tous les états de Pruſſe, à commencer au 1er Juin 1792, mais qui ne fut définitivement ſanctionné que quelques années après: code tellement calqué ſur les principes et ſur le jargon des révolutionnaires de France, que le ſieur Becker en forma, dans ſa gazette allemande, un parallèle aſſez juſte avec la conſtitution francoiſe*, et qu'un autre journaliſte démocrate aſſura, l'année ſuivante, que " cet ouvrage eſt un phénomène (je traduis " mot-à-mot) qui ſoutient un très éxact rappro- " chement avec la conſtitution de France," (es iſt dies werk eine erſcheinung, die mit der franzöſiſchen conſtitution *eine gar genaue Zuſammenſtellung aufhält*†.) On y lit en effet que " les droits géné- " raux de l'homme ſont fondés ſur *la liberté natu- " relle, ſur ſon propre bien.*" (§ 90, introd.) Que " les loix et les ordonnances d'état ne doivent pas " plus limiter la *liberté naturelle et les droits des " citoyens* que ne l'éxige le but général." (§ 79. ibid.) et autres principes révolutionnaires ‡ qu'un monarque abſolu ne craint pas de conſacrer par l'acte le plus ſolemnel, au moment qu'ils ſervent de prétextes, dans un royaume voiſin, pour commettre les plus grands excès, pour prêcher la révolte à tous les peuples.

Lorſqu'un des premiers ſouverains de l'Europe affecte ainſi dans l'éxercice des plus auguſtes fonctions de la ſouveraineté, le langage même d'une bande de conjurés, y a-t-il lieu de s'étonner qu'un prince de H*** H*** tienne au milieu d'une cour voiſine des propos de démagogue, qu'il s'écrie: " les

* Deutſche Zeitung, p 47, 1791.

† Der Weltbürger, vii heft, 1792, p. 433.

‡ Je reviendrai une autre fois à ce code, que la Pruſſe doit, ſuivant les expreſſions de l'abbé Denina " *à l'eſprit philoſophique* " de M. de Carmer et au choix qu'il fit de ſes collaborateurs." (Guide littéraire, tom. ii).

" Francois ont raiſon: on peut ſe paſſer de nobles " et de princes ; moi, qui ſuis prince, je ne puis " m'empêcher d'en convenir."...Peut on trouver extraordinaire la ſinguliere franchiſe du feu prince de Neuvied qui crioit à qui vouloit l'entendre : " je voudrois bien être un franc ariſtocrate : mais " quand je lis la gazette de ce maudit Briſſot, il " faut que je me diſe malgré moi : *cet homme a raiſon.*"

Une circonſtance bien digne de remarque, c'eſt que, l'année même que ce fameux code devoit être promulgué, le roi voulut abſolument empêcher dans les états la circulation de toute eſpece d'écrits et de journaux relatifs à la révolution de France*; et il fut réellement enjoint aux maitres des poſtes de ne plus fournir aux ſouſcripteurs la gazette de Gotha†; mais quelques-uns de ſes miniſtres le firent changer d'avis‡.

Cet éxemple de foibleſſe ou d'aveuglement que donna le feu roi de Pruſſe dans une matiere de cette importance, ſuffiroit ſeul pour vous montrer, monſieur, comment un prince peut paroitre encourager, ſous un certain rapport, les principes révolutionnaires, ſans qu'il leur ſoit au fond le moins du monde favorable. Il vous fait connoitre l'empire de cette opinion publique, et l'influence de ces *propagateurs de lumieres* dont l'Alle-

* Durant mon ſéjour à Berlin, en Février 1797, j'appris des libraires, que le roi venoit de défendre même l'impreſſion du calendrier francois ; que, par de nouveaux règlemens de librairie, il étoit défendu, ſous les peines les plus rigoureuſes, de rien imprimer ſur les affaires de France; que les amendes à payer par les contrevenans etoient énormes; qu'ils étoient ſurveillés de très près; que c'étoit, en un mot, au dire d'un libraire, une vraie inquiſition.

† Gothaiſche gelehrte zeitung.

‡ Si la Grande Bretagne n'avoit pas mieux rencontré en miniſtres, où en ſeroit aujourdhui l'Europe?... Et que ne peut pas redevenir l'Europe, conſeillée, encouragée, aidée (car il faut tout cela) par un de ces miniſtres, dont il n'appartiendra peut-être qu'aux générations futures d'apprécier tous les talens, tout le mérite?

magne est obsédée. C'est cette contagieuse influence qui a infecté l'esprit de la franc-maçonnerie, qui a formé l'union allemande, qui a donné naissance à la secte des illuminés ; qui l'a soutenue et la soutient encore aujourd'hui. C'est elle qui leur a fourni les moyens d'éluder, de ridiculiser les nombreuses accusations, les dénonciations les plus énergiques, les mieux concertées, les mieux soutenues.—Et, encore un coup, c'est à nos sophistes de France, c'est à Frédéric II, que l'Allemagne est originairement redevable de cette fourmilière de petits et de grands conspirateurs contre la religion et le gouvernement, contre toute espèce de subordination.

Je vous ai fait connoître dans ma dernière les d'Argenson et les Choiseul par l'aveu même d'un des adeptes. Que n'aurois-je pas à vous dire sur les coriphées de la philosophie de l'Allemagne, si je pouvois me déterminer à souiller ma plume par le récit des horreurs dont quelques personnes très-dignes de foi m'ont fait le tableau ?

Dans le courant du mois de Mars 1797, je me trouvai à la table du Prince de ***, qui a vécu long-temps avec quelques uns de ces philosophes, et qui, l'ayant été même autrefois, mais rendu depuis aux vrais principes, a réduit ces grands mots de *progrès des lumières, de perfectibilité de l'esprit humain*, et tout le fatras du jargon philosophique à leur juste valeur. On s'égaya long-temps aux dépens de ces *éclaireurs* et *perfectionneurs* modernes. Je pourrois, dit le prince, vous faire la chronique scandaleuse de ces messieurs, car j'ai eu occasion d'en connoître plus d'un. Peut-être en dirois-je plus qu'on n'en voudroit entendre, sur le compte d'un de leurs plus grands capitaines. . . . . Si l'on savoit, ajou-

mais je vais le faire tout de ſuite, tout inutile que cela ſoit.

J'ai connu particulierement ce profeſſeur. C'eſt un des plus grands érudits de l'Allemagne en tout genre de littérature et de ſcience. La ſphere de ſon patriotiſme n'eſt pas moins étendue : elle embraſſe tout l'univers. C'eſt un vrai *coſmopolite*, et, au fond, un bon homme à bien des égards ; mais il n'eſt preſque perſonne à Weimar qui doute qu'il ne ſoit un ardent républicain, et il n'en fait point un myſtère. Je ne m'arrêterai pas à vous prouver cela en forme. Vous n'aurez pour le moment qu'une anecdote : ſi on n'en peut pas conclûre qu'il ſoit illuminé, au moins prouve t-elle que ſon témoignage ſur la *diſparution* de l'illuminiſme eſt très ſujet a caution.

Le 14 Juin 1795, je dinai chez lui. (ne ſoyez point ſurpris de mon éxactitude en fait de dates, car j'ai toujours, en vous écrivant, mon *journal itinéraire* ſous les yeux). J'y rencontrai quelques lettrés allemands connus par leurs opinions coſmopolitiques, et un aimable et loyal Anglois qui pourra, au beſoin, faire foi de ce que je vous raconte. Au deſſert, M. Böttiger, dans un élan démocratique qui lui fit oublier qu'il ſe trouvoit parmi les convives de zélés royaliſtes, des étrangers qui avoient l'honneur d'etre admis chez ſon ſouverain, ſon bienfaiteur, propoſa une ſanté... *à la Republique francoiſe !* et cette ſanté fut propoſée et bue avec enthouſiaſme dans un moment, où les ſoldats de ſon maitre* verſoient peut-être leur ſang ſur les

* Qui ne croiroit, d'après l'éxacte relation de cette ſcène, que M. B. et Co. ne fuſſent opprimés ?... rien pourtant de plus doux, de plus paternel que le gouvernement de M. le duc de Weimar, et, en général, de la plupart des petits ſouverains d'Allemagne. J'ai eu occaſion d'en obſerver, d'en connoitre pluſieurs, et je ſuis bien loin de vouloir ſacrifier la vérité à de vains complimens. Charles Auguſte de Weimar, chef de la branche ainée de l'illuſtre et ancienne Maiſon de Saxe, eſt trop

frontieres pour préſerver leur pays des horreurs d'une invaſion à la francoiſe!

Parmi les convives ſe trouvoit encore le fils de l'illuſtre chantre de nos premiers peres: de ce fidèle peintre de la nature tout à la fois ſimple, touchant et ſublime, dont la lecture dédommage au centuple de tous les dégouts qu'entraine l'étude de la langue allemande *... Ah! que je m'attendois à trouver dans le fils de cet incomparable poète un tout autre homme qu'un violent démagogue!

J'ai l'honneur d'être, &c.

éclairé, trop bon, trop accceſſible, trop ſimple enfin et familier même dans ſes manieres pour qu'il puiſſe jamais devenir un tiran.

* Les partiſans de la littérature allemande, dont le nombre augmente tous les jours, me ſauront ſans doute mauvais gré d'avoir parlé de la majeure partie des écrivains allemands comme d'un tas de *ſcribes* et de *griffoneurs*; et pourtant je n'ai fait, en me permettant ces expreſſions, que me conformer à l'idée qu'en donne le critique allemand que j'ai déja cité; le même qui dit ailleurs " le grand nombre de ces auteurs ne nous " prouve rien de plus ſinon *qu'il y a une multitude de gens qui* " ...ECRIVENT!"... Je ſaurai, en parlant des auteurs de la premiere claſſe, leur rendre la juſtice qu'ils méritent; mais je ne puis mieux faire connoitre la foule des écrivains allemands qu'en traduiſant l'ouvrage dont j'ai fait mention, et je m'en occuperai d'autant plus volontiers, que, dans un petit nombre de pages, cet habile critique donne un appercu, non ſeulement de l'etat actuel de la littérature, mais encore du genre d'éducation aujourdhui à la mode en Allemagne. Il y cenſure avec raiſon l'impudente immoralité des trois quarts des écrivains, ces *inſtituts* de *philantropie*, ce régime des univerſités d'où il ne ſort que des eſprits-forts, des jeunes gens *infirmes* et *diſſolus* " ſiechen " wuſtlings," cette manie du bel eſprit, ces *génies de papillon*, cette folie de philoſopher ſur tout, de décider de tout ſans examen; enfin il s'y plaint de ce que des laquais, des chirurgiens ou barbiers de régiment, des comédiens, ſans talens, ſont devenus tout-à-coup profeſſeurs dans quelques univerſités.

LETTRE III.

11 *Juillet.*

APRÈS vous avoir offert, Monsieur, quelques réflexions générales sur l'état des belles-lettres et de l'opinion publique en Allemagne, je vais, ainsi que je vous l'ai promis, entrer dans quelques détails.

Une ville, qu'on peut appeller sous quelques rapports le berceau de la littérature de ce pays, et que le séjour de trois beaux esprits et savans du premier ordre, fait considérer comme l'Athènes de l'Allemagne, c'est Weimar. La petite cour qu'y tient le Duc de ce nom, est une des plus polies, des moins sujettes aux ennuis de l'étiquette, des plus intéressantes, en un mot, dans ce genre, qu'un étranger puisse fréquenter. On n'y a presque qu'à s'y montrer pour être comblé de politesses; et depuis le plus petit courtisan jusqu'au souverain, il n'est personne qui ne s'empresse d'accueillir, de fêter ceux qui s'y présentent. Le Duc régnant est un homme d'esprit, naturellement reservé, mais très-affable, sensible et bienfaisant; il gagne beaucoup à être connu.

Sa mère Anne-Amélie, Princesse de Brunswick, fait un des ornemens de cette petite Cour. Il n'est point d'étranger, et sur-tout d'homme de lettres qui ne se felicite d'avoir eu l'honneur de la connoître. Douairière du feu Duc Ernest, dès l'année 1758, jolie, spirituelle, et régente des États de son fils à l'âge encore bien tendre de 19 ans, son goût pour les belles-lettres, et la manie, dès-lors générale en Allemagne, la portèrent

malheureusement à imiter l'exemple de son bel-oncle Frédéric II. Elle voulut aussi avoir des philosophes à sa cour. Ce fut en cette qualité qu'elle choisit le célèbre Wieland pour surveiller l'éducation de son fils. Bientôt après Gœthe, l'auteur beaucoup trop fameux des *passions du jeune* WERTHER, Herder &c. vinrent se fixer à Weimar.

Wieland est originaire de la Souabe. Il étoit, je crois, professeur dans la misérable université d'Erfort, lorsqu'une de ses productions philosophiques, *le Miroir d'or*, fixa sur lui les yeux de la jeune Duchesse. Je n'oserois assurer qu'il n'a pas réussi à inspirer à son auguste élève quelque goût pour les principes à la mode. L'auteur des *Dialogues des Dieux*, un des ouvrages les plus impies qui soient sortis de sa plume, n'étoit pas homme à se faire des scrupules à cet égard. Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que ce Voltaire de l'Allemagne, ainsi est-il appellé par ses compatriotes, vit en vrai patriarche, au sein d'une nombreuse famille dont il est chéri et qui fait son bonheur. Il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il commença à écrire. * Quoiqu'en disent quelques lettrés allemands qui se piquent d'originalité, la langue allemande lui a, ainsi qu'à Gottsched le grammairien, de grandes obligations, abstrac-

* C'est un petit homme, aujourd'hui plus que sexagénaire; sa physionomie n'annonce pas au premier abord l'homme de génie; mais ses traits s'animent, ses yeux lancent des éclairs, dès que la conversation les a mis en jeu. Jamais Savant ne m'a autant captivé dans la conversation. Il a encore tout le feu, toute la vivacité d'un jeune homme; et son érudition dans les langues grecque, latine, angloise, françoise et italienne est si étendue, si profonde, ses idées si nettes et si bien classées contre l'ordinaire des Erudits Allemands, qu'on conçoit à peine comment il a pu suffire à tant de travaux C'est acheter bien cher, il faut en convenir, une réputation dont, sous bien des rapports, tout honnête homme devroit rougir.

tion faite de ses principes et de son style licentieux. Elle étoit encore dans une espèce d'enfance, lorsqu'il la débarassa d'une infinité d'entraves grammaticales. Depuis le moyen âge, presque tous les savans allemands ont écrit en latin, et on donnoit encore dans les écoles publiques, toutes les leçons en cette langue, en 1688. Thomasius fut le premier qui, par son journal allemand, introduisit alors l'usage de la langue nationale dans les universités; mais la division topographique du pays, la diversité des mœurs, le manque d'un centre commun de réunion pour les savans, le défaut d'encouragemens et sur-tout le goût de Frédéric II pour la littérature françoise, la protection qu'il accorda aux savans et beaux esprits de cette nation, et son aversion pour ceux de son pays, contribuèrent à retarder le perfectionnement de la langue. Il faut avouer que, quoiqu'elle soit plus riche qu'aucune autre langue vivante, elle n'est ni harmonieuse, ni concise, ni claire; ses phrases, ses périodes, ses éternelles parenthèses sont souvent si obscures, si compliquées, si entortillées les unes dans les autres, qu'on a de la peine à y fixer l'attention, à en démêler le vrai sens. Wieland ne pouvant franchir d'un saut l'intervalle de tems nécessaire pour polir graduellement les langues informes, se créa un style pour lui-même. Il fit passer dans sa langue un grand nombre d'idiotismes de la Françoise, en un mot, il *françisa* l'Allemand autant qu'il étoit possible, et il le fit avec goût, avec discernement et partant avec succès... Que n'a-t-il été moins habile! Il auroit moins fait connoître à ses compatriotes les extravagances, les impiétés de nos sophistes! — Avant lui, Opitz, Canitz et quelques autres avoient écrit des vers supportables. Haller, Haguedorn, Gellert &c. se mirent dans la suite sur les rangs; mais

Wieland les effaça tous, non seulement par la correction, la légèreté, la clarté, l'élégance de son style, mais encore par ce sel attique dont la plupart de ses ouvrages abondent. — Tel est, Monsieur, l'écrivain qui a contribué, plus que tout autre par ses écrits, à la propagation du philosophisme dans son pays, et qui le propage encore tous les jours par son *nouveau Mercure allemand* et autres productions. Il n'avance pas moins la cause de l'immoralité par le funeste talent qu'il possède de voiler d'une gaze légère les objets les plus indécens, les plus obscènes.

Quoiqu'il ait écrit autrefois contre la Constitution de 1791 (voyez le Mercure allemand, Janvier 1792) il s'en faut de beaucoup qu'il condamne tout ce qui s'est passé depuis. " Vous " autres François, me disoit-il un jour, vous avez " trop d'esprit pour faire valoir une cause comme " celle-là.... Mais attendons pour juger la Révo- " lution, qu'elle soit finie. C'est une grande ex- " périence dont on ne peut juger sainement qu'à- " près en avoir vu les derniers résultats. "

Gœthe, le Shakespear des Allemands, connu par quelques bonnes tragédies, plusieurs romans et sur-tout par son Werther, * passe pour écri-

* Ce roman de Werther n'est pas, ainsi qu'on le pense communément, fondé sur un fait unique. La première partie est le récit de ce qui est arrivé à Gœthe lui-même: l'autre n'est, à ce qu'on m'a plusieurs fois assuré à Weimar, que l'histoire embellie d'une catastrophe de ce genre arrivée à un fils de l'abbé de Jérusalem de Brunswick. La Charlotte de Werther n'étoit ni jolie, ni intéressante, morte en 1794. — Le mal qu'a fait ce roman est incalculable: Le suicide y est représenté sous les couleurs les plus innocentes, et comme dernière ressource d'un amour malheureux. Je l'ai vu plusieurs fois dans les mains de jeunes personnes dont la situation étoit assez analogue à celle de Werther: et combien ne s'en trouve-t-il pas tous les jours? Voici deux exemples du mal qu'a fait ce livre.

Un jeune Anglois voyageoit avec moi en France, en 1791, dans une voiture publique. C'étoit, à ce qu'il me parut, un

vain plus original, mais moins poli, moins gracieux que Wieland. En effet, depuis que celui-ci a commencé d'écrire, la langue s'est beaucoup épu-

échappé de la maison paternelle. Je lui inspirai de la confiance, et il m'ouvrit son cœur. J'appris de lui que, tandis qu'il donnoit, à Paris, carrière à ses premieres passions, il se prit d'amour, mais d'un très-sérieux amour, pour une actrice de l'Opéra. L'état de sa fortune ne lui permit pas d'abord de faire des propositions. Enfin un renfort de finances arriva, et le *Mylord* n'eut pas de peine à se faire goûter. On prit des arrangemens; mais, avec les filles de Terpsichore, que sont tous les arrangemens du monde, lorsque la bourse cesse de les cimenter? Il n'eut plus de charmes aux yeux de sa Laïs, dès qu'il n'eut plus de guinées. Par une fatalité qui n'est pas commune, il n'eut pas le courage de la mépriser, et ses lâches rigueurs ne firent qu'accroître son amour. Que faire? Il quitta Paris pour se rendre à Calais, et attendre là ou de nouvelles finances ou la mort. J'aurois été le plus misérable des hommes, me dit-il, si je n'avois trouvé dans un petit livre de grands sujets de consolation. Non, jamais, s'écria-t-il, on n'a mieux écrit pour un amant désespéré! Aussi fait-il la seule nourriture de mon ame depuis le cruel moment de notre séparation. Je fus curieux de voir ce précieux livre..... Il tira de dessous sa veste un très-petit format superbement relié, qu'il avoit placé sur son cœur..... C'étoit Werther. Je suis bien à plaindre, continua-t-il, en me le donnant, mais dans ce petit livre je trouve le remède à tous mes maux, et bientôt je serai moins malheureux, ou je ne serai plus!

Quelques efforts que j'aie fait depuis pour me procurer quelques renseignemens sur cet infortuné jeune homme, je n'ai pas réussi

Une autre scène plus tragique se passa à Weimar presque à la porte et sous les yeux de Gœthe. Le récit m'en a été fait par le principal témoin oculaire. On ne m'a pas assuré à la vérité que la lecture de Werther a occasionné cette catastrophe; mais je laisse au lecteur à juger s'il faut l'attribuer à une autre cause.

Il y a près de 18 ans, c'est-à-dire, peu après la publication du roman de Werther, que Mlle de L*** jolie personne âgée d'environ vingt ans, devoit suivant le conseil de ses parens, épouser un jeune homme digne à tous égards de son estime; mais elle avoit donné son cœur à un autre, et le parti n'étoit pas sortable. Placée entre le devoir et l'amour, elle croit, ainsi que Werther, ne pouvoir opter dans cette cruelle alternative, que pour la mort. Un pistolet lui paroît aussi l'instrument le plus propre à exécuter son dessein; mais n'étant point accoutumée au ma-

rée. Toujours pesante et embarassée, elle marche au moins de ses propres forces, et Gœthe a le mérite de s'en être servi sans *alliage*. Il a aussi,

nîment des armes, elle craint de manquer son coup. Elle court à son frère, place le pistolet dans sa bouche, en appuie l'embouchure sur les dents et lui demande, en apparence dans le plus grand calme, si de cette manière on seroit bien sûr de se porter un coup mortel. Le frère alarmé la prie de cesser cet affreux badinage et l'oublie bientôt. Cependant Mlle de L*** disparoît, et ses parens désolés la font envain chercher par-tout. Durant son absence, la baronne de S*** la dame même de qui je tiens cette anecdote, l'envoya inviter à un bal qu'elle donnoit à la noblesse à l'occasion de l'aniversaire du jour de naissance de la Duchesse régnante. On fit dire qu'elle étoit indisposée. Mde. de S*** l'envoie inviter de nouveau peu avant le bal, l'assurant qu'on ne l'obligeroit point de danser : que toutes ses amies seroient bien aises de la voir, et qu'elle quitteroit le bal quand il lui plairoit. Il n'y avoit pas long-tems qu'elle avoit envoyé ce message, lorsqu'elle entendit un grand bruit dans l'appartement voisin de la salle où la danse venoit de commencer. Elle s'y rend aussitôt, voit plusieurs personnes affairées autour d'une femme dont les vêtemens étoient trempés d'eau, demande à grands cris ce que ce peut être.....Elle est noyée ! Elle est morte ! Lui crie-t-on.....c'étoit Mlle de L*** ! ———La mort n'avoit point encore altéré les beaux traits de son visage; on l'auroit cru plongée dans un profond sommeil, tant la fraîcheur de son teint et les belles couleurs qui animoient ses joues, annonçoient la santé. Elle étoit vêtue d'un habit d'amazone et enveloppée dans un grand mantelet dont la capuche couvroit sa tête. Envain s'efforça-t-on de la rappeller à la vie : elle n'étoit déjà plus lorsqu'on la tira d'une rivière qui coule auprès de la maison de la baronne.

Le pont d'où elle se précipita dans la rivière n'est pas éloigné de la maison qu'habitoit alors Gœthe. C'etoit en hiver et il geloit très-fort. Sans doute qu'un coup d'apopléxie l'étouffa d'abord dans l'eau.———Elle avoit laissé dans sa chambre un billet pour son père, lequel portoit en substance, que ne pouvant être à l'avenir que très-malheureuse, elle avoit cru qu'il valoit mieux s'ôter la vie que de la traîner au milieu des plus grands chagrins ; qu'elle le prioit de ne point s'affliger d'un évènement qui terminoit si promptement toutes ses peines.

Huit ou dix jours auparavant, pareille fantaisie étoit venue dans la tête d'une autre femme ; mais on la secourut à tems. ———Ne trouva-t-on pas dernièrement, à Paris, le roman de Faublas dans la poche d'une jeune personne qui s'étoit précipitée du pont royal dans la Seine ?

après le Voltaire allemand, celui de servir un des mieux la cause du philosophisme et de l'immoralité. Plusieurs articles d'un journal qu'il écrivoit en 1796, étoient dignes d'un Pétrone ou d'un Arétin. Les épigrammes scandaleuses qu'il publia en 1797 dans son Almanach des Muses, de concert avec le sophiste Schiller, ont révolté contre lui presque toute l'Allemagne, et c'est beaucoup dire. *

A côté de ces deux beaux esprits, tenant d'une main la lyre d'Horace et d'Anacréon, et de l'autre, faisant résonner les cordes de la harpe de David, brille le pasteur Herder, sur-intendant général ou chef de l'Eglise Luthérienne du Duché. Il est sur-tout connu par sa *philosophie de l'histoire* et nombre d'autres ouvrages philosophiques et théologiques, dont quelques-uns méritent de figurer, pour le fond et pour la diction, à côté de ceux de Gœthe et de Wieland. Vous jugerez de ses talens pour servir la cause des Voltaire, des Bahrds, des Weishaupt &c. par son apologie de Spinosa.

" Ce seroit bien se méprendre, dit-il, dans un " de ses dialogues, sur le but de cet ouvrage, que " de ne le regarder que comme une pure apolo- " gie de Spinosa. *Spinosa n'en a point besoin.* " Jen'ai en écrivant ce dialogue d'autre objet en " vue que de jetter quelques fleurs sur les sentiers " que j'ai suivis dans ma jeunesse. Si je m'en " suis éloigné depuis, c'a été en partie l'effet de " l'enchaînement de mes idées, en partie la faute " de mon siècle. Je souhaite que ce que je n'ai " pu qu'indiquer ici sous la forme du dialogue,

* Ce Schiller est mis avec raison par le professeur Hoffman au rang des illuminés d'Jena et à côté du citoyen actif Campe et autres. (Voyez pages 18, 64, &c. de son avertissement, 2de. partie.

" *remette en vogue un système bien plus conve-*
" *nable à notre philosophie.* †

L'auteur prétend prouver dans cet ouvrage qu'on n'a pas bien compris jusqu'à présent le système de Spinosa, et que tous les principes qu'on en a extraits, toutes les conséquences qu'on en a déduites, n'existent que dans l'imagination des commentateurs. Ainsi l'immortel, le profond Fénélon qui a étudié, fait connoitre et combattu ce système avec tant de succès (*) n'est plus qu'un ignorant, qu'un don Quichotte qui s'attaque à des moulins à vent; et l'univers chrétien qui partageoit avec cet illustre prélat et autres savans de la première classe, l'horreur que doit inspirer un système aussi monstrueux, aussi funeste, partage aussi son aveuglement! Ainsi l'a décidé le grand Herder; et l'auteur du mercure allemand déclare que " quand l'objet de cet écrit ne seroit que de faire mieux connoitre la doctrine " de Spinosa, ce seroit déjà un *des ouvrages les* " *plus utiles pour le siècle où nous vivons....* Mais " ce qui nous a plu le plus dans ce petit écrit, " c'est l'effet tout particulier qu'il produit sur l'es- " prit du lecteur. En général chacun est porté " à embrasser tel ou tel système et à condamner " tout ce qui en contredit les principes. Ici, c'est

† Man würde den zweck dieser schrift sehr verkennen wen man sie bloss für eine ehrenrettung des Spinosa hielte. Spinosa hat diese ehrenrettung nicht nöthig, und es ist meinen zweck gemäss, iezt bloss die hand habe eines opfergefässes werden, aus welchem ich einige tropfer den altar meiner Jugend darbringen wollte. Warum ich von ihm ausging, lag theils in der reihe meiner gedanken, theils in veranlassungen die meine zeit mir selbst darbot. Ich wünschte dass was hier im gespräch bloss angedeutet werden konnte, eine unzerer philosophie angemessenere form erlebte. Einige gespräche von J. G. Herder, pag. 4 de la préface.

* Traité de l'existence de Dieu, Chap. III. réfutation du Spinosisme.

" *des*

" toute autre chose. *Il s'y trouve à la vérité bien*
" *des idées qu'on attaquera, qu'on rejettera ; mais*
" *dès qu'on est arrivé à la fin, la tête des lecteurs*
" *est tellement remplie d'autres objets que adieu*
" *systêmes, adieu parti, &c. tout est oublié.* " (†)

Je vous ai fait connoître, Monsieur, les plus importans personnages de *l'Athènes* germanique. Vous pouvez par cet échantillon juger de toute la pièce. De plus longs détails m'éloigneroient trop de mon but.

De vous assurer maintenant que Weishaupt comptoit ces Messieurs parmi ses disciples, c'est ce que je ne saurois faire ; mais vous saurez que conclure de tout ce que je viens de vous dire et de leurs liaisons intimes avec les illuminés d'Jena. Eux seuls ont pu déterminer le Duc à se mettre sur les rangs, et le bon sens, la pénétration de ce prince lui ont suffi pour découvrir le piége. Je vous garantis qu'il déteste les jacobins et tout ce qui tient au jacobinisme aussi cordialement que vous et moi, quoiqu'il les tolère de la meilleure grâce du monde. D'ailleurs, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, il ne sauroit presque faire autrement.———La Duchesse régnante leur est encore moins favorable ; cette princesse, Louise de Hesse-Darmstadt, dont le nom seul est un éloge dans l'esprit de tous ceux qui la connoissent, ne laissent échapper aucune occasion de témoigner combien elle a en aversion tous ces régénérateurs et perfectionneurs modernes; et je me rappelle encore avec plaisir les réflexions judicieuses, les plaisanteries pleines de sel et de finesse que je lui ai entendu faire sur leur compte.

C'est encore la sequelle philosophique qui a porté le Duc de Weimar à appeller dans son université d'Jena le professeur Fichte, ce violent

† Anzeiger der Teutschen, Merc., Nov. 1787, p. 163, 164.

Kantiste connu par la profession ouverte qu'il fait d'un jacobinisme, outré et par les fréquentes disputes et batailles entre étudians que sa doctrine a provoquées. J'étois à Weimar lorsque le Duc se vit obligé d'y envoyer des troupes pour y mettre le holà. On vit durant et après le tumulte la cocarde et les rubans tricolores décorer les chapeaux et les habits, et nombre de têtes électrisées invoquer à grands cris le secours de la horde au bonnet rouge. La vraie cause de cette insurrection fut la défense faite aux jeunes gens par le sénat académique de célébrer l'anniversaire de l'insurrection de 1792, ce qu'on leur avoit jusqu'alors laissé faire impunément.

Ce seroit ici le cas, Monsieur, de vous donner quelques détails et sur la doctrine et sur la personne du célèbre Kant ; mais j'aurois tant de choses à vous dire sur ce philosophe et ses principaux lieutenans ; j'aurois tant de folies, de sottises, d'horreurs à vous découvrir en vous développant tous les replis, toutes les sinuosités d'un système aujourd'hui à la mode dans toutes les Universités d'Allemagne, que ce seroit trop entreprendre pour le moment. Je vous dirai seulement, puisqu'il est question de Fichte, aujourd'hui professeur de philosophie dans l'Université d'Jena, qu'il rédige, de concert avec un professeur de théologie nommé Niethammer, une feuille périodique que je regarde comme un des principaux véhicules de l'insubordination civile et religieuse. Cette production a pour titre : *journal philosophique*, et elle est bien nommée dans le sens que ces Messieurs attachent aujourd'hui à ce terme. Ce champion de la *philosophie critique* de Kant est regardé en Allemagne comme un de ses plus grands soutiens, et il mérite cette réputation. Son journal n'a en effet pour objet que de prouver la vérité et l'utilité du Kantisme, et ce n'est qu'à travers un ba-

ragouin presque indéchiffrable, une multitude de mots nouveaux et barbares, inventés exprès par Kant et ses disciples pour rendre des idées suivant eux toutes nouvelles, qu'on démêle le vrai but de cette philosophie. Elle n'en a d'autre que de renverser toute espèce de religion pour lui substituer la raison. C'est ce que soutient le professeur Fichte sans déguisement, de l'aveu même du rédacteur de cette infâme gazette littéraire de Gotha dont je vais vous parler tout-à-l'heure, qui plus prudente, plus adroite, mais beaucoup plus dangereuse encore que le journal de Fichte, n'affecte de louer la religion en plusieurs endroits, que pour pouvoir lui porter ailleurs des coups plus assurés. Voici donc ce qu'elle dit du 6me n°. du journal philosophique en 1797. " L'idée que l'auteur (de l'essai sur l'esprit du Luthéranisme), nous donne de la religion, et dont il conclut que *tout systéme de religion chancèle dans ses fondemens*, et qu'il ne sera plus question de religion, dès qu'une philosophie qui déclare la vertu néeessaire pour l'amour d'elle-même, régnera sur les peuples, *a déjà été mise en principe par les éditeurs de ce journal.* " *

Au reste tous les Kantistes ne s'accordent pas ensemble, et quoiqu'ils conviennent assez généralement du fond, ils ne font que se chamailler pour les formes. Les commentateurs Fichte et Niethammer se mocquent des interprètes et gloseurs Jacob et Reynolds, et ceux-ci le leur rendent bien. Gräffe, aussi un des lieutenans de Kant professeur de théologie à Gœttingue, prétend que son maître ne nie pas la possibilité des miracles dans la doctrine de la pure raison sur les

*Gazette litt. de Gotha, 28 Juillet 1798, pag. 531.

cathégories de la *causalité*, * ce que quelques autres avoient avancé. Krug, professeur de l'Université de Wirtemberg, Klein à Halle, propagent les principes de cette philosophie tout en prétendant la venger des calomnies des ignorans et des bigots, Nicolaï qui a son système à lui, jette à pleines mains le ridicule sur Kant avec qui il a eu quelques démêlés, et sur tous les Kantistes; † mais il a beau faire, on ne pense plus en Allemagne, on ne raisonne plus, on ne *théologize* plus que par Kant; et on fait tout cela avec tant d'enthousiasme et en des termes si hétéroclytes, si barbares, qu'un étranger ne sait vraiment pas s'il doit en pleurer ou en rire.———Encore un mot ou deux sur le style et sur la logique à la mode, et j'ai fini.

Le sieur Maimon dans un ouvrage intitulé, histoire *pragmatique* de l'idée de philosophie et jugement sur la nouvelle méthode de philosopher, s'exprime ainsi : " il faut que les premiers fondemens des connoissances soient indémonstrables, comme étant sous un rapport, *a parte ante*, " des *facta* immédiats de l'évidence (et non dérivés de principes antérieurs) ; mais sous un " autre rapport, *a parte post*, ils sont également " *indéducibles* (et non prouvés par ce qui est " prouvé par eux), puisque dans le premier cas, " ils ne seroient pas sans cela les premiers principes, et que dans le second, le principe et la " conséquence prendroient la place l'une de

* Voyez son ouvrage de miraculorum naturâ philosophiæ principiis non contradicente &c.... Ce Gräffe est aussi rédacteur d'un journal ou magazin philosophique rédigé sur les principes de la *catéchétique* de Kant, ouvrage que Weishaupt recommande à toute l'Allemagne comme " absolument néces- " saire à tous ceux qui veulent entendre comme il faut l'art " de catéchiser. " (Gazette de Gotha 31 Janvier 1798 p. 71.)

† Voyez le roman de Nicolaï, leben und meinungen sempronius Gundibert, cines deutschen philosophen.

" l'autre. Il n'est pas plus nécessaire de déduire " des principes les axiômes et les *postulats* des " mathématiques que d'en prouver les consé- " quences: on en est bien convaincu sans avoir " recours aux preuves. Mais cela n'a lieu en " philosophie que dans les principes, formes et " fondemens logiques de nos connoissances, et " non dans les *transcendentals*; car là on exige " deux choses pour la *réalité objective* d'une idée " ou d'une forme, un sens fixe et un *usage pos-* " *sible*. C'est ainsi que les principes transcen- " dentals présupposent les logiques sans lesquels " ils ne peuvent avoir un sens fixe, et ensuite l'*ex* " *périence possible* sans laquelle ils ne peuvent " être d'usage." Que de détours, quel galimathias pour exprimer les choses les plus simples! —— Voici un autre écrivain qui s'exprime un peu plus clairement, mais ce n'est que pour faire plus de mal: il prétend prouver qu'un zèlé Kantiste peut être un bon citoyen, et il fait à ce sujet une distinction assez plaisante. " Ce n'est, dit-il, que " lorsque les élans de l'homme vers le bonheur " ou vers la perfection, ou bien vers un autre " objet ou matière de la volonté humaine, con- " sidéré comme le principe pratique le plus élevé " de la raison, *qu'on a le droit et que c'est un de-* " *voir de s'opposer au chef de l'état en tout ce qui* " *ne peut pas se concilier avec notre bonheur, no-* " *tre perfection ou autres objets de notre volonté.* " Suivant cette théorie, ainsi qu'étoient toutes " les autres théories, (en Allemagne sans doute) " avant qu'eût paru celle de la *critique, toute* " *imposition oppressive, toute violation des limites* " *naturelles ou positives de l'exercice de la souverai-* " *neté devient un motif plausible d'insurrection, et* " *si cela ne suffit pas, d'une révolte, d'une révo-* " *lution complette;* mais lorsque conformément " aux principes formels de la philosophie morale

" critique, la raison ordonne simplement qu'on " agisse partout d'après les maximes généralement reçues, elle exige que chacun s'y conforme, quelque désavantage qu'il lui en puisse arriver. Chacun doit donc respecter les loix de l'état, " et se soumettre à la volonté du souverain &c. * "

En voilà bien assez, Monsieur, pour vous donner une idée de cette dangereuse philosophie; car je n'ai pas le courage de vous parler de la *propædentique* de la pure philosophie, des *catégories*, des *schemes*, des *prédicats*, des *apparences*, de la métaphysique des *sensibles* et des *sur-sensibles*, des *principes syntétiques*, du *pur esprit*, des *conditions de la possibilité de l'expérience &c.* de vous développer les idées méthodiques de Kant sur la nature du *dogmatisme* qu'il divise en quatre systêmes fondamentaux, savoir: 1°. le *dualisme empirique* et *transcendant*; 2°. le panthéisme et spinosisme; 3°. le matérialisme grossier et raffiné; 4°. l'*idéalisme* qui se divise en *problématique*, *spiritualistique* et *monadologique*; de vous représenter tous les systêmes de l'école qui ont le dogmatisme pour base, qui se divisent sous la plume des Kantistes en *ontologie rationale*, *psycologie*, *kosmologie et théologie*; celle-ci se soudivise encore en *homilétique*, *catéchétique*, *ascétique* et *pastorale*, lesquelles sont combattues par différentes espèces de septicisme, &c. &c. Je vous fais grace du reste, Monsieur, pour vous occuper d'un sujet qui vous touche de plus près. Je m'empresse de vous conduire d'Jena à Gotha où Weishaupt et ses adeptes vont vous parler sans figures, vous déclarer tout net que ce que vous venez d'écrire sur les illuminés n'est qu'un

* Voyez l'ouvrage intitulé *über das verhaltniss der critischen philosophie zur moralischen und religiosen Kultur des menschen.* 1798.

tissu de mensonges, de calomnies, de visions d'un cerveau en délire.

Depuis que le fondateur de l'illuminisme s'est retiré dans cette ville, on l'a soupçonné d'être l'inventeur d'un nouveau genre d'association propre à augmenter dans la suite le nombre de ses adeptes. (*) Une autre de ses occupations est de surveiller, de diriger la rédaction de la *gazette littéraire de Gotha*, depuis long-tems un des principaux véhicules de l'illuminisme. L'objet de cette feuille périodique est de faire connoître tous les nouveaux ouvrages qui paroissent en Allemagne, d'en donner quelquefois l'analyse, quelquefois des extraits, de les juger, de les recommander au public, ou de les décrier suivant qu'ils sont plus ou moins favorables aux progrès de la secte. Dans un pays où la nation semble n'être partagée qu'en deux classes, en auteurs et en lecteurs; où plus de trois millions de volumes nouveaux circulent annuellement; ce n'est pas, vous en conviendrez, avoir choisi le moindre moyen d'influencer l'opinion publique, que de se charger de l'éclairer sur le mérite ou le démérite de tant de productions. C'est au contraire une fonction bien digne du grand Weishaupt et vous jugerez par la manière dont il s'en acquite, qu'il ne dément point les grandes idées que vous nous avez données de ses talens, de sa profonde scélératesse.

Quoiqu'il ne soit question dans cette feuille que d'ouvrages allemands, on y trouve souvent une courte notice des livres nouveaux publiés chez l'étranger. Voici ce que Weishaupt ou son substitut dit de vos mémoires.

" Une production de l'abbé Barruel a fixé en " Angleterre l'attention de tout le monde. Elle

(*) Voyez l'Appendix, N°. VI.

" a pour titre: " Mémoires pour servir à l'his-
" toire du Jacobinisme, " et est divisée en trois
" parties. Il expose dans la première une con-
" juration formée contre le christianisme, et il
" met nommément au rang des conspirateurs les
" *plus grands princes et philosophes de l'Europe,*
" *la plupart morts.* Dans la seconde, il est
" question d'une ligue dirigée contre la Consti-
" tution monarchique. On y trouve aussi une
" histoire de la Franc-Maçonnerie dont le plus
" grand secret *paroît être* à l'auteur le dessein
" de propager le système de la liberté et de l'é-
" galité. Dans la troisième, M. Barruel déve-
" loppe les principes des illuminés, *qu'il appèle*
" une *conspiration antisociale.* — On dit que
" M. le professeur Robinson d'Edinbourgh a
" publié presque en même tems un écrit sur le
" même sujet, une " preuve d'une conspiration
" contre toutes les religions, tous les gouverne-
" mens de l'Europe. " *Il est assez particulier*
" *que la même idée soit aussi venue en tête dans*
" *le même tems à différens lettrés allemands.*
" *Quelle peut être la cause de cela* (*) *?* "

Vous avez sûrement déjà remarqué ce que donne à entendre Weishaupt, lorsqu'il observe que vous mettez au rang des conspirateurs les plus grands princes et philosophes, *la plupart morts*; que le secret de la Franc-Maçonnerie vous *paroît être* le dessein de propager la liberté et l'égalité; mais la réflexion suivante est impayable. " Il est assez particulier que la même " idée soit aussi *venue en tête &c..* " par cette courte observation il inspire plus de prévention contre vos mémoires que s'il s'étoit permis les in-

(*) Gothaische Gelehrte zeitungen, 9 Mai 1798. p. 328. es ist sonderbar dass auch verschiedene deutsche Gelehrte *zu derseben zeit auf diese gedanken gekommen sind. Was ist wohl daran ursache ?*

jures

jures les plus grossières. En vous attaquant de front, on auroit apperçu le bout de la queue du renard, et on se seroit peut-être moqué de lui, au moins en Angleterre : il espère plus de succès de ses expressions artificieuses. Une idée qui *vient dans le même tems en tête* à plusieurs savans anglois, françois et allemands doit naturellement être l'effet d'un plan concerté ; et ce plan doit être sans doute concerté ou par les jésuites, ou par les rois despotes qui voudroient supprimer les francmaçons et autres associations secrètes. Or, pour paroître fondé à les supprimer, il faut les faire accuser à tort et à travers ; il faut les représenter comme des conspirateurs contre la monarchie et contre l'état social. Rien qu'un tel plan a pu *faire venir en tête dans le même tems* à tant d'écrivains, d'insulter les honnêtes gens..... Le rusé bavarois ! Il a plus dit dans une ligne qu'il n'auroit pu en dire d'une autre manière en cent pages.

Mais s'il a pu s'empêcher d'exhaler sa rage en rendant compte d'un ouvrage que peu de personnes chercheront à se procurer, il ne peut plus garder de mesures, lorsqu'il est question de la vie de Zimmermann, c'est-à-dire, d'une petite brochure qui va circuler dans toutes les mains et qui peut lui faire un tort incalculable. Il ne craint donc pas d'avancer, six mois environ après avoir fait mention de votre ouvrage, que tout ce que Tissot dit de la secte des illuminés n'*est qu'un conte*, qu'un fantôme qui n'existoit que dans le cerveau dérangé de Zimmermann..... Quelle fourberie, quelle audace ! Voici ses propres termes :

" Chez les frères Hahn se trouve la vie du che-
" valier de Zimmermann, conseiller aulique et
" médecin du roi à Hanovre, par A. D. Tissot,
" &c... avec des remarques par le traducteur,
" 1797..... La relation de la dernière époque

" de la vie de Zimmermann fourmille d'erreurs.
" Tissot qui n'avoit pas la moindre idée de la lit-
" térature allemande, s'est laissé persuader ici
" les choses les plus extraordinaires. Tout ce
" qu'il y dit de la propagation de l'ordre des illu-
" minés qui influa sur les auteurs de la *Bibliothè-*
" *que générale d'Allemagne* et du *Journal de Ber-*
" *lin* (Nicolaï et Biester) et que Zimmermann
" eut, le premier, le courage de dénoncer, *est*
" *un conte* (*ist ein mahrchen*) quiconque est
" bien au fait de la littérature allemande *sait*
" *bien tout le contraire.* Il sait que la conduite
" de Zimmermann envers ceux qu'il appelle illu-
" minés n'est pas justifiable, et tout ce qu'on peut
" dire pour l'excuser, c'est que l'hypocondrie
" et une santé entièrement ruinée (dont Tissot
" nous donne lui-même une assez bonne idée)
" lui ont représenté les choses *sous une forme*
" *absolument fausse. On ne peut que rire,* lors-
" qu'on entend un Tissot parler d'une production
" aussi misérable qu'est le journal de Vienne par
" Hoffmann, comme d'un ouvrage important. Que
" cette méprise soit un avis à tout auteur de ne
" point écrire des choses qu'il ne peut exami-
" ner lui-même. Si Tissot avoit pu lire et juger
" avec impartialité les *saloperies* de Hoffmann, (*)
" il nous auroit sans doute représenté cette cons-
" piration *imaginée par Zimmermann* sous les
" mêmes traits qu'il nous a dépeint sa maladie.
" Le traducteur déclare dans sa préface qu'*il*
" *n'est pas content* de ce que dit Tissot sur l'illu-
" minisme. *On y auroit vu plus volontiers,* mal-
" gré tout ce qu'en dit le traducteur, *quelques*
" *remarques justificatives de sa part.* (**) "

(*) C'est pour mettre le lecteur à même d'apprécier ces *saloperies* que je joins à ces lettres les N^os. I, II et III de l'Appendix. Ils feront mieux connoître le professeur Hoffmann que tout ce que je pourrois dire de cet estimable écrivain..

(**) Die Erzahlung bes letzten zeitraums von Zimmermanns

Eh bien! Monsieur, n'avois-je pas raison de vous dire qne le dessein de Weishaupt, en faisant sur vos mémoires les réflexions que j'ai citées, étoit de faire croire que vous n'aviez écrit contre les franc-maçons et illuminés, aussi bien que M. Robison et les autres, qu'en vertu d'un plan concerté pour abolir toutes les associations secrètes?

Que sont maintenant aux yeux du gazetier la dénonciation de la cour de Munich, la publication, l'envoi officiel des archives de la secte aux différentes cours, [*] les dépositions solennelles de MM. Renner, Cosandey, Utschneider et Grünberger; [†] les écrits de Hoffmann, de Zimmermann, de Robison et les vôtres, sinon

leben ist voll irrthümer. Tissot, der gar keine kennt niss der deutschen literatur hatte, liess sich hier die seltsamsten dinge auf heften. *Alles* was hier von ausbreitung des Illnminatenordens erzahltt wird, der auf die verfasser der allg. deuts. bibliot. und der Berlinismonatsschrift gewirkt, und den Zimmermann zwerts den muthgehabt habe anzugreifen, *ist ein mahrchen.* Werdie deutche litteratur Kennt, *weis das alles ganz anders;* weis auch das Zimmermanns betragen gegen die, welche er illuminatem nennt, nich zu billigen ist; uud zu seiner entschuldigung kann nur das dienen, das *hypocondric und ganzlich zerrutete gesundheit* (die T. sebst stark genug beschreibt) *ihm die dinge in einer ganz falschem gestalt vorgestellt haben.* Man muss *lacheln,* wenn man einen Tissot von einem *so elenden* machwere *wie Hoffmanns wiener zeitschrift, als von einem wichtigen* werke reden hort. Das muss iedem eine warnung seyn, nicht von dingen zu schreiben, die man nscht selbst Prüfen kann. Hatte Tissot Hoffmanns *sndelein* selbst lesen und unpartheiisch prüsen konnen, so wurde er die *verbindung zimmermenns, mit denseben, vormuthlich unter die zuge gestellet haben, wodurch er uns seine krankeit* schildert. Der ubersetzer aussert in der vorrede, dass er mit dem was hier uber den illuminatismus vorkomme, *nicht zufrieden sey* lieber wurde man, trotz dem waser daruber sagt, es doch geshhen haben, wenn er berichtigende anmerkungen hinzugefugt hatte. (Goth. gelch. zeit, den 13ten October 1798. s. 734.

[*] Mémoires, tome 4, p. 257.

[†] Ibid. 221 et suiv.

autant de *contes imaginés par des ignorans de la littérature allemande*, par des *hypocondres*, des visionnaires dont le cerveau est dérangé ?

Cette prétendue et absurde réfutation de ce qu'avance Tissot dans la vie de Zimmermann, n'est visiblement fondée que sur les deux assertions suivantes: " Zimmermann étoit hypocondre dans les dernières années de sa vie, il ne vit donc que des fantômes, il ne fit que déraisonner. " " Tissot ne savoit pas l'allemand, il n'avoit pas la moindre idée de la littérature allemande ! " Quelle idée Weishaupt s'est-il donc formé du public allemand puisqu'il compte lui en imposer par des subterfuges aussi misérables, aussi puériles ? Et quel est donc ce public allemand qui s'est contenté d'une pareille réponse à une dénonciation si sérieuse et si bien soutenue ?

Une confiance aussi impudente de la part de Weishaupt ne justifie-t-elle pas pleinement ce que je vous ai déjà observé dans ma précédente lettre, savoir : que ces conspirateurs sont parvenus à faire accroire à presque tous les princes d'Allemagne que les complots dont on les accuse ne sont *qu'imaginaires ?* Aussi n'ai-je jamais douté que les Ducs de Gotha et de Weimar, et le coadjuteur de Mayence ne fussent de ce nombre. Le premier a, jusqu'en 1791, applaudi à la révolution de France, et favorisé jusqu'à un certain point les principes sur lesquels elle étoit fondée. Depuis cette époque il a entièrement changé d'opinion, et il suffit de l'avoir ouï parler une seule fois sur ces matières, pour s'en convaincre ; mais il n'en est pas ainsi de Marie-Charlotte, princesse de Meiningen, son épouse. Si je n'avois connu d'avance mille traits de sensibilité et de bienfaisance qui ont toujours formé le fond de son caractère, quelle idée me serois-je fait de

son altesse, après ce qu'elle m'a dit à moi-même, en présence d'une assez nombreuse compagnie?

Etant à diner à la cour de Gotha, je témoignai ma surprise à mon voisin, de ce que, contre la coutume des autres petites cours, il ne se trouvoit point de dames à table. Nous n'y en voyons jamais, me répondit-on; Madame la duchesse régnante évite, autant qu'il est possible, toute sorte de représentation; mais elle reçoit des étrangers. En effet, vers la fin du dîner nous fumes invités à venir prendre le café chez elle. Un extérieur extrêmement simple, on pourroit même dire, négligé; un accueil on ne peut plus obligeant et cordial, des attentions pour les étrangers portées jusqu'à vouloir bien leur servir elle-même le café; voilà ce qui me frappa d'abord dans cette entrevue. Bientôt après la duchesse me fit l'honneur de m'entretenir sur les affaires du temps, et la manière dont elle en parla d'abord me fit croire un moment qu'elle ne faisoit que plaisanter; je m'apperçus enfin, à mon grand étonnement, que son altesse parloit très-sérieusement. Elle prit la peine de me détailler tous les avantages que devoit retirer l'humanité des progrès de la révolution de France..... et cela en 1795! — Mon embarras ne sauroit se décrire. Enfin elle conclut un assez long discours auquel je répondois de mon mieux de temps à autre, par ces singulières paroles: " Tenez, Monsieur, je suis née princesse, je suis duchesse régnante, et telle est sur mon esprit la force de la vérité, que tout cela ne m'empêche pas d'être une vraie démocrate! " Plût à Dieu, Madame, lui répondis-je en souriant, quoique fort embarassé du personnage que je jouois auprès d'elle, que tous les démocrates du monde ne fussent pas plus méchans que votre altesse; ils n'auroient point troublé le repos de

l'Europe, et je ne serois pas aujourd'hui forcé de vivre en exil.

J'appris dans la suite qu'un certain M. de Zach, à qui je parlai plusieurs fois chez la Duchesse et que j'avois déjà entendu vanter comme un habile astronome, donnoit tout à la fois à la princesse des leçons d'astronomie et de jacobinisme, et il est vrai qu'il étoit alors en grande faveur. C'est le correspondant et l'ami du sophiste Lalande, dont il a adopté depuis long-temps les idées révolutionnaires. Le Duc, dont le gouvernement est un modèle d'économie, de sagesse et de douceur, voit avec peine l'empire que ce Zach exerce sur l'esprit de son épouse ; mais il sait bien, et toute sa cour le sait comme lui, que la sphère du démocratisme de la Duchesse ne s'étend pas au delà de son cabinet.——Les princes, ses enfans, ont été élevés à Genève.

Je n'ai point cherché à me procurer des renseignemens sur Weishaupt, car je ne me doutois point alors qu'il pût être à Gotha. Je n'y entendis jamais prononcer son nom ; mais j'ai appris depuis qu'il partageoit avec M. de Zach, les bonnes grâces de la Duchesse à qui il a fait aisément accroire que tout ce dont on l'accusoit n'étoit que calomnies inventées par des visionnaires, ou des jésuites ses ennemis.

C'est pour perpétuer la même illusion à Berlin, à Vienne et ailleurs, qu'il fait répéter la même imposture dans tous les journaux dirigés par ses adeptes, et surtout par Biester et Nicolaï, ces insignes illuminés, dont il est si souvent question dans le 4$^{me.}$ volume de vos mémoires.

Vous avez indiqué, comme les principales machines dont ils se servoient pour lancer d'un bout de l'Allemagne à l'autre leurs traits empoisonnés contre la religion et le gouvernement, les feuilles périodiques rédigées par ces adeptes, et surtout

le journal de Berlin, (Berlinische Monats schrif) eh bien ! Monsieur, ce journal infâme supprimé durant quelques mois, a reparu en Juillet 1797 sous les auspices des mêmes Biester et Nicolaï : il a débuté sous le nom de *feuilles de Berlin* (Berlinische Blätter) avec tout le venin qui le rendoit autrefois le véhicule le plus prompt et le plus efficace des principes de l'union germanique et de l'illuminisme ; et ce qui ne vous étonnera aucunement, il a paru peu après la publication de la vie de Zimmermann par Tissot, pour effacer sans doute l'impression qu'auroit pu faire dans l'esprit des Allemands la nouvelle dénonciation de la secte des illuminés. Biester parle * de Zimmermann et de Tissot à peu près comme Weishaupt, et celui-ci, du fond de son antre de Gotha, crie à toute l'Allemagne que ce savant écrivain " a bien certainement jugé la vie de Zim- " mermann écrite par Tissot *de la manière la plus* " *impartiale et la plus juste.* † "

J'ai l'honneur d'être, &c.

* Berlinische Blätter, p. 225.

† Gazette de Gotha, 1798, p, 614.

LETTRE IV.

20 Septembre.

Vous nous dites bien, Monsieur, que peu après l'initiation des membres du congrès maçonnique de Wilhemsbad aux mystères de Weishaupt, les chefs des conspirateurs apprirent que la Prusse s'infectoit de l'illuminisme. * Vous nous assurez de plus, sur l'autorité de quelques lettres qui vous ont été écrites de Prusse, que le feu roi Frédéric Guillaume II " s'étoit enfoncé dans ces " loges dont les illuminés, sous le nom de rose-" croix, avoient fait le théâtre de leurs merveilles, " c'est-à-dire de leur charlatanisme." † Mais ces assertions qui me paroissent de la plus grande importance et qui sont comme vous l'allez voir très-bien fondées, ne sont pas, ce me semble, soutenus dans vos mémoires d'un corps de preuves assez lumineux pour commander la conviction. L'habileté avec laquelle vous avez su tirer parti de tous les matériaux qui vous ont été communiqués, prouve que ce n'est point faute de sentir la nécessité d'appuyer ces propositions, mais faute de renseignemens ultérieurs que vous n'êtes pas entré dans de plus longs détails. Il est néanmoins d'autant plus important de prouver que la Prusse a été aussi infectée d'illuminés, et d'illuminés tout puissans dans les conseils du prince, qu'aucune partie de l'Allemagne n'a eu à mon avis et n'a encore aujourd'hui plus de rapports avec les jacobins de France; qu'il y a tout lieu

* Mémoires, tom IV, p. 155.

† Ibid. p. 507, 508.

de

de croire que c'est à l'influence des jacobins de Prusse que ceux de France ont dû leur salut en 1792, et l'Europe toutes les calamités qu'elle a souffertes depuis cette époque.

Frédéric II, vous le savez, se fit recevoir franc-maçon, lorsqu'il n'étoit encore que prince héréditaire. Monté sur le trône non-seulement il se déclara tel, mais il tint même en 1740 une très-grande loge à Charlottemburg où il reçut plusieurs princes comme apprentifs. Cet événement mit la franc-maçonnerie si fort à la mode, qu'on vit bientôt s'élever de tout côté et surtout en Prusse de nouvelles loges qui dans la suite adoptèrent différens systêmes, et furent connues sous les diverses dénominations de rose-croix, de frères de Zinnendorf, de centralistes, maçons éclectiques, chevaliers de la bienfaisance, &c. Quoique Frédéric se fût *brouillé avec les chefs de son association*, comme nous l'apprend Fischer l'historien de sa vie ; " il n'exclut de sa vaste tolérance, ainsi que " nous l'apprend Mirabeau lui même, aucune de " ces associations secrettes. Les maçons de toute " dénomination, les rose-croix, les centralistes, " &c. eurent sous son règne toute la liberté pos- " sible d'établir des loges et des conventicules à " leur fantaisie, pourvu qu'ils ne troublassent point " extérieurement l'ordre public. *Aussi Berlin a-* " *t-il été, et même est-il encore* (en 1788) *extrême-* " *ment agité dans ce sens.* On y a vu des sectes, " des partis, des conjurations, des miracles chi- " miques, enfin des extravagances de tous les " genres. " *

Il suffit de se rappeller ici, Monsieur, que dès l'année 1783, Knigge se vantoit d'avoir illuminé les franc-maçons de toute description ; † que la

* Tableau abregé de la Monarc. Pruss. tom. V. p. 107.

† Mémoires, tom. IV, p. 312, v. l'appendix, No. III.

secte se vantoit dès lors, que de toutes les loges légitimement constituées il n'en étoit *qu'une seule* qui ne fût pas unie à ses supérieurs ; * il suffit, dis-je, de se rappeller cette alarmante information, pour se persuader que la Prusse est depuis long-temps infectée de l'illuminisme ; mais voici quelque chose de plus positif encore.

Je me suis procuré durant mon dernier sejour en Allemagne, des documens authentiques sur la loge *royale* des illuminés de Berlin ; renseignemens non verbaux, mais imprimés, mais publiés suivant toute apparence, avant la révélation même des complots de Weishaupt. En ouvrant un petit recueil de *lettres secrettes sur la constitution de Prusse depuis l'avènement de Frédéric Guillaume II au trône*, j'ai trouvé dans les ministres de Woellner et de Bischofswerder, dans les du Bosk, Simpson et autres, de vrais apôtres de l'illuminisme, sous le nom général de francs-maçons, rose-croix, martinistes ou illuminés ; dans le roi lui-même, le prince Frédéric de Brunswick et plusieurs autres grands de la cour, des illuminés dupes. J'y ai vu des traces d'une *correspondance secrette*, de l'admission de plusieurs étrangers dans la loge, enfin le tableau en miniature des horreurs de l'illuminisme tracé presque avec les mêmes couleurs, les mêmes pinceaux dont vous vous êtes servi, la même énergie, la même indignation. Il n'ets pas, M. jusqu'à l'imputation de *jésuitisme* imaginée par Weishaupt et Knigge pour épouvanter les rose-croix et les attirer dans leur secte, dont on ne trouve des vestiges dans ces lettres.

Ce fut dans le courant des premiers mois du règne de Guillaume II, que parut ce pamphlet sous le titre de *geheime briefe über die prufsische staatverfafsung seit der thronbesteigung* FRIEDRICH

‡ Mémoires, tom. IV, page, 153.

Wilhems des Zweiten. L'auteur qui paroît très-bien informé de tout ce qui se passe de plus secret à la cour, y passe en revue les différens ministres ; donne son opinion sur leur caractère moral, leurs talens, leurs fautes ; critique ou approuve quelques mesures de la nouvelle administration, indique celles qu'on devroit prendre, et ses observations, sa critique et ses avis sont marqués au coin de la probité, annonçent des connoissances, et surtout un zèlé serviteur du roi.

Il observe d'abord dans sa première lettre que " le lieutenant-colonel et adjudant-général Bi- " chofswerder, se trouve éternellement auprès " de la personne du roi, qui a mis en lui toute " sa confiance. Le feu roi l'avoit pris à sa " suite, mais sans le distinguer des autres. Il " trouva alors l'occasion de se faire connoître au " prince héréditaire (depuis, Guillaume II) com- " me un homme à talens.....On ne lui connoît " aucun talent militaire ; mais *on sait bien* " *qu'il fut toujours un zèlé rose-croix et l'ami de* " *cœur de l'infâme Schræpfer* * *jadis cafetier à* " *Leipzig. On le met donc au nombre de ces cé-* " *lèbres jésuites franc-maçons et voyeurs d'esprits* " *qu'on assure n'agir que d'après un système de* " *politique dont les vues se portent bien en avant.*

" Le conseiller intime des finances, Woellner, " autre homme bien remarquable, *aussi membre* " *de cet ordre*, et favori du roi, est fils d'un sim- " ple ministre de province. Après avoir fait un " cours de théologie, il se mit au service d'une " dame de condition, comme instituteur de ses " enfans. Tout en donnant des leçons à ses pu- " piles, il sut gagner les bonnes grâces de la mère, " et elle lui procura bientôt une bonne cure,

* Fameux rose-croix.

" des revenus de laquelle il jouit sans sortir de
" chez elle. Il eut aussi le bonheur de plaire à
" la fille de cette dame, très-riche héritière, et
" la mère ne rejetta point les promesses de ma-
" riage qui s'ensuivirent; mais parmi ses proches
" parens il s'en trouva d'un rang très-élevé qui
" s'efforcèrent d'empêcher cette union. La jeune
" personne ayant fait représenter au feu roi, qu'el-
" le avoit disposé de son cœur, et qu'elle ne seroit
" jamais à un autre; sa majesté déclara qu'elle
" n'entendoit faire, en aucun cas, violence aux
" inclinations du beau sexe, et les obstacles fu-
" rent levés. M. Woellner devenu tout à coup
" possesseur d'une grande fortune, renonça au
" ministère ecclésiastique, alléguant pour excuse
" la foiblesse de sa poitrine, se rendit à Berlin, y
" acheta un canonicat, et *se livra à la franc-maçon-*
" *nerie et aux sciences occultes*. Quelques brochures
" qu'il publia et plusieurs recommandations lui
" valurent la charge de conseiller de la chambre
" des domaines du prince Henri. *La franc-ma-*
" *çonnerie, l'amitié du prince F. de B. (Frédéric*
" *de Brunsvick) et celle de M. Bischofswerder*
" *furent autant de motifs de recommandation au-*
" *près de l'héritier de la couronne* (Guillaume II)
" *qui se forma de lui la meilleure idée et l'employa*
" *à son service dans les affaires les plus importantes.*
" On ne sait pas encore en quel département
" ce favori peut être placé; car il ne lui a encore
" été assigné aucune place dans le directoriat
" général, quoiqu'on lui ait déjà assuré une jolie
" pension. Il se rend chaque jour auprès du roi
" qui le consulte dans les affaires d'état les plus
" importantes." (2. lettre, p. 4, 5 et 6, édition
" d'Utrecht, en 1787.)

" Il nous arrive tous les jours, poursuit le même
" écrivain, (3me lettre, p. 13) un grand nom-
" bre d'étrangers; les uns pour être présens à la cé-

" rémonie de la prestation du serment, les autres
" pour chercher fortune sous la nouvelle adminis-
" tration..... *M. de Bischofswerder ne donne au-*
" *dience qu'a ceux qui sont initiés à sa confrérie.*
" *Sa porte est fermée pour les autres.*

" *La confrérie des jésuites franc-maçons paroît*
" *être très-affairée; quoique toujours dans l'ombre*
" *du mystère, elle se grossit journellement de nou-*
" *veaux membres qu'elle attire de chez l'étranger.*
" Parmi ces derniers, figure le sieur du Bosk, ci-
" devant gros marchand à Leipzig. Après y avoir
" fait banqueroute, il se rendit à Dresde où il
" s'introduisit en qualité de maitre dans la loge
" des franc-maçons. C'est un ami de l'immortel
" Schrœpfer, *qui joueroit ici, dans les circonstances*
" *présentes, le plus beau rôle du monde*, s'il étoit
" encore de ce monde ; et il auroit bien pu en
" être encore, s'il ne s'étoit avisé de se casser
" la tête pour en sortir au plutôt. On ne sait pas
" encore quel rôle va jouer du Bosk. Sans doute
" que l'amitié de M. Bischofswerder, de Woell-
" ner et des trois frères Beyer peut lui procurer
" la noblesse, et, à la suite, un poste disingué et
" lucratif. On se trouve bientôt un homme de
" mérite, lorsqu'on a, pour se faire valoir auprès
" du monarque, des protecteurs qui dirigent au
" gré de leurs caprices la source des grâces.
" Au reste, il est assez remarquable que MM.
" Bischofswerder et Woellner trouvent toujours
" assez de temps *pour s'aboucher tous les jours*
" *et plusieurs fois le jour avec ce M. du Bosk*, et
" qu'il n'en aient point à donner aux sujets de
" sa majesté, quelques pressantes que soient leurs
" affaires.

" J'ai oublié de vous dire (lettre 6e p. 40)
" que M. de Woellner vient d'être placé à la tête
" du département des bâtimens. Le Roi, *qui*
" *l'honore d'une confiance illimitée*, lui a laissé la

" liberté de se choisir le poste qui lui conviendroit
" le mieux, et il paroit qu'il ne s'est borné à ce-
" lui-ci, que pour n'avoir aucun rapport avec le
" directoire général. Ce directoire éclaire un
" peu de trop près les talens et l'activité des mi-
" nistres, et ceux-ci ne doivent pas trouver mau-
" vais qu'il juge en toute liberté leurs opérations.
" Sans doute que M. de Woellner auroit pu trou-
" ver moyen de briller comme homme d'état.
" On ne peut manquer de prôneurs, lorsqu'on
" influence de si près la distribution des grâces;
" mais la modestie, ou plûtot la politique du fa-
" vori ne lui a pas laissé porter si haut son vol.
" Son influence sur les mesures du gouvernement
" n'en est que plus grande, et elle l'emporte sur
" celle des principaux ministres. On a vu ceux-
" ci, même dans les plus grandes assemblées,
" courir d'un bout de la salle à l'autre, se préci-
" piter dans les bras du favori, l'assurer, en l'ac-
" cablant d'embrassades, d'une amitié et d'un
" dévouement inviolables, et recueillir, avec les
" expressions d'admiration les plus outrées, cha-
" que parole qui sortoit de sa bouche. N'est-il
" pas choquant de voir un homme qui a montré
" dans la chaire de vérité, qu'il connoissoit le
" cœur humain et ses plus secrets replis, devenir
" tout à coup assez simple, assez niais pour ne
" pouvoir démêler la cause de ces extravagantes
" protestations?

" Quant à ce que fait, et ce que peut faire en-
" core M. de Bischofswerder en faveur du sieur
" du Bosk, *et de quelques autres étrangers qui*
" *sont sur l'expectative, il faut le regarder comme*
" *l'effet naturel du plan de la franc-maçonnerie*
" *jésuitique, dont M. de* WOELLNER *soutient les*
" *intérêts aussi bien que M. de* BISCHOFSWER-
" DER. *D'après ce plan, doit s'élever un jour un*
" *grand édifice* politique qui, s'il ne doit pas

" éprouver quelque violente secousse, deviendra
" au moins aussi massif que celui qu'élevèrent
" dans le courant de ce siècle Messieurs les Jé-
" suites du Paraguai. "

" On vient d'ériger un conseil de commerce,
" et le sieur du Bosk y tient, avec de gros appoin-
" temens, une des premières places, ainsi qu'un
" certain M. Simpson, autre voyeur d'esprits, et
" membre de la franc-maçonnerie jésuitique. "

Après nous avoir fait ainsi connoître les différens personnages qu'il va mettre en scène dans la loge royale, il continue ainsi :

" Quoique la multitude d'importantes affai-
" res qui occupent le conseiller intime des fi-
" nances et chef du département des bâtimens,
" M. de Woellner, l'ait rendu invisible à presque
" tout le monde, excepté à quelques banquiers
" juifs, il a toutefois trouvé assez de temps pour
" ériger dans son propre hôtel, acheté des deniers
" du roi, et dont on assure qu'il a fait présent à
" M. du Bosk, *un laboratoire pour les voyeurs*
" *d'esprit et les franc-maçons jésuitiques.* De-
" puis le commencement du règne de notre bon
" roi, on a fait ici dans l'ombre du silence, nom-
" bre d'étonnantes opérations magiques. Que
" signifie cela ? Jésus-Christ peut-il s'accorder
" avec Bélial ?.. Cette question n'embarrasseroit
" point sans doute nos magiciens, *car il entre*
" *dans le plan de leur politique d'attirer dans leurs*
" *filets les âmes pieuses et débonnaires par les*
" *spécieux dehors de la bienfaisance et de la reli-*
" *gion.* "

" La chambre où ils se livrent aux sciences
" occultes, forme un large carré, où sont placés
" sur les côtés, et à une certaine distance, un nom-
" bre considérable de grands et de petits four-
" neaux. C'est par le moyen de différentes va-
" peurs qu'ils y font exhaler à volonté, et qui

" fascinent les yeux, que s'exécutent les opéra-
" tions de leur magie. Au milieu de ce temple
" et à une certaine hauteur, est placé un manne-
" quin qui représente un esprit sous les formes
" humaines. Il est revêtu de vêtemens blancs,
" d'une soie fort légère, extrêmement élastique
" et parfaitement propre au genre de scènes au-
" quel il doit servir. On se l'est procuré en
" France. Dans ce mannequin se glisse à l'heure
" critique où paroissent les esprits, un corps hu-
" main membre de l'ordre. Celui qui joue ici
" ce saint personnage, est un Saxon nommé Stei-
" nert, qui a le singulier talent de parler du ven-
" tre. La voix sourde qu'il tire à grande peine, et
" fait entendre du fond de ses entrailles, a quel-
" que chose d'imposant et de lugubre, qui la fait
" prendre pour celle d'un revenant. Les acteurs
" de cette farce possèdent d'ailleurs l'art secret
" de donner au prétendu décédé dont ils évo-
" quent l'ombre, les mêmes traits de visage qu'il
" avoit de son vivant, et cela par le moyen de
" certains miroirs magiques placés dans un lieu
" où on ne peut les appercevoir, et de tous les
" tableaux et instrumens nécessaires. *Un certain*
" *grand prince* est obligé de prendre chaque fois
" qu'il assiste à ces mystères, des gouttes forti-
" fiantes pour la composition desquelles le ven-
" triloque Steinert reçoit annuellement une pen-
" sion de 500 écus. *On n'a pas encore deviné*
" *tout le plan de cette association secrette.* Sans
" doute qu'on y prend les plus grandes précau-
" tions pour dérober à la vue des confrères l'*incar-*
" *nation* de l'esprit et le secret du ventriloque.
" Sans doute qu'on s'étudie à ne lui mettre dans
" la bouche que des expressions propres à faire
" naître la terreur et la vénération, et que tout
" l'ensemble du spectacle n'offre aux yeux rien
" que de solennel, de religieux, de surnaturel ;

mais

" mais *qu'en doit-on penser*, lorsque des person-
" nages d'un rang aussi élevé que M. de Woell-
" ner, le plus intime confident du roi, que M.
" de Bischofswerder qui est toujours auprès de
" sa majesté, personnages d'ailleurs sur lesquels
" l'armée toute entière, tout l'empire fixe au-
" jourd'hui les yeux, se mettent à la tête de ces
" bateleurs? *Qu'en doit-on penser*, lorsque le sieur
" du Bosk, le sieur Simpson, *et qui sait encore*
" *quels sont les autres*? sont, à la recomman-
" dation de ces Messieurs, parvenus à des pos-
" tes éminens, [*] à des pensions considéra-
" bles, tandis que les fidèles sujets du roi en sont
" exclus, malgré leurs travaux, leur activité, leurs
" longs et importans services? Qu'en diront les
" habitans des villes et des campagnes qui ga-
" gnent leur pain à la sueur de leur front, lorsqu'ils
" seront instruits de l'influence qu'ont sur les dé-
" marches de l'administration des ministres qui
" président à des farces d'histrions; qui sédui-
" sent les plus honnêtes gens par une affectation
" de moralité et de religion, par des expressions
" mystérieuses, par des opérations magiques?
" Ici paroît le vrai jésuitisme sous son aspect le
" plus dangereux. Ces Messieurs veulent aussi
" *propager les lumières* parmi le peuple. Ils
" s'emparent des âmes débonnaires et des cœurs
" des grands par les dehors d'une sainte doctrine
" qui ne se trouve que sur leurs lèvres; par des
" mœurs en apparence irréprochables; par des
" connoissances utiles qui leur concilient le res-
" pect; par là part qu'ils affectent de prendre
" au sort, au bonheur des individus et des fa-
" milles; par leur influence dans les maisons et

[*] Knigge avoit donc bien raison de se vanter, qu'à la recommandation des principaux chefs de son ordre, les adeptes obtenoient d'excellens postes, des bénéfices, &c. Voyez les mémoires de l'abbé Barruel, tome 4.

" dans le cabinet des grands; par les conseils qu'ils
" leur donnent, tout en flattant leur amour-pro-
" pre; par la confiance qu'on met en eux et dont
" ils ne se servent que pour se rendre nécessaires,
" jusqu'à ce qu'enfin *ils se soient acquis un em-*
" *pire universel sur les esprits, et qu'ils puissent*
" *enfoncer le poignard dans les cœurs de ceux*
" *qui voudroient leur nuire, dans les cœurs même*
" *des meilleurs rois.* Dans le principe, ces gens-
" là ne paroissent point dangereux; mais leur
" but est la souveraineté. *Qu'ils s'appellent cos-*
" *mopolites, illuminés ou martinistes, le nom ne*
" *fait rien à la chose, car toutes ces sectes n'ont*
" *peut-être que le même objet en vue.* Ce qu'il
" y a de bien certain, c'est qu'aucun état ne de-
" vroit les tolérer. Ils se revêtent de la peau
" de l'agneau, et ce sont des loups ravissans.
" *Ils préparent par degrés l'aspirant à l'initiation*
" *de leurs mystères jusqu'à ce qu'ils soient assurés*
" *qu'il peut devenir un fieffé méchant; mais alors*
" *ils ne procèdent qu'avec les plus grandes précau-*
" *tions, car on a vu des exemples de membres déjà*
" *avancés dans les hauts mystères, et qui aban-*
" *donnèrent l'ordre parce qu'ils ne pouvoient étouf-*
" *fer dans leurs cœurs le germe de probité qui y*
" *étoit enraciné.* On a vu ces honnêtes gens at-
" tentifs depuis cette époque à se précautionner
" *à tout moment* contre les dangers d'une mort
" violente; et quoiqu'ils n'eussent point révélé
" les secrets de l'ordre qu'ils avoient abandonné,
" il étoit facile de juger par leurs fréquens déguise-
" mens, par leur continuelle inquiétude, à quelles
" gens ils avoient eu affaire. " [*]

[*] Dergleichen leute scheinen gleich anfangs gar nicht gefährlich zu seyn, aber ihr zweck ist herschaft. Sie mägen sich *Weltbürger, illuminaten* oder *martinisten* nennen; das thuts nichts zur sache, denn vielleicht sind alle diese sektirer ihrem zweck nach nicht unterschieden; so viel ist gewiss, dass kein

Arrêtons-nous ici, Monsieur, et apprécions toute la valeur de cette dénonciation.

Je remarque d'abord que dans la fameuse assemblée des franc-maçons tenue à Wilhemsbad en 1783, Knigge avoit si bien travaillé ses anciens confrères pour les convertir à l'illuminisme, que suivant ses propres expressions, " *tous* (c'est-à-dire, comme vous l'observez très bien, élus et rose-croix, frères templiers, frères de Zinnendorf, &c.) " tous furent enchantés de nos grades " d'épopte et de régent; tous furent extasiés de " ces chef-dœuvres, car c'est ainsi qu'ils appel- " loient ces grades. " [*] La loge de Berlin dont il est question dans les lettres secrètes, qui existoit en 1786 et 1787, étoit donc une loge d'illuminés. Aussi l'écrivain donne indifféremment aux adeptes les noms de *cosmopolites*, *illuminés*, ou *martinistes*. Cette loge appartenoit donc, quelque nom qu'on lui donne, à cette secte dont le comte de Virieux revenant de Wilhemsbad, comme député franc-maçon, disoit: " qu'il s'y " tramoit une conspiration si bien ourdie et si " profonde, qu'il sera bien difficile et à la religion

staat sie dulden solte. Sie hängen die fahne des lammes aus, und sind reissende wölfe Stufenweise bereiten sie den menschen zu ihren grössern geheimnissen, bis sie spüren dass er ein völliger bösewicht werden könne. Dennoch gehen sie noch immer behutsamer zu werke, denn es hat beispiele gewesen dass glieder die schon in die höhern geheimnisse gedrungen waren, den orden verlassen haben, weil sie den keim von rechtschaffeneit der in ihnen lag nicht ersticken konten. Diese sonst gute leute waren nachmals stündlich besorgt ihr leben auf eine gewaltsame weise zu verlieren, und ohnerachtet sie geheimnisse der zunft, die sie verlassen, niemand entdekten, so konnte man doch aus ihren öftern verkleidungen, aus ihrem beständigen besorgnissen schliessen, mit was für leuten sie es zu thun gehabt hatten." (Zehnter brief. s. 73)

[**] Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme, tom. 4. p. 153.

" et aux gouvernemens de ne pas succomber, [*] " et c'est aussi l'idée qu'en donne l'auteur des " lettres secrettes." D'ailleurs n'oublions pas que la secte des illuminés se vantoit deux ou trois ans auparavant que " de toutes les loges légitime- " ment constituées *il n'en étoit qu'une seule qui* " *ne fût pas unie* à leurs supérieurs, et encore cette " loge étoit-elle réduite à cesser ses travaux." [†]

En second lieu, vous avez prouvé par la circulaire de Philon et autres monumens authentiques, [**] que Knigge, pour gagner les franc-maçons, et les attirer dans son ordre, leur faisoit accroire " que toutes leurs loges étoient secretement diri- " gées par les jésuites; que leurs mystères même et " tous leurs secrets n'étoient que l'œuvre des jé- " suites, et que chaque franc-maçon se trouvoit " sans le soupçonner, l'esclave et l'instrument de " cette société, depuis long-temps regardée " comme éteinte, mais dont les membres disper- " sés conservoient un empire honteux aux franc- " maçons et redoutable aux nations et aux prin- " ces." [§] Or vous trouvez ici une nouvelle preuve de cette assertion. L'auteur de ces lettres ne voit dans cette association terrible que le pur jésuitisme. Il y a tout lieu de croire qu'il a été franc-maçon lui-même; qu'il est un de ceux à qui les illuminés firent autrefois accroire, pour le séduire, qu'il ne faisoit qu'avancer dans son ordre les intérêts des jésuites; que, comme le fameux Borde, il craignit réellement de devenir, sans s'en douter, l'instrument de la prétendue politique de ces religieux. Enfin, suivant les regles de la saine critique, nous sommes fondés à soupçonner que l'auteur de ces lettres est lui-

[*] Mémoires, &c. tome IV. p. 152.
[†] Ibid. p. 212. Voyez l'Appendix, No. III.
[**] Ibid. p. 288, 289.
[§] Ibid. p. 289.

même un de ceux qui s'étoient retirés de l'ordre au moment qu'on tentoit de le pervertir. Autrement comment auroit-il appris que d'honnêtes membres se sont retirés, sans toutefois révéler le secret des manœuvres infâmes de leurs chefs? Comment auroit-il su qu'ils se précautionnoient à tout moment [stündlich] contre les coups de leurs anciens confrères? Nous pouvons donc à juste titre regarder cette dénonciation comme celle d'un ancien adepte, d'autant plus qu'il entre dans plusieurs détails sur la nature, la forme, l'objet de cette association qui ne pouvoient guères être connus des profanes, [*] et que s'il avoit ap-

[*] Les renseignemens qui ont été donnés à M. Robison sur l'auteur de ces lettres sont donc on ne peut plus fautifs, puisqu'il paroît les attribuer à Mirabeau et à Nicolaï. Il est certain, et je le prouverai dans la suite, qu'avant son initiation à Brunswick, Mirabeau n'épargna point les illuminés (Voyez son histoire secrette de la cour de Berlin) quoiqu'alors il ne les connût réellement point..... Mais, pour se convaincre qu'il n'a eu aucune part aux lettres que je viens de citer, il n'y a qu'à les parcourir. Le style dans lequel elles sont écrites, et l'esprit qui y règne, diffèrent autant de la manière de Mirabeau que le langage et le déportement d'un honnête homme diffèrent de l'excentrique et impudente loquacité d'un chef de factieux. Il y est souvent question du roi, mais toujours dans les termes les plus respectueux. — On y dit de lui que, " il n'a certainement en vue que le bien de son ro- " yaume. " (Lettre 11. p. 8.) que " la véracité et l'ou- " verture de cœur forment les principaux traits de son ca- " ractère, qu'il a prouvé en plus d'une occasion qu'il n'avoit " rien de plus à cœur que le bonheur de ses sujets. (Lettre III. " p. 11.) " que toutes ses vues sont bonnes, qu'il a horreur " des mesures oppressives " (Lettre IV p. 24.) Voyez encore p. 35, 36, 37, 54, 77, &c. L'auteur le représente occupé sans cesse des affaires de l'état, (Voyez lettre V p. 26. et ailleurs) tandis que Mirabeau, dans son histoire de la cour de Berlin, écrite à peu près dans le même temps, avance précisément tout le contraire, et s'attache à représenter le roi sous les couleurs les plus odieuses. Qu'on lise seulement pour s'en convaincre, les XXXIXe et LIVe lettres de cette infâme correspondance.

De plus M. Robison suppose, d'après ce qu'il a ouï dire,

pris tout ce qu'il en dit des papiers dénoncés par la cour de Munich, il n'auroit pas manqué d'appeller en témoignage ces documens publics si propres à justifier tout ce qu'il avance.

que ces lettres ont été traduites en françois par Mirabeau, de concert avec Nicolaï. Je ne puis croire que Mirabeau ait eu quelque part à cette traduction; mais quelque soit le traducteur, les notes qu'il y ajouta (et où se trouvent ces expressions mentionnées par M. Robison " une conjuration de philoso- " phes armés pour la vérité ") étoient si peu dans le goût des lettres originales, et l'auteur de ces dernières fut si indigné de la manière dont on avoit abusé de son texte, qu'il publia lui-même en allemand ces mêmes notes séparées du texte, à la fin desquelles on lit cette observation: " On con- " noît ou on soupçonne au moins quel est l'auteur de ces " remarques. On ne lui auroit pas fait l'honneur de les tra- " duire, si on n'avoit pas eu le dessein de montrer au pu- " blic comment cet homme *raisonne* et *déraisonne à tort et à tra-* " *vers*. Eh! peut-on attendre autre chose d'un françois qui " se connoit trop peu en affaires de ce genre pour se donner " les airs d'en juger? " (p. 24 Vorbericht und Anmerkungen des französischen ueberstezers, &c.)

Il n'y avoit donc point de collusion entre l'auteur des lettres et le traducteur françois.

Une autre preuve démonstrative que Mirabeau n'a eu aucune part à ces lettres secrettes, c'est que l'écrivain s'y déclare ouvertement en plusieurs endroits contre tout ce qui est françois; qu'il s'y plaint de la faveur accordée jusqu'alors aux étrangers, et félicite le roi d'avoir supprimé le système de régie françoise, &c. (Voyez lettre III, p. 12, lettre IV p. 20. et ailleurs.) Tandis que Mirabeau, dans son histoire secrette, ne fait que se plaindre de ce que le système françois perd tous les jours de son ancienne influence.

Enfin, l'auteur des lettres secrettes regarde les jésuites comme les principaux chefs de cette conjuration, et Mirabeau n'en dit pas un seul mot dans toute sa correspondance où il est si souvent question des illuminés.

Au reste, personne ne rend plus cordialement que moi le tribut de reconnoissance dû à M. Robison, pour avoir, un des premiers, dénoncé à la Grande-Bretagne une conspiration d'autant plus redoutable qu'elle agit et s'étend sourdement à la faveur de certains mystères jusqu'alors réputés tous innocens. (Voyez l'Appendix, No III.) — Lorsque je lus la première édition de son ouvrage, j'y trouvai plusieurs erreurs assez considérables, une entr'autres concernant le digne archevêque

En troisième lieu, il est clair par ces lettres que Frédéric Guillaume II, étoit membre dupe de cette loge, ainsi qu'on vous l'a mandé de Berlin. Il est clair encore que son conseil étoit alors dirigé et le fut long-temps après, par des adeptes de l'illuminisme; que sa majesté avoit mis dans Woellner et Bischofswerder, tous deux à la tête de cette loge, une confiance illimitée. On ne sauroit douter que ce prince n'ait dans la suite découvert une partie des machinations de ces sectaires dans ses états, puisque dès l'année 1791 il remercia le professeur Hoffmann dont le journal anti-illuminisme venoit de paroître, par une lettre signée de sa propre main en date du 28 Déc. 1791, * qu'il ordonna à son ministre à Vienne de remettre lui-même au professeur. Cette marque d'approbation du monarque prussien fut par les ordres de l'empereur Léopold consignée dans la troisième partie du Journal. † Dès lors sans doute Woellner et Bischofswerder redoutant le ressentiment et la disgrâce du prince, ou cessèrent de participer directement aux secrettes machinations de leurs confrères, ou cachèrent si bien leur jeu, qu'il devint difficile au roi de s'en appercevoir. Dès lors Guillaume II effrayé des progrès du jacobinisme dans ses états, signa avec Léopold non

de Paris, Mgr. de Juigné, qu'il mettoit par méprise au rang des franc-maçons conspirateurs de France. J'allois lui écrire en conséquence, lorsque la seconde édition parut. M. Robison y avoit corrigé cette erreur, et quelques autres avec cette bonne foi, cette candeur dont il fait profession dans son ouvrage, et que personne ne sauroit lui contester. S'il avoit lu lui-même les *lettres secrettes* dont il est ici question, il en auroit sans doute jugé bien autrement. Il peut se les procurer, ainsi que la traduction allemande des notes du traducteur françois, en s'adressant à Mr. DULAU et Co. Soho Square.

* Voyez l'appendix, No. I.

† Journal de Vienne, 3me. partie, p. 277.

moins instruit que lui des complots qui se tramoient, cette célèbre convention de Pilnitz qui fit jetter les hauts cris à tous les illuminés d'Allemagne. * Résolu d'anéantir une secte qui avoit juré la ruine totale de l'autel et du trône, non seulement il rassembla des forces proportionnées à la grandeur, à l'importance de cette entreprise, mais il voulut lui-même marcher à la tête de ses troupes, et porter dans le principal foyer de l'illuminisme la terreur et la destruction.

La substance du manifeste de ces deux princes publié le 4 Aout 1792, c'est-à-dire, avant l'horrible journée du 10, qui anéantit jusqu'à l'ombre même de la monarchie françoise, prouve qu'ils étoient déja parfaitement instruits du principal objet de l'illumino-jacobinisme. Ils y déclaroient solemnellement *à la génération présente et à la postérité*, qu'ils ne prenoient les armes que *pour conserver l'ordre social et politique parmi les nations civilisées, et* pour assurer à *chaque* état *sa religion*, son bonheur, son indépendance, son territoire et sa vraie constitution. Ils prioient les autres nations de s'unir à eux *pour préserver l'Europe du retour de la barbarie, et l'univers du renversement et de l'anarchie dont il étoit menacé.* En s'exprimant ainsi, avant même que l'infortuné Louis XVI eût été chassé de son palais et relégué dans le temple, avant que les massacres des 2 et 3 Septembre et tant d'autres horreurs qui présidèrent à l'érection de la république, eussent appris à l'Europe ce qu'elle devoit attendre de cette monstrueuse administration, Léopold et Guillaume lui dévoilent le vrai but, toute la profondeur, toute l'étendue, toute la scélératesse de cette conjuration, et c'étoit en Allemagne, dans

* *Avis important* d'Hoffmann, tome 1, page 208. Voyez l'appendix. No. II.

le berceau du jacobinisme qu'ils avoient appris à la connoître. *

Qu'on nous dise maintenant, Monsieur, quelles furent et la cause et la matière de ces longs pour-parlers, de cette ténébreuse négociation ouverte entre le camp de Dumourier et celui du Duc de Brunswick dans le courant du mois de Septembre 1792 ; au moment que l'Europe, les yeux fixés sur les plaines de la Champagne, trembloit sur l'issue d'une bataille à laquelle étoit attaché son salut ou sa ruine ? Qu'on nous dise pourquoi l'on vit alors une foule d'officiers prussiens et des princes même de l'Empire entrer en colloque avec les chefs de l'armée ennemie, au moment qu'il convenoit, qu'il étoit devenu avantageux, urgent de livrer bataille, —— et les armées combinées convertir tout à coup le champ que leur montroit la victoire, en celui de leur éternelle ignominie ?

Pourquoi n'at-il rien transpiré de cette secrète négociation, pas assez au moins pour repousser les soupçons les plus injurieux ?

Quelle nécessité y avoit-il de capituler publiquement, en évacuant Longwy, avec cette nouvelle république, cette même administration qu'on venoit de qualifier de *destructrice de l'ordre social et politique ?*

Pourquoi exclure formellement des loix générales de l'échange, les fidèles soldats de Louis XVI, toute cette brave noblesse de France que Guillaume avoit reçue sous ses drapeaux, sous sa protection ?

Pourquoi enfin la plupart des officiers et soldats de Prusse, en route pour les frontières de France au mois d'Août 1791, ne faisoient-ils entendre dans toutes les villes où ils passoient que des fanfaronades, des menaces contre les républicains

* Voyez l'appendix, No. II

françois, et à leur retour chantoient-ils à tue-tête *ah ça ira* ! et *vive la nation* !

" Quoique le plan de campagne, observoit le " célèbre Burke deux mois après ce funeste événement, ne fût pas bien choisi et qu'il fût assis sur une base impolitique et mal conçue, " telle étoit toute fois la supériorité des forces " combinées, qu'elle pouvoit en grande partie " suppléer à la prudence et servir de correctif " pour les fautes qu'on avoit commises. Ce qui " paroissoit alors le plus probable, étoit que le " duc de Brunswick passeroit, pour se rendre à " Paris, sur le ventre à une bande d'ivrognes, " de voleurs, d'assassins, de séditieux, de polissons, commandés par un capitaine réformé de " cavalerie, général à talons rouges et à vapeurs, " à qui ils n'obéissoient guères, qui devoit seul " résister au choc impétueux d'une grande armée, commandée par un grand général. Mais " —*Diis aliter visum*—*on commença par traiter*; " les vents soufflèrent, la pluie tomba et l'édifice " s'écroula.....Parcequ'il étoit bâti sur le sable. " *Il y a là quelque secret.* Des maladies et le " mauvais temps peuvent ruiner une armée qui " s'obstine à suivre un plan mal conçu ; non que " je croie que l'épidémie ait été aussi considérable qu'on le publia ; *mais il y a dans cette affaire un grand snperflu d'humiliation, une vraie* " *prodigalité d'infamie.* Une perte de réputation " aussi immense pour un si grand souverain, " pour un si grand général *a dû être balancée par* " *l'obtention de quelque avantage réel ou immagi-* " *naire.* * "

C'etoit une chose connue par toute l'Allemagne que peu après cette funeste expédition, la politique du cabinet de Berlin, relativement aux

* Tre memorials on french affairs, p. 100. —Mr Burke avoit dénonc en 1790 la conjuration des sophistes et celle des illuminés. V. l'appendix, No. IV.

affaires de France, n'étoit plus à beaucoup près la même, et que si l'on n'osoit point encore en venir jusqu'à faire cesser subitement tout acte d'hostilité, c'est parce qu'il auroit paru trop humiliant de passer tout à coup d'une extrémité à l'autre, de traiter avec des usurpateurs qu'on venoit de qualifier *d'ennemis jurés de l'ordre social et politique, qui ménaçoient l'Europe du retour de la barbarie, l'univers d'un renversement total* &c.

" Je n'ai point l'honneur, disoit Hoffmann à " ses ennemis qui lui reprochoient de s'être vanté " d'avoir envoyé 200 exempl. de ses *avis importans à* Frédéric Guillaume II, je n'ai point " l'honneur d'avoir des rapports assez intimes " avec ce prince pour qu'il veuille bien m'acheter mes livres par centaines ; je ne lui ai point " écrit depuis 1792. Je ne crois pas que mon " livre ait pu depuis ce temps intéresser sa majesté jusqu'à ce point, *puisque de certaines choses ont, au sçu de tout le monde, bien changé de face à Berlin et à Potzdam depuis* 1793, et le Roi " ne m'écriroit assurément point aujourd'hui une " lettre semblable à celle que je reçus de lui le " 28 Décembre 1791. *

On ne sauroit nier qu'il n'existât alors une correspondance très-suivie entre les jacobins des deux empires. Cette célébre lettre écrite par Mauvillon quelque temps auparavant à un de ses frères illuminés, pourroit seule mettre ce fait hors de doute, si tant d'autres monumens autentiques recueillis par Hoffmann, dans son journal et les *avis importans* n'en faisoient foi. Dans cette lettre écrite de Brunswick, le 13 Mai 1791 et interprétée par un heureux hazard, Mauvillon y dit expressément, *qu'il n'a cessé jusqu'à ce moment d'être en corres-*

* *Avis importans*, tom. II. p. 32 préface, voyez l'appendix, No. I.

† Voyez M. Burkes, 3 mémorials on French affairs, p. 58.

pondance avec le comte de Mirabeau ; qu'il a de lui cent cinquante lettres qu'il se propose de publier un jour. " Que Dieu conserve la révolution françoise, ajoute ce fervent illuminé. " " J'ai appris " de *certains détails* qui m'ont convaincu qu'il ne " se passera pas une dixaine d'années avant que " ce flambeau de la révolution n'éclaire *toute* " l'Allemagne. Cher confrère, maintenons de " tout notre pouvoir *notre association fraternelle*, " (l'ordre des illuminés) elle peut nous rendre de " grands services, promouvoir le bien général " et nous empêcher d'aller trop loin de l'autre " côté. * "

Or le résultat de cette correspondance entre les illuminés des deux nations, fut un plan de révolution qui circula bientôt dans toutes les parties de l'Empire. " J'appris en 1792 " par une voie très-sûre, dit Hoffmann, qu'un " Allemand, second Mirabeau, avoit formé un plan " de révolution *détaillé et exactement compassé* " *pour toute l'Allemagne ;* que ce plan circuloit " déjà dans un grand nombre de loges de franc-" maçons allemands, *dans tous les clubs d'illu-* " *minés* établis alors, et par les mains de tous les " émissaires et propagandistes qu'on avoit déjà " envoyés pour ameuter le peuple. Lorsque " j'eus ensuite occasion de parler de ce plan " dans mon journal de Vienne, 2de. partie, p. " 232, an. 1792, je ne voulus point nommer le " Mirabeau allemand ; mais il trouva bon de se " nommer lui même, sans qu'on l'en priât, dans " un long écrit qu'il m'adressa et fit insérer dans " le journal de Brunswick, en Mars 1792. Il " s'appelle Mauvillon et est lieutenant-colonel

* Cette lettre qui fit tant de bruit en Allemagne, se trouve dans le journal de Vienne, 1er. cahier, 1792 p. 97,——100. dans le journal de Brunswick, Schleswig et le mercure allemand. Voyez *avis importans*, tom. I, p. 69 et suiv.

" au service de Brunswick. Cet écrit-là même " prouve que les renseignemens qui m'avoient été " donnés étoient on ne peut plus exacts. On y " remarque le passage suivant." " Croyez-vous " peut-être que je m'en vais vous nier que *je ne* " *me réjouisse de tout mon cœur* des progrès de la " révolution de France et que je lui souhaite *les* " *plus heureux succès* ? pas le moins du monde ; " car où est-il écrit qu'on n'a pas le droit de " penser de la sorte ? . . . Je l'avouerai fran- " chement et publiquement que cette façon de " penser est si profondément enracinée dans " mon cœur *qu'on me l'arracheroit des entrailles* " *avant qu'on pût l'en extirper.* " Ailleurs il dit encore : " si donc j'espère qu'une telle révolu- " tion aura *bientôt* lieu en Allemagne, *qu'y a-t-il* " *là de condamnable* ? "

" Comme le sieur Mauvillon, continue Hoff- " mann, est lieutenant-colonel au service de " Brunswick, personne assurément n'est plus en " droit de juger s'il est condamnable ou non que " son Altesse *qui a commandé pendant deux ans* " *les armées envoyées pour anéantir la révolution.* " Ces louanges de la révolution et autres de ce " genre ayant été écrites *au moment que ce prince* " *marchoit contre les François*, il n'a donc pu sa- " voir quelles sottises furent publiées à cette épo- " que dans ses états par les illuminés de Bruns- " wick. On se contentera donc de le prier au " nom de la nation allemande, d'enjoindre ex- " pressément à Campe, *citoyen françois actif* * " ainsi qu'a tous ses chers confrères de Brunswick, " de cesser l'exercice tant secret que public, de " leurs droits de citoyens, en opposition à la sou- " veraineté de son Altesse. "

* *Avis importans* d'Hoffmann, p, 199 et suiv. tom. I.— Voyez l'appendix, No. II. ——— Mauvillon venoit de mourir

Je n'ai pas besoin de vous rappeller ici, Monsieur, que ce Campe, l'ami intime de Mauvillon et un des plus actifs illuminés de la loge de Brunswick, s'étoit rendu dès 1789 à Paris. Hoffmann le dénonça par trois différentes fois dans son journal et Campe n'osa lui riposter. Le résultat de cette visite fut, au sçu de tout le monde, sa promotion à la qualité de *citoyen françois actif.* * Vous dire maintenant si le prince Frédéric de Brunswick, mentionné par Mirabeau avant son initiation comme un des chefs des illuminés et regardé par l'auteur des lettres secrettes comme membre de la loge de Berlin, étoit aussi un des chefs de celle de Brunswick, c'est ce que je ne saurois, faute de renseignemens positifs ; mais ce dont je suis

au moment que le professeur Hoffmann écrivoit ceci ; savoir le 11 Janvier 1795, âgé de 51 ans. Knigge n'est également plus de ce monde.

* Avis importans, p. 186 et 205.. . . . . .Ce citoyen actif commençoit ses lettres écrites de Paris par cette apostrophe aux princes : *discite justitiam moniti* ! ——— Dans la préface d'un ouvrage allemand dont il fut éditeur, il fait ainsi sa profession de foi en matière de politique : " Les bons princes " sont d'eux-mêmes ce que la nation veut et *il faudra bien* que " les méchans princes le fassent à l'avenir. La nation veut *ce* " *qu'il plait* à ses précepteurs, et à ses guides *de faire d'elle* dans " les écoles, les temples et les livres. Qui cela regarde-t-il donc ? " Vous, vous-mêmes docteurs et guides du genre humain, vous " instituteurs, vous maîtres d'école, vous prédicateurs, vous " tuteurs dans les universités, vous savans écrivains. C'est à " vous qu'est dévolue la fonction la plus importante dont l'hom- " me puisse s'honorer, *le département de la pensée et des mœurs,* " d'où tout vient originairement et où il faut que tout retourne " à la fin. " Wie der Geschlechtstrieb des menschen in ordnung zubringen &c. . . . vorrede p. 15 & 16.

* Il écrivoit le 19 Décembre 1786 au comte De Vergennes: " ce même prince Frédéric (de Brunswick) est comme je vous " l'ai tant répété, un chef d'illuminés &c. Voyez l'histoire se- " crette de la cour de Berlin. tom. 2. p. 207, édition de 1789. " Je prouverai dans la suite que Mirabeau ne fut initié aux mystères de l'illuminisme qu'à Brunswick à son retour de Berlin, dans le commencement de l'année 1787.

certain et que vous ne croyez pas moins fermement que moi, c'est que les loges de Brunswick, de Berlin, de Vienne &c. ne faisoient qu'une, suivant les principes de l'étroite communion établie par le chef de l'ordre entre tous les illuminés; et que si la loge de Brunswick avoit, comme il est indubitable, des rapports intimes avec les jacobins de France en 1792, *au moment que le duc de Brunswick marchoit contre les françois*, une de ses sœurs aînées, la loge de Berlin n'étoit sans doute pas moins favorisée. †

Qui ne sait encore que quelgues temps après la conclusion de la paix entre la Prusse et la république françoise, la convention nationale supplia sa majesté prussienne de lui envoyer le portrait du comte de Herzberg ainsi que ses écrits posthumes; " car, disoit-elle, Herzberg fut *en tout* " *tems* un grand ami de la république françoise. " " Il l'étoit en effet, observe le professeur Hoff- " mann qui raconte cette anecdote, et *on seroit* " *en état d'écrire quelque peu de l'histoire de cette* " *amitié, si de certaines circonstances ne l'empê-* " *choient.* " * Or personne n'ignore quelle influence a eu long-temps Herzberg sur les conseils du cabinet de Berlin. † En attendant qu'il plaise

† Dans la même année et au même moment les clubs de Mayence et de Strasbourg étoient en rapide correspondance avec plusieurs autres de France, ainsi que le prouve Hoffmann, *avis importans*, tom. I. pag. 204. Voyez l'appendix No. II.

* *Avis importans*, tom. II. p. 266.

† Voici ce qu'en écrivoit M. Burke en 1791. " Herzberg the King of Prussia, late minister is so much of wath is called a philosopher that he was of a faction with that sort of politicians in every thing and in every place. Even when he defends himself from the imputation of giving extravagantly into these principles, he stils considers the revolution of France as a *great public good* by giving credit to their fraudulent declaration, of their universal benevolence: and love of peace. *Nor are his Prussian Majesty's present ministers at all disinclined*

au professeur Hoffmann de nous raconter l'histoire de cette amitié, vous saurez, Monsieur, que ce ministre étoit comme *curateur* de l'académie de Berlin, le patron de tous les gens de lettres et sur-tout de ceux qui s'étoient voués à la défense des droits de l'homme ; qu'en cette même année 1792, il proposa pour membre de l'académie de Berlin le fameux Biester un des plus ardens illuminés de cette capitale que Hoffmann place avec raison au rang des Weishaupt, Knigge, Trapp &c. * ainsi que le conseiller de Suarès, un des plus zèlés collaborateurs du chanchelier de Carmer dans la confection du nouveau code, dont je vous ai fait mention dans ma seconde lettre. * Il est vrai qu'alors Frédéric Guillaume refusa de sanctionner ce choix, ce qui donna quelques convulsions aux sectaires.

to the same system...Their ostentation preamble to certain late edicts *demonstrates* (if their actions had not been sufficiently explanatory of their cast of mind) that they *care deeply infected with the same distemper* of dangerous because plausible though trivial and shallow speculation———the Prussian ministers in foreing courts have (at least not long since) tatked *the most democratic language* with regard to France and *in* the *most unmanaged terms* " 3 memorials &c. p. 58.

* Ce chefd'œuvre philosophique qui devoit, aux termes de l'ordonnance royale, avoir force de loi le 1er Juin 1792, ne fut adopté avec quelques modifications que l'année même où la paix fut conclue avec la république françoise. Ce fut Frédérik II qui mit la première main à ce projet de code, dont une des principales dispositions, dans le principe, étoit la sanction légale du concubinage. Mirabeau en parle ainsi dans son tableau de la monarchie prussienne. " Une des innovations, dit-il, " les plus remarquables et les plus *philosophiques* de ce nou- " veau code est contenu dans la section IXe. du premier titre. " C'est *la fixation légale du concubinage*. . . . . A présent, si " l'amour invite deux cœurs que les conditions séparent, *la* " *fille peut se livrer sans se prostituer* ! tom. V. p. 263, 267 &c. " édition de 1788. . . . Et Mirabeau note cette disposition "et autres du projet de ce code *pour marquer les grands progrès* " *qu'a faits la saine raison sous le règne de Frédéric* ! " . . . . " Ce contrat civil ajoute-t-il, *a été dénaturé le jour où il est de-*

On

On peut encore juger de l'influence qu'avoit ce même Herzberg sur toute la clique des illuminés d'Allemagne, sur cette secte intrigante qui avoit monopolisé depuis long-temps les journaux et gazettes littéraires de toute description, puisque Mauvillon avoue dans une de ses lettres, " qu'une seule marque de la colère de Herzberg " au sujet du livre de la monarchie prussienne, " fut la cause qu'aucun journal n'en fit mention, " excepté la gazette de Göttingue, et encore " quelle misérable mention en fit-elle ? (*) "

Au reste, il est indubitable que la paix donnée à la Prusse par la république françoise n'a pas été pour celle-ci un motif de l'excepter du révolutionnement général, du sort qu'elle avoit réservé à tout le reste de l'Europe. Le général ex-républicain, Auguste Danican, dont le pamphlet dénonciatoire (**) n'a pas fait en Europe la

" *un objet de religion !* " p. 268. ——— Voilà ce qu'écrivoit Mirabeau 1788, après avoir, dans le même livre, qualifié les illuminés de Bavière, " d'hommes éclairés, *vertueux, zélés pour* " *le bien de l'humanité ;* " après avoir trouvé leur projet, celui-là même, exposé et publié dans les *écrits originaux*, " *beau*, " *noble et grand* " p. 96 et 100..... Et l'on pourroit douter que ce chef suprême des conjurés de France, n'ait emprunté des illuminés d'Allemagne, la plupart des machines qu'il fit jouer contre le trône de Louis XVI... ? .... Je réserve un article à part pour tout ce qui concerne personnellement ce grand philosophe, Voyez, en attendant, l'Appendix, No. V.

(*) Hoffmann, *avis importans*, tom, 2, p. 266.

(**) *Cassandre*, publié en Juillet 1798. —— Ce général, victime de la révolution du 13 Vendémiaire, se rendit en Suisse, et prévint le gouvernement de ce qui se tramoit dans le conseil du directoire contre sa liberté. Il lui adressa à ce sujet un long mémoire très-détaillé sur le mode de révolution qu'on préparoit, sur les agens du directoire qu'il nommoit, &c..... et on se moqua de lui ! Il publia dans la suite, ce mémoire (dont l'événement à justifié les prédictions y contenues) ainsi que quelques autres renseignemens sur les projets du directoire, et il les signa de son nom en toutes lettres. Il y nomme la plupart des propagandistes dans les différens pays que la républi-

sensation qu'il devoit faire, nous apprend qu'en 1796, c'est-à-dire, quelques mois après la conclusion de la paix, les mesures les plus vigoureuses avoient été prises par le directoire pour révolutionner la Prusse, à l'aide des *Jacobins-illuminés* qui fourmillent dans ce royaume. Muni de *pièces originales, dont*, nous assure-t-il, *le Jacobin le plus hardi ne peut contester l'authenticité*, il développe le plan formé par le directoire, pour s'environner de républiques. " En 1796, dit-il, le directoire avoit " pris les mesures les plus vigoureuses et les " mieux combinées, pour républicaniser depuis " les bords du Rhin jusqu'à la mer Baltique, et " si les trois armées françoises, fortes de plus de " 300,000 hommes, eussent pu opérer leur jonc- " tion, le directoire venoit à bout de ses desseins. " ..... En cas de succès, le gouvernement " françois rompoit toute espèce d'alliances et de " traités avec les princes allemands. Ses généraux " s'emparoient révolutionnairement des troupes " des Electeurs de Saxe et de Bavière, pour aller " combattre le roi de Prusse, seul souverain qui " pouvoit résister. Un corps nombreux de re- " belles bien secondés, marchoient de la Pologne " sur la Prusse, tandis que dans l'électorat de

que se proposoit de *régénérer*. Il y annonce formellement la prochaine érection des républiques *Sarde, Etrurienne, Napolitaine*, &c..... Et tout cela est arrivé depuis, comme il l'avoit prédit. " Les gens, dit-il, auxquels l'expérience n'apprend rien, " vont rire de mes réflexions, mais cela n'empêchera pas la réa- " lisation. Mon mémoire sur la Suisse, contenoit des idées " et des développemens aussi extravagans que tous ceux que je " viens d'écrire. Quelques hommes souricient de pitié, en le " lisant, *et quatre mois après, les rieurs étoient tués, ou en otage* " *à Hunningue*. p. 113.) "

Ce qui me frappa le plus, en parcourant ce pamphlet, c'est la complette justification que j'y trouvai de tout ce qu'avance et prédit le professeur Hoffmann, dans ses *avis importans*, écrits plusieurs années auparavant. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir *Cassandre*, après avoir lu la seconde partie de *l'avis important*, et une partie de la première.

" Brandebourg, les Jacobins illuminés et traîtres,
" devoient demander à grands cris la liberté. Des
" agens de la propagande faisoient entendre aux
" soldats prussiens que s'ils vouloient devenir
" capitaines, ils n'avoient qu'à tuer ceux qui
" l'étoient, &c. p. 158, 159. "

J'étois en Saxe, Monsieur, au moment que les françois, cherchant à opérer cette funeste jonction, laissèrent transpirer ce plan d'invasion. Les princes de la maison de Saxe, instruits à temps de ce qui se tramoit, s'empressèrent d'obtenir de la république une assurance de neutralité. Je sais que Mr. le D. d. S. W. se rendit alors précipitamment auprès du roi de Prusse, pour négocier cette affaire par sa médiation. Je sais encore tout ce qu'il en coûta au respetcable électeur de Saxe, pour se déterminer à traiter avec les meurtriers de son auguste parent, et que tout convaincu qu'il étoit de l'urgente nécessité d'une pareille mesure, il n'en refusa pas moins de faire lui-même les avances. —— Que cette neutralité ait été promise ou non aux princes, il y a tout lieu de croire qu'ils n'ont dû leur salut qu'à la défaite de Bernadotte. Auguste Danican ne m'a presque rien appris de nouveau sur ce sujet.

Aussi Frédéric-Guillaume, tout dévoué qu'il affectoit d'être à la république françoise, depuis la conclusion de la paix, n'en étoit pas moins continuellement sur ses gardes. De là cette multitude d'inconséquences dans sa conduite politique, dont je vous ai déjà donné quelques exemples. Rien de plus sévère que la censure des livres imprimés à Berlin sous les derniers mois de son règne, et pourtant il n'étoit permis à qui que ce soit d'en importer de France. Ordres furent donnés d'arrêter l'impresssion du calendrier de la république, tandis que les almanachs, les feuilles incendiaires des républicains françois cir-

culoient dans toutes les mains. J'appris, lorsque j'arrivai à Berlin, qu'il avoit été signifié aux émigrés de France une défense expresse d'y séjourner, et pourtant je fus reçu à la cour, ainsi que plusieurs de mes compatriotes, présenté à leur majesté, questionné publiquement sur mon émigration, presque sous les yeux du ministre de la république, et invité même à leur table..... Il n'y avoit pas long-temps que la comtesse de Lichtenau avoit été, pour la première fois, reçue à la cour, au grand scandale de la reine, de la famille royale et de toute la noblesse. Le roi, tout convaincu qu'il étoit de l'indécence de cette démarche, n'avoit point eu la force de résister plus long-temps aux importunités de cette femme. Il paroît constant qu'elle jouoit auprès de ce monarque, de concert avec les illuminés, le même rôle que les sophistes de France avoient distribué à la Pompadour. Il n'y a donc point lieu de s'étonner qu'elle ait eu, ainsi qu'on vous l'a mandé de Berlin, (*) des relations avec les Jacobins de France, et qu'en des circonstances critiques, elle leur ait rendu des services importans. (†) Tout justifie les soupçons qu'ont fait naître les précautions qu'a prises le monarque régnant, pour dérober à la vue du public les pièces du procès qui lui a

(*) Mémoires &c. tome 4. p. 509.

(†) Si je pouvois me déterminer à souiller ma plume des détails qui m'ont été fournis, durant mon séjour à Berlin, sur la conduite de cette comtesse de Lichtenau, j'ajouterois un bel article à la chronique scandaleuse des sophistes et illuminés. On sait que l'empire que conserva cette femme sur l'espirt de Guillaume II, n'étoit plus depuis long-temps l'effet de ses charmes, mais d'une complication d'intrigues. Rien moins que belle et d'une mine vulgaire, elle étoit devenue la patrone, la ressource et la propriété de quiconque étoit assez intrigant, assez débauché, pour lui plaire. L'histoire de ses scandaleuses amours n'étoit ignorée à Berlin que du Roi..... Ce prince, tout foible qu'il étoit, et esclave d'un funeste penchant qui l'aveugla long-temps sur les principes, sur la conduite de ses ministres qu'on savoit par toute l'Allemagne être vendus *au*

été intenté, et ce qui m'a paru assez propre à les confirmer, c'est la disgrace du ministre de Woellner, qui, fortement impliqué dans ce même procès, n'a pas été trouvé digne de pardon, quelques efforts qu'il ait faits depuis, pour mieux cacher son jeu, ou faire oublier ses prévarications.

Enfin, Monsieur, une preuve que les illuminés prussiens ne sont pas moins actifs, sous le règne de Frédéric-Guillaume III, que sous celui de son prédécesseur, c'est que leurs intrigues, leurs manœuvres révolutionnaires forcèrent, l'année passée, ce prince à supprimer toutes les sociétés secrètes, à l'exception de quelques-unes qu'il soumet à des règlemens très-sévères. L'édit de suppression qui a paru au monarque prussien l'unique moyen d'extirper le mal dans sa racine, fut publié dans le courant du mois de Novembre 1798. Il y fait, en plus d'un endroit, allusion aux formes et à l'esprit des loges illuminées.

" Nous défendons, ainsi s'exprime le roi dans

plus offrant et *dernier enchérisseur*, n'en montra pas moins dans l'occasion, combien il avoit en horreur tous les suppôts de l'impiété et de l'anarchie. Jamais ses habitudes vicieuses ne lui firent perdre le respect dont il étoit rempli pour la religion. On m'a raconté à ce sujet une foule d'anecdotes qui m'auroient bien surpris, si je ne savois combien d'âmes foibles nourrissent dans leur cœur, à côté du germe de la religion, de l'amour de la vertu, les feux les plus impurs! ——— Pendant que j'étois à Potzdam, et qu'on me montroit l'église de la garnison où est déposé le corps de Frédéric II, un invalide avec qui je liai conversation, me parla ainsi: " Si Frédéric pouvoit revenir " de l'autre monde, ah! qu'il seroit bien surpris de se trouver " ici après sa mort, lui qui n'a jamais voulu y mettre les pieds " de son vivant! Quant à notre bon roi, il nous donne quel- " quefois ici à tous l'exemple de son attachement aux devoirs " de religion. Il célèbre régulièrement la cène dans cette " église tous les ans, et il encourage partout les bons chré- " tiens. " ——— On sait que, durant le séjour de Guillaume à Pirmont, il distingua d'une manière particulière, il ne cessa de combler d'amitiés et d'éloges le maréchal de Broglio, guerrier à cheveux blancs, pour le moins aussi illustre dans ces malheureux temps par sa tendre piété que par ses exploits militaires.

" cet édit, toutes les associations et réunions, " 1°. dont le but, ou dont l'occupation princi- " pale ou accessoire seroit de délibérer sur les " changemens désirés, ou à faire dans la consti- " tution, ou dans l'administration de l'état, ou " sur les moyens d'effectuer ces changemens, ou " sur les mesures à prendre pour obtenir ce but. " 2°. *dans lesquelles on promet l'obéissance à* " *des supérieurs inconnus*, ou en prêtant serment " ou en donnant la main en remplacement de " serment, &c. 3°. dans lesquelles on voue à " des supérieurs connus une obéissance absolue " et sans excepter expressément tout ce qui a " rapport à l'état, à sa constitution, à son admi- " nistration ou à la religion autorisée par l'état; " enfin tout ce qui peut porter atteinte aux bonnes " mœurs. 4°. *Qui demandent le secret ou qui en* " *exigent la promesse pour des systémes qui doivent* " *être révélés aux membres.* 5°. Qui ont, ou pré- " tendent avoir un but caché, *ou se servent, pour* " *atteindre un but annoncé, de moyens obscurs et* " *de formes occultes, mystérieuses et hiéroglyphi-* " *ques.* "

Le prince menace de la peine de mort, ou d'une prison perpétuelle les membres " de " toute société illicite qui fomente des projets " pernicieux pour l'état, ou médite des crimes " de haute trahison..... " Punit d'un empri- sonnement de quatre ans: " Celui qui tolère " sciemment dans sa maison une association il- " licite. " Ordonne à quelques loges de franc- maçons, qu'il tolère, parce qu'il les croit inno- centes: " de donner connoissance au magistrat " du lieu où elles tiennent leurs assemblées.... " Elles doivent s'attendre, en cas d'infraction, à " toute la rigueur des peines prononcées par la " loi, &c. " .....

J'ai l'honneur d'être, &c.

Digitized by Google

LETTRE V.

1er *Novembre.*

Je vous ai fait connoître, Monsieur, un des principaux antres des illuminés d'Allemagne dans l'ancienne loge des rose-croix de Berlin, et je me flatte d'avoir au moins jetté quelques rayons de lumière sur les ténébreuses manœuvres des ministres de cette cour, en faveur des Jacobins de France, manœuvres à jamais exécrables, puisqu'en retardant de plusieurs années l'époque de la délivrance de notre infortunée patrie, elles ont amené, depuis la fin de 1792, cette suite de calamités que la postérité aura peine à croire..... Il me reste encore bien des horreurs à vous dévoiler. Je vais vous parler de la loge de Strasbourg, de cette loge que vous avez regardée avec raison comme le point central qui a réuni les adeptes de France à ceux d'Allemagne. [†] En vous développant ses infâmes machinations, je vais vous donner l'histoire secrète et détaillée des premiers et principaux événemens de la révolution, fondée non sur des conjectures, des probabilités, mais sur les monumens les plus autentiques, sur les autorités les plus respectables.

Il paroît par la *correspondance secrète* des illuminés et autres papiers que la cour de Munich publia, qu'il n'y avoit pas moins de cinq loges d'illuminés à Strasbourg, et que long-temps avant la révolution de France, elles correspondoient avec celle établie à Mayence. [§] Les mémoires

[†] Mémoires, tom. IV. p. 462.

[§] Voyez l'ouvrage de Mr. Robison, dernière édition, p. 201, et Religion begenheiten, 1793, p. 448.

de Custine nous apprennent encore que les membres de ces loges, ainsi que ceux des loges de Spire et de Worms invitèrent ce général à se rendre auprès d'eux, et que ce fut par un effet de leurs manœuvres que Mayence lui ouvrit ses portes. En attendant que l'occasion se présente de vous parler de Zimmermann, de Meyer, de List et autres célèbres éclaireurs de l'Alsace qui travailloient encore tout récemment ce malheureux pays, je vais vous représenter Dietrich, ce fameux chef des illuminés de Strasbourg, dont vous avez déjà noté quelques exploits révolutionnaires, je vais vous le montrer, dis-je, désignant en 1791, à ses adeptes les têtes illustres qui devoient tomber sous leur fer assassin.

Le 30 Juillet 1791, un vagabond qui s'appeloit d'Espiard, fut arrêté comme espion à Ettenhein, petite ville de la principauté de Strasbourg, au delà du Rhin. Interrogé par le grand bailli de l'endroit sur son nom, ses qualités, son état, il lui découvrit, saisi d'un vif repentir, l'infâme conspiration dont il étoit le complice et l'instrument. Il déclara qu'il avoit été envoyé et payé par Dietrich, maire de Strasbourg et Levreault, procureur de la commune, pour assasiner le cardinal de Rohan : que cet horrible dessein avoit été formé dans la salle du miroir, ou club de la ville (qui avoit succédé à la loge des illuminés); qu'un des membres, appellé Noisette, en avoit fait la motion en sa présence ; qu'on y avoit de plus arrêté d'immmoler au plutôt, *coûte qui coûte*, le comte d'Artois, le prince de Condé, et le général de Bouillé, et que des émissaires avoient été envoyés sur le champ, pour exécuter ces horribles projets.

Il avoua ensuite, qu'il étoit un de ceux qui avoient été payés dans les premiers jours de la révolution, pour participer aux émeutes populaires qu'excitèrent

qu'excitèrent les clubistes des différentes villes de France, qu'il se trouvoit en cette qualité à Versailles, dans les terribles journées des 5 et 6 Octobre 1789, habillé en femme, à côté du duc d'Aiguillon, de Barnave et de *plusieurs autres membres de l'assemblée nationale*, (ce sont ses propres termes): qu'il avoit aussi participé aux émeutes suscitées, et aux assasinats commis à Marseille, à Lyon et à Nancy; que, partout où *ses agens* l'envoyoient, il étoit reconnu par les magistrats de l'endroit, à l'aide d'un petit ruban qu'on lui avoit donné pour signe de sa mission; qu'il étoit employé et payé par les mêmes magistrats, durant son séjour dans les villes où il contribuoit à révolter le peuple.

Enfin, après avoir dit que son vrai nom étoit Tassard, qu'il étoit né à Givry, près Châlons, en Bourgogne, il déclara que Diétrich et Levreault, pour lui faciliter l'exécution du projet, et se précautionner eux-mêmes contre tout événement, lui avoient donné le porte-feuille d'un officier du régiment de Bourbonnois, appellé d'Espiard, qui, peu de temps auparavant, avoit été arrêté à Strasbourg; qu'ils lui avoient conseillé de prendre son nom, lui avoient donné une épée, un uniforme, et, en outre, *des détails si circonstanciés sur la famille et sur les liaisons de cet officier, qu'il est en état de répondre à toutes les questions qu'on peut lui faire à ce sujet*; qu'ils l'avoient engagé *à se représenter, pour se rendre plus intéressant, comme une des victimes des magistrats de Strasbourg;* qu'enfin ils lui avoient promis, s'il réussissoit, *une somme d'argent indéterminée, mais assez considérable pour faire sa fortune.*

Telle fut, Monsieur, la déposition juridique de Tassard, dont je vais tout à l'heure vous donner la copie toute entière, telle qu'elle se trouve dans les archives du grand bailliage d'Ettenheim, et

consignée dans une feuille périodique que je vous ai déjà citée. Le juge de cette ville donna le 31 Août, 1791, avis de cette procédure au juge criminel, et à la municipalité de Strasbourg, et somma Diétrich, Levreault et Noisette de comparoître devant lui, pour répondre aux accusations y contenues, et être confrontés avec Tassard; [Voyez N°. II]; mais il n'en reçut aucune réponse. Quelque temps après, parut une déclaration de la municipalité de Strasbourg, qui portoit en substance: que cette déposition, *s'il en existoit réellement une semblable*, ne pouvoit avoir été faite que par l'officier d'Espiard lui-même, *qui fut* [ce sont les termes de la déclaration,] *par nous condamné deux fois à la prison, dans les mois de Mai et Juin de cette année, en punition des désordres qu'il avoit commis dans la cathédrale et ailleurs, et enfin banni de la ville. Ce d'Espiard*, ajoutent-ils, *suivant ce qui nous en a été dit par plusieurs voyageurs, s'est réellement rendu à Ettenheim.* [Voyez le N°. III.]

Cette ridicule déclaration supposoit évidemment deux faits contradictoires; le premier, que l'officier d'Espiard étoit l'ennemi de la révolution et de la municipalité de Strasbourg; le second, que, pour servir la révolution et la municipalité, il avoit formé le dessein de massacrer le cardinal de Rohan. Mais cette contradiction, toute saillante qu'elle est, échappa à la municipalité, et donne, comme de raison, un nouveau degré de croyance à la déposition de Tassard.

Cependant le juge qui l'avoit reçue, indigné de ce que les autorités constituées de Strasbourg fissent en apparence si peu de cas d'une procédure de cette importance, écrit de nouveau, le 15 Septembre, à la municipalité de cette ville, une lettre fort énergique, où il lui fait sentir, quoique dans les termes les plus modérés, toute l'in-

famie de son long silence, toute l'absurdité de l'écrit et de la déclaration qu'elle lui avoit ensuite fait tenir, et il lui déclare que, faute à Diétrich, Levreault et Noisette de comparoître devant le tribunal d'Ettenheim, avant le terme fixé pour les entendre, ils y seront condamnés par contumace. " Je ne puis m'imaginer, leur écrit-il " dans le style accoutumé d'Allemagne, qu'un " noble et illustre corps ait formé l'arrêté qui " m'a été envoyé dans le dessein d'interrompre " le cours ordinaire de la justice, et d'empêcher " qu'on n'examine à fond une affaire, dont les " personnes intéressées doivent de toute néces- " sité désirer l'eclaircissement. S'ils sont inno- " cens, ils trouveront ici une belle occasion de " faire paroitre leur innocence aux yeux du pu- " blic: s'ils sont coupables, des arrêtés tels que " celui qui m'a été envoyé, ne sont point propres " à dissiper les soupçons que l'excès des pré- " cautions prises, par eux dans cette affaire, ne " fait que justifier de plus en plus. " (Voyez le " N°. IV.)

Enfin la déposition de Tasssard est imprimée et publiée, et la sentence définitivement prononcée. Dietricht et ses co-assassins en appellent, (le 22 Octobre) à la chambre impériale de Wezlar, et en attendant que leurs frères d'Allemagne parviennent à étouffer cette procédure, comme ils l'ont réellement fait, ils ont recours à leurs manèges ordinaires, pour jetter non seulement du louche sur cette affaire, mais encore, pour la faire tomber sur leurs ennemis mêmes. Ces manèges ressemblent si fort à ceux qu'on a employés dans le commencement de la révolution, pour attribuer au clergé et à la noblesse les excès commis par les émissaires des illuminés, que je vous ferai sûrement plaisir, Monsieur, de vous en donner des détails.

La légion de Mirabeau étoit alors campée dans les environs d'Ettenheim. Ses principaux chefs avoient assisté à la déposition de Tassard, et avoient signé eux-mêmes le procès-verbal comme témoins. C'en étoit bien assez pour donner à Diétrich l'occasion de les faire passer pour les inventeurs de cette conspiration. Il n'osa pas afficher cette insigne calomnie dans la déclaration de la municipalité ; il se contenta de la répandre dans les journaux voués à la démocratie. Il s'attacha à rendre cette légion si odieuse, en lui attribuant les plus horribles forfaits, que, d'après le tableau qu'il en fit circuler, il n'étoit point d'horreurs dont ils ne fussent capables.

Et d'abord la déposition étant rendue publique par la voie de l'impression, et le procès pendant à la chambre de Wezlard, il n'y avoit plus moyen d'en faire un mystère. On l'envoya donc à un des éditeurs du *Cosmopolite*, avec des observations critiques sur la forme et teneur du procès-verbal, avec des renseignemens sur les personnes auxquelles on l'attribuoit. On fut même assez mal adroit, pour accuser le prétendu officier d'Espiard, d'avoir voulu faire égorger le maire Dietrich par un recrue qui devoit recevoir vingt-cinq louis pour prix de l'assassinat ; pour avancer qu'il fut poursuivi, et qu'il échappa, tandis qu'une déclaration authentique de la municipalité, portoit qu'il n'étoit coupable que de quelques désordres dans la cathédrale, et qu'on l'avoit chassé de la ville. On le fit donc tout à la fois aristocrate et démocrate, assassin des royalistes et des républicains, banni de la ville, et poursuivi par la justice! [Voyez le N°. V.]

En second lieu, pour rendre la légion de Mirabeau aussi odieuse que possible, on écrivit aux journalistes que l'huissier ou notaire chargé de signifier de la part de Diétrich, son appel à la

chambre impériale, avoit été emprisonné durant vingt-quatre heures par le grand bailli d'Ettenheim, uniquement pour l'arracher à la fureur de la légion de Mirabeau. " Pour l'amour de Dieu, s'écrioit, dans cette lettre, le grand bailli à l'huissier de Diétrich, qu'avez-vous fait là, Monsieur le licencié? Savez-vous bien à quels dangers vous vous êtes exposé? Ignorez-vous que le nom de Diétrich est tellement détesté de la légion de Mirabeau, que si l'on avoit su seulement que vous portiez son nom dans votre poche, vous couriez le risque d'être bien rudement maltraité, que dis-je, d'être haché en pièces! " Ainsi, d'un côté, on supposoit le grand bailli complice et instrument des prétendues fureurs de cette légion, et de l'autre, leur détracteur, leur dénonciateur! (Voyez le N°. VII.)

3°. On observe, comme raison de suspecter la procédure, que dans la déposition il étoit dit que le prisonnier s'étoit *donné* pour d'Espiard, et que dans les écrits judiciaires du grand bailli qui ont suivi cette déposition, on continue de l'appeller de ce nom, et de le regarder comme étant d'Espiard et non Tassard. (Voyez le N°. VI) C'étoit la plus misérable chicane qu'ils pouvoient faire. Tassard, conformément aux instructions de Diétrich, s'étoit donné d'abord pour d'Espiard; ce fut donc sous ce nom qu'il fut emprisonné et questionné. Ce prétendu d'Espiard ayant déclaré ensuite dans sa déposition, que son vrai nom étoit Tassard, le juge ne pouvoit l'en croire sur ce fait, qu'après avoir ouï les personnes qui avoient connoissance du prisonnier, celles entre autres qu'il accusoit de l'avoir corrompu. En l'appelant donc Tassard, sans avoir entendu Diétrich et ses co-accusés, il auroit d'avance ajouté foi à la déposition de ce vagabond, et préjugé la cause.

4°. Enfin, bien persuadés que ces pauvres défaites ne pourroient balancer dans l'esprit des lecteurs cette masse d'évidence que le grand bailli d'Ettenheim leur opposoit, ils résolurent de faire un éclat, de dénoncer à l'assemblée législative la légion de Mirabeau, le grand bailli, et même tous les habitans d'Ettenheim, comme coupables des plus grandes atrocités envers les citoyens françois; pour cet effet ils publièrent la ridicule histoire que vous trouverez consignée dans le N°. VIII.

Après vous avoir donné un apperçu de toute cette affaire, je m'empresse de vous communiquer les pièces justificatives.

[N°. I]

Déposition de Tassard.

" Déposition juridique du prisonnier d'Espiard " pardevant le tribunal d'Ettenheim, imprimée " et publiée par ordre du même. "

" Le 30 Juillet 1791, on emprisonna à Etten- " heim un homme suspect, qui avoua dans la " suite, avoir été envoyé pour assassiner le car- " dinal de Rohan. Dans l'interrogatoire qu'il su- " bit, il déposa ce qui suit: "

" Interrogé sur son nom et sur sa profession, " a répondu qu'il s'appelloit Tassard, né à Givry, " près de Châlons en Bourgogne, âgé de 25 ans, " d'abord domestique chez un fermier, ensuite " vagabond.

" Interrogé sur les motifs qui l'ont porté à venir " à Ettenheim, a répondu *qu'il y a été envoyé par* " *les magistrats de Strasbourg* pour y être l'espion

" du cardinal de Rohan, leur donner avis de " toutes ses démarches, et, en général de tout " ce qui le regarde, *mais plus spécialement pour* " *chercher à l'assassiner*. Que toutes ses instruc- " tions à ce sujet lui avoient été données par M. " Levreault, procureur de la commune, et M. " Diétrich, maire ou bourguemestre de Strasbourg, " lesquels lui avoient promis, s'il réussissoit, une " somme d'argent indéterminée, mais assez consi- " dérable pour faire sa fortune. Il ajouta qu'il avoit " reçu ordre de s'informer de la force de la légion " de Mirabeau, de l'espèce de gens dont elle " étoit composée, et surtout de ne rien épargner " pour porter les soldats à déserter, de leur pro- " mettre, au nom des Magistrats, de grands avan- " tages de l'autre coté du Rhin.

" Interrogé s'il n'avoit pas lui-même proposé " dans le club de Strasbourg l'assassinat du car- " dinal de Rohan, a répondu que non; mais que " la motion y avoit été faite en sa présence dans " la salle du miroir, par un certain Noisette, fils " d'un marchand de Strasbourg qui a fait ban- " queroute.

" Interrogé s'il étoit le seul qui ait été envoyé " pour assassiner le cardinal, a répondu qu'il " avoit ouï dire qu'un sergent du régiment de " Bourbonnois, dont il ne savoit pas le nom, s'é- " toit offert pour commettre ce crime; mais qu'il " ne pouvoit donner de renseignemens ultérieurs " sur cet homme.

" Interrogé s'il étoit venu à sa connoissance " qu'on eût formé le même dessein sur la vie des " princes françois, a répondu qu'il avoit *souvent* " entendu ces expressions dans le club: *qu'il* " *falloit, coûte qui coûte, se défaire du comte* " *d'Artois et du prince de Condé*; mais qu'on ne " l'avoit pas informé des moyens qu'on devoit " employer pour cet effet; qu'il savoit pourtant

" avec certitude [*aufs zuverlassigste*, on ne peut " plus certainement] qu'on avoit envoyé pour " exécuter ou préparer cet assassinat, des per- " sonnes qu'il ne connoissoit pas. [*]

" Interrogé s'il ne savoit rien de plus, a ré- " pondu, que tout ce qu'il savoit de certain, étoit " que trois gardes nationales de Strasbourg s'é- " toient offerts à livrer la tête du général de " Bouillé, et que pour cet effet, il s'étoient mis " en route depuis environ quinze jours. Chacun " d'eux devoit recevoir 30,000 livres en cas de " réussite.

" Interrogé s'il ne savoit rien sur le roi et la " reine, a répondu que non; avoua pourtant, " après qu'on l'eut questionné sur les différentes " circonstances de sa conduite, depuis le com- " mencement de la révolution; qu'il étoit un de " ceux qui, à Versailles, étoient déguisés en " femmes. Que *le 4 Octobre il avoit reçu des* " *agens, avec lesquels il correspondoit, l'ordre de* " *se rendre dans une certaine maison* qu'il ne sau- " roit désigner, mais qu'il retrouveroit aisément, " s'il étoit à Paris, et là, de s'armer, de se revêtir " d'habits de femmes, sous lesquels il pourroit ai- " sément cacher ses armes; qu'on lui compta huit " louis d'or pour cette entreprise; que ses instruc- " tions, ainsi que celles données à ses camarades, " portoient, qu'à la faveur du premier tumulte qui " surviendroit, il pénétreroit dans les appartemens " du roi et de la reine. Qu'à ses côtés se trou- " voient, aussi habillés en femmes, *le duc d'Ai-* " *guillon, Barnave et plusieurs autres membres de* " *l'assemblée nationale* qu'il ne ne connoissoit que " de vue.

" Interrogé sur ce qu'il savoit des événemens " arrivés en conséquence, a répondu qu'après

[*] Mémoires sur les Jacob. tom. 4, ch. 13, art. Pologne.

cette

" cette terrible époque *il avoit été envoyé à*
" *Marseille avec cette instruction unique d'y*
" *exécuter les ordres des magistrats de cette ville ;*
" *qu'avant de partir, il avoit reçu des magistrats*
" *de Paris un signe distinctif (bandreichen) par*
" *le moyen duquel il seroit reconnu par les diffé-*
" *rens magistrats qu'il trouveroit sur la route*
" *et en recevroit la protection et les moyens né-*
" *cessaires pour arriver à sa destination ; que*
" *durant tous ses voyages dans l'intérieur du*
" *royaume il avoit reçu la même assistance ;* qu'à
" son arrivée à Marseille il s'étoit joint à la
" bande de voleurs, envoyés là de Paris et de
" toute la France, pour emporter d'assaut le fort
" de cette ville et d'assassiner M. de Beausset ;
" mais qu'il n'avoit pris de part à ces événe-
" mens qu'en se mêlant dans la foule conformé-
" ment aux ordres des magistrats et en suivant
" le torrent qui l'entraînoit ; qu'après cette ex-
" pédition *il avoit été envoyé à Lyon par les ma-*
" *gistrats de Marseille ;* qu'il y avoit aussi pris
" part de la même manière aux événemens qui
" y eurent lieu peu après son arrivée ; qu'il
" doit aussi avouer qu'il étoit du nombre des
" voleurs de grand chemin qui avoient formé
" le projet d'assassiner M. de Borie lorsqu'il se
" rendroit à Lyon : mais qu'il n'avoit eu aucune
" part aux coups qu'on lui porta ; *que de là il*
" *fut envoyé à Nancy.* Qu'il ne sauroit donner
" de nouveaux renseignemens sur la révolte de
" la garnison de cette ville auprès de laquelle
" il séjourna ; qu'il savoit pourtant avec certi-
" tude que le duc d'Orléans avoit fait compter
" 1000 louis d'or aux carabiniers pour les
" porter à sacrifier M. de Malseigne ; *que de*
" *Nancy il s'étoit rendu à Strasbourg pour y re-*
" *cevoir les ordres des magistrats.*

" Interrogé sur ce qui s'étoit passé de parti-
" culier entre lui et les deux magistrats ci-des-
" sus mentionnés, a répondu que pour le rendre
" moins suspect et lui procurer les moyens d'e-
" xécuter plus facilement l'entreprise dont ils
" l'avoient chargé, ils lui avoient donné un
" passe-port pour Lyon en date du 22 de ce
" mois, en lui ordonnant de se rendre d'abord
" à Montbéliard où il le feroit viser; que de
" plus, ils lui avoient donné le portefeuille d'un
" officier du régiment de Bourbonnois appelé
" d'Espiard, qui peu de temps auparavant avoit
" été arrêté à Strasbourg, en lui conseillant de
" se faire passer, en cas de besoin, pour l'offi-
" cier même, de faire usage des certificats et
" des papiers qui se trouvoient dans le porte-
" feuille, et pour se rendre encore plus intéres-
" sant de se représenter comme une victime
" des magistrats de Strasbourg; qu'ils lui avoient
" ensuite donné une épée, une uniforme et des
" circonstances sur la famille et sur les liaisons
" de cet officier; qu'il est en état de répondre à
" toutes les questions qu'on peut lui faire à ce
" sujet. Il ajouta que quoiqu'on l'ait chargé
" d'assassiner le cardinal de Rohan, son des-
" sein n'étoit pas d'accomplir le forfait, mais
" qu'il s'étoit contenté de donner sur sa per-
" sonne les renseignemens qu'il avoit pu se
" procurer. Il avoua encore que le procureur
" de la Commune, Levreault lui avoit donné 10
" louis d'or pour son voyage de Strasbourg à
" Ettenheim.

" Tassard conclut sa déposition en déclarant
" qu'elle ne contenoit que la plus exacte vérité,
" et que ce n'étoit point la peur, mais un sin-
" cère repentir qui l'avoit porté à faire ces
" aveux. Après qu'on lui eut relu sa déposi-

" tion, il la signa des deux côtés de sa propre
" main, pour confirmation d'icelle.

" *(Signé)* STUBER, etc.

" Pour authenticité dudit acte, le procès ver-
" bal a été signé par les chevaliers du Vallier,
" de Borie et le vicomte de Mirabeau*."

Il résulte, monsieur, de cette déposition juridique que, dès les premiers mois de la révolution, les illuminés ou clubistes étoient parvenus à se placer à la tête de la plupart des administrations municipales ; qu'ils étoient convenus entre eux d'un certain signe pour reconnoître leurs émissaires respectifs ; que par ceux-ci ils excitoient des révoltes, pilloient, incendioient, massacroient d'un bout de la France à l'autre. Remarquez bien ces expressions, " Qu'avant de
" partir de Paris il avoit reçu des magistrats un
" signe distinctif par le moyen duquel il seroit
" reconnu par les différens magistrats qu'il
" trouveroit sur sa route et en recevroit la pro-
" tection et les moyens nécessaires pour arriver
" à sa destination ; *que durant tous ses voyages*
" *dans l'intérieur du royaume, il avoit reçu la*
" *même assistance.* . . . Qu'il avoit été envoyé
" à Lyon par les magistrats de Marseille. . . .
" Que de là il fut envoyé à Nancy, etc."

* Der Weltbürger III. Heft 1791, p. 306.

[N°. II.]

Assignation adressée au tribunal de justice du district de Strasbourg.

" Ettenheim, le 31 Aout 1791.

" Comme dans le procès criminel pendant " par devers nous, intenté pour cause d'assas- " sinat à Julien d'Espiard officier retiré du ré- " giment de Bourbonnois, natif de Lyernoy en " Bourgogne, se trouvent fortement accusés le " sieur de Dietrich, maire de la ville, le pro- " cureur de la Commune et le fils du marchand " Noisette, celui-ci ayant dit être dans le cours " du mois de mai dernier, président du club du " Miroir qui se tient au Poële des marchands, " nous nous trouvons obligés, en conséquence " d'une décision juridique, formée le 29 du " courant après l'examen de cette affaire, de " vous prier amiablement *in subsidium juris et* " *justitiæ*, comme c'est ici le cas, de vouloir " bien faire comparoître pardevant ce tribunal " dans l'espace de 15 jours que nous avons " fixés *pro omni et peremptorio termino* lesdits " maire de Dietrich, Lévreault, procureur de la " Commune et le fils du marchand Noisette, afin " qu'on les entende sur ce dont ils sont accusés, " qu'on les confronte avec Julien d'Espiard et " que toutes les autres formalités de justice, " usitées en parcil cas, soient remplies.

" Nous tâcherons de vous rendre en pareille " occasion le même service et avons, en at- " tendant, l'honneur d'être, etc.

" Pour copie ; *(Signé)* STUBER."

[N°. III.]

Déclaration de la municipalité de Strasbourg.

" On fait déposer à un certain Texard, qui le " 30 Juillet dernier, fut emprisonné a Ettenheim " que, etc. etc.

" Quant à la personne qui dépose, nous avons " raison de croire que, *si elle existe réellement*, " ce ne peut être qu'au nommé d'Espiard et " non Texard. Ce d'Espiard, officier au régi- " ment de Bourbonnois, en garnison dans cette " ville, fut par nous condamné deux fois à la " prison dans les mois de mai et juin de cette " année, pour désordres commis par lui dans la " cathédrale et ailleurs et enfin banni de la " ville, sur nos représentations, par ordre de M. " le commandant. Que les personnes impar- " tiales jugent maintenant quel degré de cro- " yance il faut ajouter à la déposition d'un pa- " reil homme. Suivant ce qui nous en a été " dit par plusieurs voyageurs, ce d'Espiard s'est " réellement rendu à Ettenheim.

" On ne s'est point souillé par la pensée qu'il " falloit se défaire de messieurs d'Artois et " de Condé. Il est également faux que trois " gardes nationales soient partis d'ici pour aller " dresser des embûches à Bouillé." (Weltb. III. Heft p. 311.)

[N°. IV.]

Lettre du grand bailli Stuber à la municipalité de Strasbourg, en date du 15 *Septembre* 1791.

" Nobles et Illustres,

" Et particulièrement très-honorés sieurs*

" Je m'empresse de mander à ces nobles et illustres sieurs mon opinion sur l'écrit qui m'a été remis le 8 de ce mois, et sur l'extrait du procès verbal de leurs délibérations qu'ils y ont joint. Ni moi, ni le grand bailliage, dont je ne suis qu'un des membres, n'avons ordonné ni favorisé la publication de la déposition judiciaire du nommé Tassard, ou plutôt d'Espiard, soussignée de quelques officiers français, laquelle déposition il plaît à ces nobles et illustres sieurs d'appeler un écrit diffamatoire.

" Ce qu'il y a de certain, c'est que le sieur d'Espiard a été entendu suivant les formes ordinaires de la justice, et que son interrogatoire forme une partie réelle du procès criminel qui lui a été intenté suivant la teneur des loix de l'empire. Je ne puis concevoir comment on n'a pas encore informé ces nobles et illustres sieurs de ce qui a déjà été arrêté par nous dans cette affaire ; en conséquence de quoi le tribunal du district de Strasbourg, instruit des charges contenues dans la déposition, a été requis de sommer les

* Forme d'adresse aux municipalités suivant l'usage d'Allemagne.

" sieurs Dietrich maire, Levreault procureur de
" la Commune et Noisette le fils, de comparoî-
" tre pardevant le tribunal d'Ettenheim, pour
" y être entendus sur ce dont ils sont accusés,
" et confrontés avec l'accusateur. Le terme
" qui a été fixé pour leur comparution est près
" d'expirer, et après son expiration, le grand
" bailliage ne pourra s'empêcher de sommer les
" accusés de comparoître par une dénonciation
" publique, et en cas de refus obstiné, de les
" déclarer contumaces.

" Je ne puis m'imaginer qu'un noble et il-
" lustre Corps ait formé l'arrêté qui m'a été en-
" voyé dans le dessein d'interrompre le cours
" ordinaire de la justice, et d'empêcher qu'on
" n'examine à fond une affaire dont les per-
" sonnes intéressées doivent de toute nécessité
" désirer l'éclaircissement. S'ils sont innocens,
" ils trouveront ici une belle occasion de faire
" paroître leur innocence aux yeux du public ;
" s'ils sont coupables, des arrêtés tels que celui
" qui m'a été envoyé, ne sont point propres à
" dissiper les soupçons que l'excès des pré-
" cautions, prises par eux dans cette affaire, ne
" fait que justifier de plus en plus.

" Au surplus, *je ne puis vous cacher mon*
" *étonnement de ce que parmi les signatures du*
" *susdit arrêté, aussi bien que de l'écrit y joint,*
" *se trouve celle de la personne qui est la plus*
" *compromise dans cette accusation.* Tout
" homme impartial sentira certainement comme
" moi la singulière partialité avec laquelle ces
" nobles et illustres sieurs traitent tout ce qui
" concerne l'honneur de leur chef, ce qu'ils
" font au point de déclarer quiconque l'accuse,
" ennemi de la couronne de France. Je suis
" bien éloigné de blâmer ce dévouement ex-
" traordinaire ; mais que ces nobles et illustres

" sieurs me permettent à moi, qui ai l'honneur " de remplir les fonctions de Bailli de S. A. S. " et excellence mgr. le cardinal prince de " Rohan, prince-évêque de Strasbourg, de leur " représenter combien j'ai raison de me plain- " dre de l'indécence avec laquelle une munici- " palité se permet de parler d'un prince à qui " par devoir d'état aussi bien que par un effet " de mon profond respect et dévouement pour " sa personne, j'ai consacré mes services. Elle " n'auroit jamais dû oublier que celui qu'elle " traite si familièrement de M. de Rohan est " prince et état de l'empire d'Allemagne ; que " ses prétendus crimes ne le rendent que plus " vénérable aux yeux de toute l'Europe et que " sa cause est liée avec celle des princes et des " rois.

" Je ne puis donc me dispenser de lui ob- " server qu'on avoit droit d'attendre d'une as- " semblée si recommandable une plus exacte " observation de la décence. Je dois aussi " prier instamment ces nobles et illustres sieurs, " que dans tous les cas où les circonstances " exigeront que la correspondance entre eux et " le grand bailliage de cette ville soit rendue " publique, de n'y employer que des expres- " sions qui conviennent au respect que nous " devons à notre seigneur évêque.

" *Ettenheim*, 15 *Sept.* 1791.

" *(Soussigné)* STUBER, conseiller aulique, " et administrateur du grand bailliage " d'Ettenheim." (Weltb. I Heft, p. 102.)

[N°. V.]

[N°. V.]

Lettre de Strasbourg, en date du 10 *Octobre* 1791.

" Il y a environ quatre mois, qu'un certain " officier du régiment de Bourbonnois, appelé " Julien d'Espiard, s'avisa de promettre ici " vingt-cinq louis d'or à un recrue, s'il vouloit " assassiner notre digne évêque et notre noble " maire. L'officier avoit déjà fixé le moment " favorable où il devoit commettre le crime. " Le recrue promit tout, et d'Espiard lui donna " comme arrhes de son engagement un écu de " six livres pour boire. Notre homme s'en " donna tant que dura l'argent: puis ayant " senti quelque remords de conscience, il alla " découvrir le complot et témoigner son re- " pentir au caporal du régiment. Celui-ci " rendit l'affaire publique. On voulut se saisir " de l'officier, mais il échappa à temps. Le re- " crue fut chassé du régiment et *pour le dé-* " *dommager, notre noble maire lui fit présent des* " *vingt-cinq louis d'or que d'Espiard lui avoit* " *promis pour l'assassinat.*

" On a appris dernièrement que ce même " d'Espiard a été emprisonné à Ettenheim (ville " de l'évêché de Strasbourg de l'autre côté du " Rhin) pour avoir voulu assassiner le cardinal " de Rohan, et que dans son interrogatoire il a " accusé le maire de notre ville et le procureur " de la Commune de l'avoir porté à commettre " ce meurtre. On ne fit pas d'abord la moin- " dre attention à ce bruit, et toute l'affaire ne fut " regardée que comme une méchante manœuvre " de l'aristocratie; mais enfin la calomnie parla

" plus haut et notre municipalité fut obligée " d'en écrire à Stuber, le grand bailli d'Etten- " heim. Celui-ci lui écrivit la lettre suivante " (N°. IV.) à laquelle nous joignons la déclara- " tion de la municipalité (N°. III.)

" *Il nous importe de rendre cette affaire pu-* " *blique*, c'est pourquoi je vous prie d'en faire " le plutôt possible mention dans votre journal." (Weltb. I Heft. p. 101.)

Remarquez, Monsieur, que la première fois qu'il fut fait mention de cette affaire dans le journal, on se garda bien d'y insérer la déposition de Tassard; on se contenta d'adresser au journaliste les N°s. 5, 4 et 2, qui se trouvent dans la première partie du cosmopolite ainsi arrangés, afin que la lettre et la sommation du grand bailli parussent n'être rien de plus que l'effet *des manœuvres aristocratiques*, comme il est dit au N°. 5. Ce ne fut que lorsque le procès fut évoqué à la chambre Impériale de Wezlar et lorsque la déposition de Tassard étoit déjà imprimée et publiée que les adeptes de Strasbourg adressèrent au journaliste le Numéro suivant, suivi de la déposition.

[N°. VI.]

Lettre écrite de Strasbourg, touchant la procédure d'Ettenheim.

" Le procès d'Ettenheim est maintenant " pendant au Tribunal de Wezlar. Le maire " Dietrich et consorts en ont appelé à la cham- " bre Impériale et cette appellation fut signi- " fiée le mois dernier (Novembre) au grand " bailli d'Ettenheim. Ledit bailli a jugé à

" propos de mettre aux arrêts durant deux jours " le porteur de cet appel, *pour le mettre, ainsi " qu'il l'a avoué lui même, à l'abri des insultes " de la légion de Mirabeau.* Ce n'est pas la " seule illégalité qu'on remarque dans cette " procédure. Lisez seulement les actes tels " qu'ils sont publiés. Afin que vous les ayez " complets, je vous envoye les deux pièces en- " semble, car il vaut la peine d'examiner la " déposition juridique du prisonnier et de la " comparer avec l'écrit du grand bailli d'Etten- " heim qui est fondé sur cette même déposi- " tion. Ce qui vous frappera d'abord, c'est " que dans la première pièce (N°. I.) le prison- " nier *s'est donné* pour l'officier d'Espiard et que " dans les autres écrits du juge d'Ettenheim " (N°s. II et IV.) il est dit que c'est réellement " lui ! ! ! " (Weltb. III Heft p. 305.)

Que n'auroient-ils pas dit avec raison du juge d'Ettenheim, si, préjugeant la procédure, il avoit, avant de prononcer la sentence, regardé le prétendu d'Espiard comme étant réellement Tassard ? N'auroient-ils pas été fondés à l'accuser et de partialité et d'ignorance des formes ordinaires de la justice ?

[N°. VII.]

Lettre écrite de Strasbourg, le 21 Novembre 1791.

" Notre maire Dietrich, Levreault, ci-devant " procureur de la Commune et Noisette le fils, " accusés par le tribunal de justice d'Ettenheim " en ont appelé le 22 Octobre, à la chambre " Impériale. Le grand bailli d'Ettenheim a

" fait emprisonner le notaire qui lui a signifié " l'appellation *aussi bien que les témoins*. Après " lui avoir rendu la liberté vingt-quatre heures " après, il lui parla ainsi : pour l'amour de Dieu ! " qu'avez vous fait-là, Monsieur, le licencié ? " Savez-vous bien à quels dangers vous vous " êtes exposé ? Ignorez-vous que le nom de " Dietrich est tellement détesté de la légion de " Mirabeau, que *si l'on avoit su seulement que* " *vous portiez son nom écrit dans votre poche,* " *vous couriez le risque d'être bien rudement* " *maltraité ? . . . Que dis-je, d'être haché en* " *pièces ?* Vous me devez des remercîmens de " ce que pour votre sûreté je vous ai fait mettre " d'abord à la grand'garde. Ces gens-là, con- " tinua-t-il, se livrent habituellement aux plus " grands excès, de sorte que personne n'est à " l'abri de leurs insultes ; et lorsqu'ils ont com- " mis quelque méchante action, ils décampent " aussitôt et ôtent ainsi au juge le moyen d'en " obtenir satisfaction." (Weltb. III. Heft. p. 311.)

Et c'est à l'huissier même de Dietrich et de Levreault qu'on suppose que le juge d'Ettenheim tient un semblable discours ! ! Celui-ci, fût-il l'ennemi juré de la légion de Mirabeau, auroit-il jamais osé se compromettre de la sorte, et s'il avoit pu, s'il avoit osé se compromettre ainsi, Dietrich ne se seroit-il pas empressé d'en fournir à l'Allemagne la preuve légale en publiant la déposition solemnelle de l'huissier ? Auroit-il été réduit à faire publier la ridicule histoire, contenue dans le N° suivant qui contredit formellement celle du Numéro précédent, en ce qu'elle représente le grand bailli entièrement dévoué à la légion de Mirabeau ?

Digitized by Google

[N°. VIII]

" Voici une anecdote qui atteste la conduite " violente des habitans d'Ettenheim et de la " légion de Mirabeau, campée dans les envi- " rons, envers les Strasbourgeois ou Alsaciens " qui ne sont point aristocrates. *La déclara- " tion qu'en a faite le malheureux qui a été mal- " traité, a été envoyé à l'assemblée nationale.*

" Michel Missmer chanvrier et *citoyen fran- " çois* de Rheuizabern se rendit le douze " Novembre (1791) à Ettenheim, où il avoit " coupé du chanvre pour plusieurs habitans. " Il étoit dans cette ville à l'auberge de l'Aigle, " mangeant à la table de l'hote avec l'hotesse, " la sœur de celle-ci et une servante. Quel- " ques bourgeois de l'endroit se trouvoient aus- " là, et lui demandèrent ce qu'il faisoit dans " cette ville. Je travaille comme chanvrier, " répondit Missmer. Ouais! reprirent les au- " tres, c'est comme çà qu'on vient enlever le " pain aux habitans du lieu! Je m'efforce, ré- " pondit le chanvrier, de faire de bon ouvrage, et " partout où l'on fait de bon ouvrage, on trouve " son pain. Alors mugirent les bourgeois et lui " crièrent: *voilà de mauvais propos contre nos " princes!* A l'instant Michel Missmer fut " saisi par quelques-uns de la légion de Mira- " beau et mis au corps de garde, après qu'on " lui eut volé quinze florins d'Empire et tout ce " qu'il avoit. Le jour suivant, il fut mené par " devant le bailli, qui dressa procès verbal de " l'affaire et à la demande de Missmer on le " lui lut. Quoiqu'il n'eût rien dit de plus dans " l'auberge que ce qu'on a remarqué plus haut, " *on couvrit quelques feuilles de papier d'injures*

" *contre les princes, qu'on lui mettoit dans la* " *bouche.* Il en appela à toute la famille de " l'hôte qui étoit présente et à un autre con- " vive ; *mais on refusa d'entendre les témoins* et " *on lui imposa silence par force.* De là il fut " reconduit au corps de garde, où il resta sans " boire et sans manger jusqu'à deux heures " après midi. Enfin on lui apporta quelque " chose à manger : *mais, au moment qu'il alloit* " *assouvir sa faim,* on l'emmène hors de sa pri- " son et le bailli ordonne, *du haut d'une fenêtre* " *où il étoit placé,* qu'on couche Missmer sur " un banc de bois et qu'on lui applique 50 " coups de canne sur les épaules ; et afin que " les coups soient plus vigoureux, *deux capo-* " *raux le frappent tour-à-tour.* Le citoyen " François ainsi roué de coups, s'étant relevé, " lève les yeux au ciel et s'écrie : notre Seigneur " Dieu vous jugera. *Le bailli, qui du haut* " *d'une fenêtre regardoit faire l'opération, lui* " *répondit par ces mots : écorchez-le moi s'il dit* " *encore un mot. . . .* Il fallut que Michel Miss- " mer se retirât en silence, et de tout son ar- " gent on ne lui rendit que six livres. Il s'ar- " rêta quelque temps dans le voisinage d'un " homme charitable. Hors d'état de marcher " ou de se coucher, *couvert de playes innombra-* " *bles : puis il s'empressa de venir à Strasbourg,* " *pour y raconter l'histoire du traitement barbare* " *qu'il avoit éprouvé.* O tempora ! O Mores ! "
(Weltb. IV. Heft. Zweiter Band 1792, p. 101.)

Les détails que contient la déposition de Tassard m'ont paru si importans, si propres à faire connoître une partie des infâmes manœuvres employées en 1789, par les illuminés, pour renverser l'édifice antique de la monarchie françoise, que j'ai cru devoir vous communiquer toutes les pièces relatives à cette procédure.

Ceux de Strasbourg faisoient si peu mystère de la part qu'ils avoient à l'organisation des troubles de la France, qu'ils envoyoient aux journalistes leurs apperçus sur les suites de la révolution, et les apperçus se trouvoient conformes aux événemens. Voici une lettre qui fut publiée dans le cosmopolite, dès le commencement de l'année 1792, et qui ne fit du bruit dans la suite que parce qu'elle se trouva être une annonce exacte de tout ce qui devoit se passer dans peu.

APPENDIX AUX LETTRES

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA FRANCE.

*Extrait d'une lettre de S***(Strasbourg): je distingue entre révolution et constitution.*

" Notre révolution est un événement qui in-
" téresse tout le genre humain. *Ce n'est point*
" *encore une victoire complète sur le génie du*
" *despotisme: je la compare à une première dé-*
" *charge que fait le général d'armée, et qui est*
" *suivie de plusieurs autres, jusqu'à ce que la vic-*
" *toire soit remportée.*

" Notre constitution (celle de 1791) est aussi
" bonne qu'elle peut être, suivant les circons-
" tances; mais il faut qu'elle se perfectionne
" d'elle-même et *elle se perfectionnera.*

" Dans la théorie je suis ce qu'on appelle chez
" nous républicain. J'entends que tout chef
" de ma société, soit homme pour homme,
" *élu par la majorité; qu'il exerce sa puissance*

" *sous l'inspection de ses commettans*; qu'il leur
" soit responsable de sa conduite; *qu'après un*
" *certain temps il laisse sa place à un autre.*

" Dans la pratique, je vois clairement que
" notre nouvelle constitution renferme quelque
" chose de contradictoire. Un fonctionnaire du
" peuple héréditaire, inamovible et inviolable
" ne peut être un ingrédient homogène dans un
" système de liberté. . .

" Une nation Européenne n'est pas aisément
" mûre pour la vraie liberté. *C'est dans le cours*
" *de cette année* 1792, *qu'on verra assez bien si*
" *les François le sont.*"

La journée du 10 Aout 1792, et peu après l'érection de la monarchie en république, sont assez clairement indiquées dans cette lettre.

Strasbourg fut aussi un des principaux siéges de la propagande. L'influence des clubistes de cette ville sur toute l'Allemagne a été observée dès le commencement de la révolution *. Tous les princes voisins se tenoient particulièrement en garde contre une feuille périodique très-violente, que ces clubistes faisoient rédiger sous le titre *d'histoire du temps présent.* Elle étoit prohibée partout sans exception, la même, où d'autres illuminés plus modérés repandoient impunément leur poison. Ils essayèrent de faire circuler un autre journal intitulé *Cottoische Politische Journal*, et à peine fut-il annoncé, que le prince de Taxis et plusieurs autres en défendirent la circulation dans leurs états. Zimmerman, ancien avocat de cette ville, fut un des principaux adeptes de ce club. Devenu depuis président de la loge de Manheim, il se vanta d'en avoir érigé plus de 100 autres dans différentes parties de l'Europe, même en Angleterre.

* Voyez l'Appendix No. II.

Vous vous rappelez qu'il poussa l'effronterie jusqu'à accuser Custine devant le tribunal révolutionnaire d'avoir refusé l'offre qu'il lui fit de lui livrer Manheim, quoique l'électeur fût alors neutre dans la guerre.

M. Robinson paroît curieux de savoir ce qu'est devenu cet homme, un des plus déterminés de la secte. Le général Auguste Danican a dû satisfaire sa curiosité. Les détails que nous donne sur la propagande cet ex-républicain, victime de la révolution du 18 Fructidor, sont on ne peut plus intéressans. Il avance, et il offre de soutenir ce qu'il avance de *pièces originales qui sont entre ses mains*, que Bassal fut envoyé à Basle dès l'année 1796, pour s'aboucher avec les jacobins de Baden-Weiler, Mulheim et autres villes dont les clubs étoient en correspondance avec celui de Strasbourg ; que le but de ce colloque, étoit *le révolutionnement du margraviat de Baden, du Wirtemberg, de la Souabe et d'une partie du Palatinat*, situé à la rive droite du Rhin ; que ce projet manqua alors, mais qu'il fut repris en Janvier 1798, par les soins du directeur Barras ; qu'enfin les principaux agens de cette entreprise étoient le général Angereau, List, apoticaire de Strasbourg, *Zimmerman*, Isar et Fournier. . . . Il observe encore que les nommés Schevan et Greiter, jacobins-propagandistes de Strasbourg, " *avoient été ar-*
" *rêtés par ordre du grand bailli de l'Hor, parce*
" *qu'ils alloient dans les communes pour exciter*
" *les paysans à se soulever contre leur (prince)*
" *et faire une révolution.* . . Le grand bailli de
" l'Hor instruisit l'envoyé de son prince à Ra-
" dstadt de l'arrestation de ces deux jacobins de
" Strasbourg qui répandoient des écrits pour
" soulever le peuple : l'envoyé en fit part aux
" ministres de la république qui comme de rai-

" son désavouèrent les jacobins, en protestant
" que le directoire n'avoit aucune part à cela. [p.
" 78 et suiv.]

" Fournier, continue le général disgracié, com-
" mandant les guides de l'armée d'Allemagne,
" étoit chargé de la correspondance secrète, de
" l'intérieur, et s'étoit logé à Strasbourg, rue de la
" Mésange, *pour être voisin de List et de Zimmer-*
" *mann.* Un témoin oculaire m'a assuré, que
" lorsque Fournier tenoit ses conciliabules, la
" sentinelle des guides avoit ordre de ne laisser
" entrer personne chez lui, sous peine de la
" vie. "

Il ajoute qu'on arrêta à Mulheim un agent qui fut ammené à Carlsruke et dont on envoya les papiers à la chancellerie de Lorrach, *signés par des membres du directoire;* que Hirne et Katsner, officiers républicains de Strasbourg travailloient, au commencement de l'année dernière [1798] la ville de Manheim..... " Et si quel-
" qu'un, poursuit-il, doute de la vérité de tout ce
" que je viens de raconter, je lui réponds que
" j'ai entre les mains des pièces originales, dont
" le jacobin le plus hardi ne peut contester l'au-
" thenticité. " [p. 88.]

Quelques républicains étrangers reprochent à la république françoise cet esprit de prosélytisme, cette manie de révolutionner l'Europe, qui lui attire tant de puissans ennemis, qui l'affoiblit de jour en jour, et lui ôte peu à peu les moyens de résister aux factions qui s'élèvent dans son sein; ils ont tort. Ils n'ont pas réfléchi que telle est la base sur laquelle repose cette monstrueuse république, qu'elle ne peut se flatter d'aucune sûreté, d'aucune stabilité, tant que le reste de l'Europe sera gouverné d'après les *vieux* principes, suivant les *vieilles* idées, par des rois, des princes, de riches magistrats, &c. Le systême de *Liberté,*

égalité et *fraternité*, qui en constitue l'essence, et que respirent toutes ses institutions politiques, n'est pas une pure machine dont se sont servi les premiers factieux pour détruire l'ancienne constitution. C'est la pratique, l'exécution d'une ancienne théorie qui a pour objet la *régénération sociale*, le renouvellement de *toute* la société. Les principes de cette théorie ont trouvé et trouveront partout un très-grand nombre de panégyristes et des sectateurs, parce qu'il y a partout des *philosophes*, des *enthousiastes*, des mécontens, des scélérats qui n'ont rien à perdre, et tout à gagner dans la confusion, des conspirateurs à qui l'ambition ou la vengeance ont mis le poignard en main. Cette république doit donc être, et sera en effet, tant qu'elle existera, une *pierre d'achoppement* pour tous les princes; et tant qu'elle existera, on verra des confédérations, bien ou mal conçues, se former pour l'anéantir. Le salut d'une telle république n'est donc que dans le révolutionnement du reste de l'Europe. — Rien donc de plus conséquent que l'esprit de prosélytisme dont elle est possédée.

Que cette *république universelle* soit le vœu de la philosophie moderne, c'est ce dont nos républicains sont convenus tant de fois, et si nettement, et si publiquement, qu'il n'y a plus de moyen de le nier. Encore tout récemment le citoyen la Chappelle, un des coryphées de cette philosophie républicaine, vient non seulement de proclamer cette intention, mais encore d'excuser jusqu'à un certain point tous les forfaits commis par Roberspierre, comme tendans à ce noble but. Je vous enverrai incessamment un extrait assez curieux de cet ouvrage. [*]

J'ai l'honneur d'être, &c.

[*] Voyez l'Appendix, No. VII.

APPENDIX. [N°. I.] (*)

Extrait de l'ouvrage du professeur Hoffmann, intitulé: Hochst wichtige erinnerungen, &c. *ou* Avis très-importans, tandis qu'il en est encore temps, &c.

" Je ne puis mieux repousser les calomnies de mes détracteurs illuminés, qu'en mettant sous

(*) Quelques écrivains ont affecté de considérer d'un œil de pitié tout ce qui a été écrit en Allemagne et en Angleterre pour et contre les illuminés. Au dire de ces Messieurs, ce n'est qu'une chétive dispute entre pédans visionnaires et écrivassiers, à laquelle le public toujours avide de merveilleux, a donné trop d'importance par l'attention qu'il a bien voulu y faire. ——— Je n'ai qu'une réponse à leur faire, et à tous ceux qui, opinans du bonnet, sont de leur avis: qu'ils lisent avec attention et impartialité ce qui a été publié sur cette importante matière. La chose en vaut assurément bien la peine, et l'on ne peut qu'avoir très-mauvaise opinion des écrivains comme des lecteurs qui tournent en ridicule un sujet de cette importance, parce qu'ils ne l'ont pas examiné à fond. J'ajoute, que telle est la conviction que doit porter dans l'esprit d'un lecteur impartial la masse d'évidence, recueillie jusqu'à présent sur cette matière, qu'on ne peut presque s'empêcher de soupçonner de complicité, ou tout au moins d'une indifférence totale pour la réligion, ceux qui ne craignent pas de *publier*, après s'être vanté d'avoir examiné cette affaire, de n'y avoir rien trouvé digne de l'attention du public; et encore plus ceux qui *s'efforcent* d'en persuader le public. J'écris ceci pour quelques hommes d'état, aussi bien que pour ces misérables folliculaires qui sont depuis quelque temps en possession d'égarer une certaine classe de lecteurs sur les vrais principes de la subordination civile et religieuse. ——— Ce premier extrait des *avis importans* d'Hoffmann, prouve jusqu'à quel point, et avec combien de raison, les deux plus grands potentats de l'Allemagne ont cru nécessaire de s'occuper de cet objet. Hoffmann n'est entré

les yeux du public les circonstances détaillées et authentiques de l'approbation qu'ont donnée à mon journal quelques princes allemands. Ces princes sont les deux plus grands monarques de l'Allemagne, Léopold II, et Frédéric-Guillaume II. Ils voulurent bien encourager eux-mêmes expressément et immédiatement mes premiers efforts dans cettte carrière. D'autres princes m'ont aussi honoré de leurs suffrages, mais par une voie moins directe, par des lettres que m'ont écrites à ce sujet leurs premiers ministres.

" Un heureux hazard me fit connoître d'une manière très-avantageuse à Léopold II, dès le mois de Juin 1790. Suivant l'usage reçu dans notre heureuse patrie, le moindre sujet peut aller entretenir son souverain tête à tête et sans témoins dans sa chambre. Il n'est pas, ainsi que cela se pratique ailleurs, obligé de l'attendre au sortir du palais, et de lui crier ses plaintes à dix pas de distance. On ne peut donc point dire que j'ai *surpris* une audience à Léopold. Il est vrai que, dans la suite, je me rendis très-fréquemment auprès de S. M., toujours avec son agrément, et le plus souvent par ses ordres exprès. — Qui ne sent pas d'abord, qu'il n'eût pas été en mon pouvoir de répéter ainsi mes visites, si le prince lui-même ne me l'avoit permis ou ordonné? .... Ne m'a-t-il pas donné à Prague, lors de son couronnement, en présence des principaux de sa noblesse, des marques non équivoques de sa bienveillance? ne poussa-t-il pas alors la complaisance jusqu'à me donner lui-même des billets d'entrée, signés de sa main, aux fêtes et spectacles qui furent donnés à cette occasion? —

dans ces détails que pour montrer la fausseté des malignes imputations des illuminés d'Jena, qui lui reprochoient d'avoir intrigué auprès de ces princes, &c.

ce fut en considération de mes talens littéraires, que Léopold voulut bien m'honorer de sa confiance. Il me proposa lui-même de certains sujets à traiter. Il lisoit d'un bout à l'autre les manuscrits qu'il vouloit que je lui apportasse, quoique ce ne fût que des ébauches. Il me propsoit çà et là quelques changemens et améliorations; et c'étoit à sa propre table que je faisois les corrections. Le succès de quelques unes de ces productions lui parut si considérable, que de temps en temps il m'en ordonnoit de semblables. Je lui représentai qu'un trop grand nombre de petites pièces détachées détruiroit à la longue l'effet qu'on se proposoit d'en retirer, qu'elles ne pourroient d'ailleurs se répandre au loin; qu'il me paroissoit plus convenable de commencer un journal périodique où l'on pourroit, suivant une certaine méthode, rassembler tous les raisonnemens dont les circonstances détermineroient l'importance, la nécessité. Assurément j'étois autorisé, d'après ce qui s'étoit passé jusqu'alors, à faire une telle proposition.

" Ce fut au mois de Septembre 1790 que je la fis. Léopold, toujours lent à former ses résolutions, prit cette demande en considération. Mon plan étoit de mêler la politique avec la littérature. Plusieurs jours après, il me fut dit qu'on se proposoit d'en faire une *feuille officielle*. L'avant-veille de son départ pour Francfort, c'étoit dans les derniers jours de Septembre, il m'ordonna de me trouver le soir à huit heures dans son cabinet. Toute la cour et la famille royale de Naples avoit ce jour-là diné à Schonbrunn. Vers le soir, Léopold se retira, et je le vis à huit heures un quart rentrer, couvert d'une méchante capote, dans l'antichambre de son cabinet où il me rencontra. Je n'appercus dans tous ses appartemens qu'un valet de chambre et un la-

quais ; pour toute lumière que deux bougies qui brûloient dans l'antichambre. Ce modeste cortége, ce profond silence dans le palais d'un si grand Empereur firent sur moi une telle impression que j'aurois laissé couler des larmes d'attendrissement, si je ne me fus attendu à chaque moment a être appelé."

" A peine se fut-il débarrassé de sa capote, qu'il vint m'appeler lui même. Il alla s'asseoir à son bureau, vêtu d'un uniforme de feld-maréchal, il m'ordonna de prendre place à côté de lui, et au moment que toute la cour, toute la noblesse se livroit chez l'ambassadeur de Naples aux plaisirs de la danse, ce bon prince voulut bien m'entretenir durant plus d'une heure et demie sur un plan de journal utile à toute l'Allemagne. Il me parla des moyens *d'en bannir ce genre dépravé de lumières, d'arrêter les progrès de ce vestige révolutionnaire qui agitoit les esprits dans toute l'Europe. Je me propose*, me dit-il, *de faire* durant mon voyage mes observations sur ce sujet, de considérer jusqu'à quel point un écrit de ce genre peut être réellement utile. Je vois qu'on adopte généralement dans la plupart des pays un système de conduite fort dangereux ; ou l'on s'entend avec les conspirateurs, ou l'on néglige absolument les moyens de leur résister. Tant que l'on n'adoptera pas un autre système, il n'y a rien à faire."——Avois-je *extorqué* cette conversation ?

" Peu après son retour de Francfort, il me fit part lui même des découvertes qu'il avoit faites relativement à la révolution qu'on méditoit en Allemagne, *découvertes qui l'avoient singulièrement effrayé* *. Il n'est point encore temps, me dit-il ; il faut auparavant que plusieurs se réunis-

* Voyez l'anecdote mentionnée dans ma 2de. lettre.

sent. Faites-vous de puissans amis parmi les savans d'Allemagne qui pensent bien. Je ne puis encore prendre une part *immédiate* à vos travaux."

" Je ne recrutai pas d'abord avec succès. A la vérité, je trouvai quelques personnes de mérite, et de poids bien disposées en ma faveur, et leur nombre augmenta dès que mes feuilles parurent; mais en plusieurs endroits où je me présentai avec mes plans et mes principes antirévolutionnaires, je fus éconduit assez durement, où je ne reçus point de réponse: je fis mon rapport. Des affaires très-fâcheuses et de la plus grande importance empêchèrent qu'on ne s'occupât de celle-ci. Peu après Léopold partit pour l'Italie; mais ce fut d'Italie même, savoir de Milan et de Florence, qu'on m'écrivit de ne point abandonner mon projet et qu'on me promit tout le soutien nécessaire†. La saison de voyager en Italie étant trop avancée, l'empereur s'en retourna le 18 Juillet. Les préparatifs nécessaires suivant les usages de la librairie, les arrangemens à faire pour l'impression, l'expédition, les annonces, ne me permirent pas de publier mon journal avant le 1er Janvier 1792 ". . . . : . . .

" Soit dit en passant, si je ne recrutai pas d'abord avec succès, c'est parce que je m'adressai *sans le savoir à plusieurs illuminés*, et cette respectable société m'avoit déjà retiré sa toute-puissante protection depuis quelques années. Mon nom se trouvoit dans tous ses clubs sur la

† L'Italie étoit dès lors assez bien travaillée. " La religion catholique, le pape et les cardinaux courent aujourd'hui de grands risques en Italie, disoit en ma présence, en 1795, une princesse d'Allemagne qui y avoit voyagé à cette époque. Ce pays fourmille maintenant de philosophes et la raison commence à y briller de tout son éclat!"

liste

liste de proscription *cum notâ nigritiæ et quasi apostasiæ* *. . . . . Mon journal fut décrié par tous les satellites *avant même qu'il eût paru.* Aussi ne comptois-je que 13 souscripteurs à Vienne, lorsque j'en annonçai le premier cahier huit jours après qu'il eut été publié, plus de 500 s'offrirent, car alors le public pouvoit lui même juger l'ouvrage."

" Léopold m'ordonna alors expressément d'envoyer le prospectus du journal, et un exposé détaillé de son objet dans plusieurs cours, où l'on étoit persuadé qu'il seroit accueilli. Le prospectus que j'envoyai n'étoit rien de plus que la préface du premier cahier du journal tant décrié par les sophistes et illuminés. Si j'avois cherché à *surprendre* le suffrage de ces cours, en aurois-je agi ainsi? Je trouvois au contraire que mon prospectus étoit écrit avec trop de hardiesse. Cependant plusieurs cours y souscrivirent. L'envoyé même de Russie, le prince Gallitzin souscrivit au nom de l'impératrice à qui je n'avois pourtant pas écrit.

" Je reçus du roi de Prusse une réponse par écrit signée de sa main. Je crus qu'il étoit de mon devoir de remercier S. M. d'une grâce aussi distinguée. Je le fis en lui envoyant la première partie du journal à laquelle je joignis une lettre en date du 17 Décembre 1791. Je la ferois imprimer, cette lettre, s'il étoit nécessaire: on la trouveroit écrite avec liberté et hardiesse. Rien n'y annonce l'intrigant qui cherche à surprendre les bonnes grâces du monarque. Elle ne contient d'ailleurs rien de plus que des détails plus circonstanciés sur mon premier prospectus."

* L'appendix No. III. en explique la raison.

" Ce fut en réponse à cette lettre que le roi m'adressa cet écrit si connu, en date du 28 Décembre, où il tire l'horoscope des *éclaireurs* allemands et surtout des Prussiens, d'une manière assurément bien humiliante pour ces messieurs, et m'engage expressément à leur donner les étrivières. Son envoyé à Vienne, le baron de Jacobi, avoit ordre exprès de me remettre cette réponse en propres mains, Il m'écrivit en conséquence le 6 Janvier 1792, un billet conçu en ces termes: " Je suis chargé de remettre à " Monsieur le professeur une lettre de Sa Ma- " jesté. Je le prie de me faire savoir à quelle " heure je puis avoir l'honneur et le plaisir de " le voir. Je le salue très-humblement." Je me rendis moi même chez lui. Il me remit la lettre et me pria de la lire aussitôt dans son cabinet. Je la lus avec attention et la trouvai remplie de réflexions de la plus grande importance, qui me frappèrent dans le moment. Je priai M. l'envoyé de la lire. Ne vous semble-t-il point lui dis-je, après qu'il l'eut lue, que cet écrit n'est pas uniquement pour moi? Le roi n'auroit-il dit les grandes vérités contenues dans cette lettre que pour moi seul? J'y trouve une sorte d'autorisation pour la publier; mais je n'en ferai rien jusqu'à ce que S. M. veuille bien me le permettre expressément."

" M. l'envoyé me fit de grands complimens sur ce qu'il lui plut d'appeler ma *discrétion* et m'assura qu'il en informeroit au plutôt le roi. Je ne lui ai point parlé depuis cette entrevue. Je remis cette importante lettre à l'Empereur, en le priant de vouloir bien m'ordonner ce qu'il souhaitoit que j'en fisse. Le second cahier du journal étoit alors imprimé. Il y auroit eu

moyen pourtant d'y insérer la lettre, si j'avois pu prendre sur moi de la publier sans autorisation. Léopold m'ordonna quelque temps après, " de publier, pour de bonnes raisons, dans le " troisième cahier du journal les deux lettres " que j'avois reçues du roi de Prusse." Tel fut le motif qui me porta à en faire part au public. Je le demande à tout honnête homme, est-ce là le procédé d'un intrigant, d'un homme qui cherche à *surprendre ?* "

" Au surplus, si le journal de Vienne a fait quelque sensation dans la plupart des cours allemandes et étrangeres, je l'attribue moins à mes talens qu'à la recommandation expresse que Léopold me donna de son propre mouvement. Il a paru, et il devoit paroître aussi clair que le jour, que des envois de ce genre n'avoient pu être faits qu'en vertu d'un ordre supérieur ; et ce fut pour donner un nouveau degré de crédibilité et de force à ce que j'avançois dans ce journal, ce fut pour en faciliter la propagation par toute l'Allemagne que ce prince en agit de la sorte. Ne regarderoit-on pas avec raison comme un fieffé impudent le simple particulier qui oseroit faire imprimer à Vienne de son propre mouvement cette remarquable note officielle qui se trouve dans mon journal, (1er cahier, p. 118 ?) L'Empereur me le donna lui même dans son cabinet, le 4 Décembre 1791, et m'ordonna de l'insérer dans mes feuilles."

" Telle est la vraie cause de la faveur que trouva mon journal dans plusieurs cours, et qu'on m'accuse d'avoir surprise. L'histoire que je viens d'en donner est fondée sur des faits incontestables. Il m'a fallu entrer dans tous ces détails pour venger mon honneur en but aux calomnies les plus révoltantes. Le public les auroit toujours ignorés, si je n'avois été ainsi forcé

de les publier. S. M. I. l'Empereur régnant a bien voulu aussi accueillir favorablement mon journal. Elle y avoit déjà souscrit, ainsi que toute la famille Impériale, du vivant de Léopold. J'ai eu l'honneur de lui en présenter moi-même la plupart des cahiers, et je ne crains pas de le déclarer publiquement, en ce moment où mes détracteurs s'efforcent de couvrir mon nom d'opprobres, que lorsqu'en présentant à S. M. I. le dernier cahier de mon journal, je la prévins que l'état de ma santé ne me permettoit absolument pas de le continuer, elle voulut bien me dire qu'*elle voyoit avec peine la discontinuation d'un ouvrage aussi utile.*

APPENDIX, N°. II.

Second extrait des avis importans *d'Hoffmann, ou exposé des motifs qui l'ont déterminé à dénoncer la secte de illuminés.*

" Si quelqu'un me demande, quel qu'il soit, peu m'importe, si tout ce que j'avance est fondé sur l'exacte vérité, ou *comment j'ai pu* le savoir : je ne m'arrêterai pas à lui répondre directement ainsi qu'à tant d'autres questionneurs ; je me contenterai de mettre sous ses yeux une partie seulement des faits qui sont très-certainement venus à ma connoissance et que j'ai puisés dans les sources les plus respectables, lesquelles sources je puis indiquer, s'il est nécessaire, sans risquer de compromettre le moins du monde qui que ce soit. Que ceux-là donc

que leur situation politique, leur pénétration rendent plus capables d'asseoir un jugement sur cette matière, décident si ma conduite en cette affaire a été celle d'un homme trop crédule, trop ardent, lorsqu'il leur sera observé que durant les trois années que mon journal a paru, je n'ai fait connoître de ces faits que ce que le public y a lu."

" Je savois en 1790, que dès l'année 1789, la grande loge provinciale des franc-maçons de Paris, avoit envoyé aux loges des plus considérables villes d'Europe, un manifeste signé du grand-maître de France, le duc d'Orléans, où il étoit dit expressément, " que toutes les loges " devoient se réunir pour appuyer la révolution " de France, lui procurer des amis et des dé- " fenseurs, allumer et propager autant qu'il " étoit possible dans tout le reste de l'Europe, " le flambeau de la révolution." Ce manifeste fut envoyé et reçu à Vienne. C'est un fait connu de plusieurs personnes résidentes maintenant dans cette ville, qu'il fut alors jugé convenable d'en donner avis à l'Empereur Joseph."

" Je savois en 1790, que Mirabeau, durant son dernier voyage à Berlin, et à son retour avoit, dans plusieurs villes où il étoit passé, déclaré sans détour à des personnes qui jusqu'alors ne lui avoient soupçonné aucune mauvaise intention, qu'il avoit par toute l'Allemagne la correspondance la plus étendue; mais que *ses plus zèlés correspondans étoient à Vienne.*—— J'ai déjà fait remarquer que Mirabeau avoit été initié à Brunswick aux plus hauts grades de l'illuminisme."

" Je savois *très-certainement* en 1790, et j'en avois déjà quelque assurance peu d'années auparavant, que l'union Germanique avoit fait en Autriche des progrès considérables. Le 26

Juin 1788, j'envoyai ma réponse à messieurs des 22, qui venoient de me faire la première offre d'entrer dans leur societé, laquelle offre me fut adressée à Pest, en Hongrie; " je me flatte, " ainsi m'exprimois-je vers la fin de cette lettre, " qu'on voudra bien m'envoyer des éclaircisse- " mens plus exacts; alors mon devoir et la pru- " dence me dicteront ce qu'il convient que j'y " réponde." De temps en temps on me fit passer quelques renseignemens propres à me faire connoître le fond et l'esprit du système. On m'envoya aussi à différentes fois des listes de nouveaux membres. La signature des 22, me parut donner à tous ces papiers un degré suffisant d'authenticité et ce fut cette authenticité présumée qui me fit comprendre quel infâme complot se tramoit en-dessous*. Un célèbre protestant étranger qui fut dans la suite chassé du pays, étoit à Vienne, le grand faiseur de prosélytes dans les états d'Autriche. Si les listes que j'ai vues en 1790, étoient exactes, assurément cette société comptoit dès lors un grand nombre de personnes considérables. Mon nom ne s'y trouvoit plus, car ayant cette association en horreur, j'avois exigé qu'on l'effaçât, en déclarant publiquement ce que j'en pensois. Les autres dont les noms se trouvoient sur la liste, en ont-ils fait autant? S'ils l'ont fait, pourquoi à l'exemple de tant de respectables compatriotes, n'ont-ils pas donné à leur abjuration toute la publicité possible?"

" Je connoissois en 1790, l'esprit du système de l'illuminisme, aussi parfaitement que je le

* Un très-respectable homme d'état, qui s'étoit donné la peine d'étudier à fond tous les mystères de l'union Germanique, m'en écrivit le 23 Décembre 1791, en ces termes: " ce sont " des horreurs qui font dresser les cheveux."——Note d'Hoffmann.

connois aujourd'hui, à l'exception de quelques nouveaux détails authentiques que j'ai puisés dans un ouvrage publié depuis, intitulé *nouveaux travaux de Spartacus et de Philon.* Mes connoissances parmi les franc-maçons étoient autrefois très-nombreuses. Mes *dix-huit paragraphes* imprimés en 1787, m'en procurèrent un grand nombre et des plus intéressantes. C'étoient d'honnêtes, respectables franc-maçons et *assez honnêtes pour avouer leur séduction. C'étoit des illuminés repentans,* des hommes de considération et de grands talens. Nous juràmes tous ensemble la ruine de l'illuminisme. On voulut bien me regarder comme propre à exécuter cette entreprise. Pour animer mon zèle et donner à mon indignation toute l'énergie possible, on me communiqua plusieurs papiers secrets dont la lecture me fit horreur. J'y trouvai des renseignemens personnels qui me concernoient, j'y trouvai des noms que je plaignis.——Les choses en étoient à ce point, lorsqu'en 1790, la révolution de France commença à prendre une tournure alarmante. Les *connoisseurs* virent dans le système déclaré des jacobins tout le système secret des mystères les plus cachés de l'illuminisme. On savoit que ce système embrassoit *le monde entier,* et que la France n'étoit *qu'une scène particulière choisie pour la première explosion.* La propagande s'agitoit d'une zone à l'autre; des armées d'émissaires parcouroient dès lors les quatre parties du monde et se fixoient surtout dans les villes domiciles des princes.—— Je savois tout cela en 1790. . . et j'aurois dû *me taire ?* . . . Je me serois regardé comme coupable de haute trahison envers tous les gouvernemens, envers l'humanité, si j'avois gardé le silence. Je ne m'en cache pas; je me ferai toujours gloire d'avoir été le premier à dénoncer

aux princes et aux peuples le monstrueux système de l'illuminisme, au moment qu'il étoit dans la plus grande activité, *au moment surtout que si peu de personnes vouloient m'en croire :* à la verité, je ne reçus d'abord d'autre récompense pour mes travaux que les plus violentes calomnies de la part des ignorans ou des complices de la conjuration ; mais j'eus le bonheur d'éveiller fortement le public, d'exciter une attention générale, et cet avantage, aucune calomnie ne peut me le ravir."

" Je savois en 1790 et 1791, que la propagande avoit déjà fait quelques progrès dans toute l'Allemagne et en particulier à Vienne et dans les états d'Autriche et qu'on s'efforçoit de lui donner un plus grand degré d'activité. J'ai vu au mois de Mars 1791, deux lettres écrites l'une de Paris, l'autre de Strasbourg, dans lesquelles se trouvoient sept noms en chiffres, qui désignoient autant de *commissaires de la propagande, demeurant à Vienne et auxquels devoient s'adresser les recrues émissaires pour en recevoir et leur salaire et les instructions convenables**. Il fut impossible à tous ceux qui lurent ces lettres de déchiffrer ces noms et je ne sais ce qu'elles sont devenues depuis. Au mois de Juillet et de Septembre de la même année, je reçus moi-même quelques lettres anonimes écrites en François sans date et sans mention du lieu où elles avoient été écrites. Elles portoient en substance, " que je devrois, moi, m'intéresser à " la révolution de France et consacrer mon ha- " bile plume à la cause de l'humanité ; que ce

* Le prince de L**** m'en nomma un, dont j'ai oublié le nom. Il étoit, il m'en souvient, employé dans un des bureaux du ministère! (note du Traducteur.)——Je prie le lecteur de remarquer avec attention tout ce que le professeur Hoffman raconte des jacobins de Strasbourg.

" seroit pour moi une source de douceurs que " je ne pouvois pas même soupçonner." (Voyez le journal de Vienne IX cahier, p. 280.) Je remis ces lettres à l'Empereur Léopold. Je n'ai pas cru devoir fatiguer le public d'une foule de lettres allemandes qui me furent écrites dans la suite, car c'étoit des lettres injurieuses, toutes dans le vrai style jacobinique, toutes anonimes. ——N'est-il pas bien étrange, qu'aussitôt après que je me fusse déclaré publiquement contre la faction des jacobins qui m'avoient eux-mêmes certifié leur existence, de la manière la moins équivoque, qui m'avoient engagé le plus amicalement du monde à me réunir à eux, ils vomirent feu et flamme contre moi, et cet homme qui un moment auparavant étoit considéré par eux comme *un écrivain capable de rendre de grands services à la révolution de France*, n'est plus à leurs yeux qu'un *obscurateur* qu'un *stupide ?*——Je fus dénoncé sur le champ à tous les clubs des jacobins. De violens libelles parurent contre moi à Paris, à Lyon, à Strasbourg. Il fut question de moi, de mes affaires et surtout de mon anti-jacobinisme dans la plupart des gazettes françoises, et même dans quelques unes d'Angleterre, de Hollande et de Venise. La correspondance littéraire et secrète de Neuwied, le courier de Strasbourg et jusques à une gazette de Vénise, *surent avant moi que j'allois perdre ma place.* Ils étoient même au fait de plusieurs détails qu'on aura de la peine à croire à Vienne. Suivant l'avis qui m'en fut donné par un savant d'Italie avec qui je suis lié, la gazette de Venise dont je viens de faire mention contenoit cet article :

" Vienne, le 11 Février 1792. Tous les pro- " fesseurs de l'université de Vienne ont pré- " senté à la chancellerie de la cour Impériale

" une requête, à l'effet de déposer de leurs " chaires MM. les professeurs Hoffmann et " Walteroth."

" Il ajoutoit que la prétendue nouvelle, portant *que le journal de Vienne avoit été supprimé par la cour*, étoit insérée dans un grand nombre de gazettes.——Cela n'est-il pas remarquable? Cela ne suppose-t-il pas qu'il se trouvoit dès lors à Vienne de zèlés correspondans qui mandoient à tous les gazetiers, sinon ce qui étoit réellement arrivé, au moins ce *qu'ils souhaitoient qu'il arrivât.*"

" Pour ne point parler uniquement de moi, j'ajoute ici un autre renseignement sur la propagande. Un évêque étranger, prélat du plus grand mérité, voulut bien, il y a plus d'un an, m'honorer de sa confiance et m'envoyer quelques *feuilles originales d'une gazette à la main*, écrite en François, qu'on envoyoit souvent par la poste dans différens pays étrangers, dans plusieurs capitales et villes municipales, par la route de Troppau et d'Egra. Cette gazette étoit envoyée en forme de lettre et sous différentes adresses, sans qu'on la demandât, sans qu'on en exigeât le prix. Elle ne contenoit rien de plus que des nouvelles scandaleuses, recueillies dans les états d'Autriche, des anecdotes et détails sur la cour : misérable persifflage mêlé de raisonnemens tout-à-fait jacobiniques sur la nature des gouvernemens monarchiques. Je remis dans le temps une de ces feuilles à qui il convenoit d'en prendre connoissance.——Voilà assez de faits pour prouver l'existence d'une propagande dans les états d'Autriche."

" J'appris en 1792, par une voie très-sûre, qu'un Allemand, second Mirabeau, avoit formé un plan de révolution *détaillé et exactement compassé pour toute l'Allemagne*; que ce plan cir-

culoit déjà dans un grand nombre de loges de franc-maçons allemands, dans tous les clubs d'illuminés établis alors, et par les mains de tous les émissaires et propagandistes qu'on avoit déjà envoyés pour ameuter le peuple*."

" Je savois en 1792, lorsque je commençai à publier mon journal de Vienne, que le plan de révolution, ci-dessus mentionné, commençoit à produire son effet à Vienne et dans les états d'Autriche. Des lettres, des notices très-dignes de foi qui me furent alors communiquées m'en indiquèrent plus ou mois clairement les traces. A la vérité, aucun de ceux qui me les envoyèrent, ne se nomma; mais c'étoit de tout côté des avertissemens généraux de la part, ainsi que les apparences portoient à le faire croire, de personnes de considération chez l'étranger. C'étoit de pressantes exhortations pour éveiller l'attention du public Autrichien sur un mal caché dont les progrès alloient bientôt devenir sensibles. Un article qui a paru dans *l'almanach de la révolution* pour la présente année, sous le titre de " Notices sur une curieuse lettre qui circula " en Allemagne en Octobre 1792," peut faire juger du degré de confiance que méritoient alors ces avertissemens, ces craintes, ces soupçons. Cette notice qu'on y donne p. 156, est assez obscure. *Je serois en état de la rendre plus claire, mais la prudence ne me le permet pas.* Qu'on remarque seulement cette circonstance mentionnée au même endroit: que des copies de cette lettre étoient envoyées par la poste d'Egra. J'y en ajoute une autre qui m'a été communiquée dès le mois de Janvier 1792, par des allemands très-dignes de foi, qui ont lu plu-

* Je ne répéterai point le reste de cet article que j'ai cité tout au long dans ma 4e. lettre.

sieurs copies de cette lettre et en ont recherché la source. " Toutes ces lettres, me dirent-ils " alors, étoient envoyées de Vienne en Saxe " par la route de Prague et dans tout le reste " de l'Allemagne par celle d'Egra." Je sais qu'on est heureusement parvenu à la source de ces lettres; mais ceci ne regarde point le public. Je n'en dirai rien de plus que ce que j'en savois, *lorsque* je fis imprimer mes avertissemens dans le journal de Vienne."

" Je savois en Février 1792, qu'un club de jacobins duement organisé étoit en plein exercice à Mayence. Trois lettres qui me furent écrites de différens endroits, dans l'espace d'une semaine, et par des hommes *connus* qui me garantissoient l'exactitude des faits y contenus, étoient conçues en ces termes: " il y a dans " Mayence un club de jacobins qui correspond " avec ceux de Strasbourg.——Il y a dans " Mayence un club de jacobins parfaitement " organisé, affilié à celui de Strasbourg, lequel " correspond avec plusieurs clubs de jacobins " François.——La société de lecture à Mayence " n'est, au fond, rien autre chose qu'un club " masqué de jacobins qui entretient les rela- " tions les plus étroites avec le club des jaco- " bins de Strasbourg,* par la médiation des " transfuges allemands Schneider et Dorsch." Dans une lettre de Mayence même que je reçus en Juin 1792, on s'exprimoit ainsi: " Notre " ville prend de plus en plus l'apparence d'un " nid de jacobins. Nous avons ici une société " de lecture qui est, à proprement parler le vrai " dépôt, le centre de toutes les machinations

* Celui-là même dont j'ai raconté les hauts faits dans ma V lettre.

" jacobiniques, on n'ose plus en parler à —— *; " *il ne croit rien de tout ce qu'on lui dit et ne* " *veut plus en entendre parler*, car de tels dis- " cours ne font que mettre les gens mal à l'aise " et font paroître la régence et la ville sous un " jour peu avantageux. Le —— —— —— " —— est le Mécène décidé de la société de " lecture dont la plupart des membres sont il- " luminés. Faites donc remarquer cela dans " votre journal qu'on lit ici. Nommez notre " ville, nommez notre club de jacobins et que " toute l'Allemagne sache ce qu'il en est. Peut- " être cela ouvrira-t-il les yeux à, &c. &c. &c." Je ne nommai point alors Mayence; mais je parlai hautement de quelques clubs *notoires* de Jacobins. Mes ennemis à Vienne publièrent que j'étois un calomniateur, un visionnaire; mais au mois d'Octobre de la même année, Custine

* L'Electeur.—Son Altesse n'a certainement rien de commun avec les illuminés; mais ces fanatiques ont plus d'une fois abusé de sa facilité.—— J'étois en Saxe, lorsque l'Electeur obligea son coadjuteur, le baron de Dalberg, gouverneur d'Erfurt, de chasser les émigrés François réfugiés dans cette ville. Le coadjuteur, qui n'avoit pas sans doute dans le cœur les sentimens des illuminés, malgré le nom qu'il porte dans leur liste*, représenta inutilement que la plupart des émigrés étoient de pauvres ecclésiastiques sans ressource; il fallut obéir. Ce procédé d'un prélat catholique envers des infortunés de sa croyance, victimes de leur attachement à la foi de leurs pères, révolta M. le D. D. S. W. non moins compatissant, non moins généreux que le coadjuteur. Le prince protestant fit la leçon au primat de l'église catholique d'Allemagne; il reçut dans ses états autant de ces pauvres prêtres que les circonstances locales le lui permirent. Un jour qu'il rencontra à table ce même électeur chez le baron de Dalberg, il fut question des émigrés François, et le prélat ayant demandé au duc pourquoi il avoit jugé à propos de les recevoir dans ses états, " puisque le *lévite* les chassoit, repondit vivement le prince, " il falloit bien que le *Samaritain* les reçut." (Note du Traducteur.)

* *Mémoires, tome 4, ch. 8.*

Digitized by Google

vint à Mayence et le club étoit tout préparé à le recevoir. *Qui étoit le visionnaire ?*"

" Je savois en 1791, que le voyage de Campe à Paris en 1789, avoit été un voyage de la plus grande importance, sous bien des rapports. Les relations intimes des illuminés de Brunswick avec les nouveaux initiés Mirabeau et le duc d'Orléans firent supposer à l'excursion de l'archipédagogue de Brunswick un objet aussi important que dangereux. J'ai, par trois différentes fois donné cela à entendre au sieur Campe dans mon journal de Vienne. Son refus obstiné de répondre nous laisse libres de le juger comme il le mérite. La troisième fois que j'en fis mention, je m'exprimai ainsi: " Si vous n'etiez pas " ce que l'on vous suppose, vous étiez donc au " moins un émissaire non officiel, un espion " cosmopolitique dont le but en se rendant à " Paris, étoit d'aller puiser à la source de la " manie révolutionnaire, et d'en revenir agité " du fanatisme antimonarchique, brûlaut, dans " l'extase de la plus exquise philantropie, de " faire passer dans l'âme de vos compatriotes " tout le feu dont la vôtre seroit embrâsée!" Les vues que je lui supposois n'étoient que trop réelles. Son élévation à la qualité de citoyen François actif en a été la conséquence. Quiconque a été à même d'observer le grand nombre et l'espèce d'amis qu'avoit en Allemagne le sieur Campe, avant la révolution de France, découvrira dans ses fanatiques lettres de Paris des choses qui le surprendront. Campe étoit depuis long temps un écrivain dangereux pour la jeunesse allemande. Il suffit pour s'en convaincre d'avoir du sens commun et quelques notions sur la vraie éducation. Bientôt il s'éleva au rang des politiques, des panégyristes de la révolution. On l'écouta comme un oracle et son fanatisme

révolutionnaire électrisa des milliers de têtes. La liste nombreuse de ses grands et publics partisans, dont plusieurs n'ont pas craint de se déclarer tels dans quelques écrits imprimés, peut nous faire juger du nombre de ses prosélites secrets. Il avoit aussi sa cabale, ses panégyristes et ses correspondans à Vienne."

" Je savois tout cela et plus encore en 1791. Aurois-je aussi dû le taire? Ma conscience ne me le permit point."

" Je savois enfin bien certainement en 1791 et 1792, que la convention de Pilnitz avoit été pour tous les illuminés allemands et jacobins secrets un coup terrible qui leur fit jeter les hauts cris. Léopold, comme principal auteur de cette convention, devint aussi le principal objet de leurs invectives. Ils lui vouèrent en secret une haine éternelle; *ils jurèrent de ne rien négliger pour empêcher l'exécution de ses plans.* Ce fut sur l'Autriche qu'ils arrêtèrent d'abord leur vue. Ce fut là qu'ils résolurent d'arrêter Léopold par des diversions de leur genre, pour lui faire sentir qu'un Empereur même ne déclare pas impunément la guerre au jacobinisme. Ils surent peu après de quelle manière ce prince s'étoit souvent et publiquement exprimé touchant le systême de l'illuminisme, avec quelle défiance il en agissoit envers ceux qu'il connoissoit attachés à cette secte. Ce fut à leurs yeux un crime à jamais irrémissible. De certaines rivalités, des refroidissemens politiques, des propositions rejettées —— —— —— —— mirent enfin de grandes passions en mouvement. On fit la mine; on! ——Mais je laisse tomber le rideau. Qu'il me suffise de dire que j'en savois là dessus plus que personne n'en peut savoir. J'étois sujet de la maison d'Autriche et ma patrie m'étoit plus chère que toute autre chose au monde. Mon

attachement personnel à Leopold est ici hors de question. Pour la défendre, j'avois une plume. J'avois montré peu auparavant ce que j'en pouvois faire dans deux productions où j'avois librement épanché mon cœur, et qui tout anonymes qu'elles étoient, ne laissèrent pas de faire en Autriche et ailleurs une très-grande sensation, au point même qu'il en fut imprimé plus de 15,000 exemplaires. ——— Qui pouvoit me contester le droit de la reprendre pour défendre et ma patrie et mon souverain, lorsque des circonstances nouvelles, plus *importantes*, plus *secrètes* que jamais, me portoient à le faire? — Je le fis —— et toi, ô postérité, toi seule pourras juger avec quel succès je l'ai fait!

" J'ai occupé assez long-temps le lecteur de ce qui me concerne personnellement. Je le prie de vouloir bien me le pardonner. Je dois toutefois être considéré dans cette affaire, moins comme un égoïste qui mendie des suffrages, que comme un *rapporteur*, dont les détails importans qu'il communique, veut faire oublier la personne. En est-il un seul parmi ceux qui me liront qui n'ait pas entendu parler de la manière indigne dont j'ai été insulté, vilipendé, pour avoir prévenu mes compatriotes de ce qui se tramoit contre leur sûreté, pour leur avoir découvert les précipices dont ils ne soupçonnoient point, dont ils ne pouvoient soupçonner l'existence? Attaqué dans mon honneur et jusques dans mes facultés intellectuelles, ne convenoit-il pas que je me justifiasse? le mode de cette justification étoit tout simple; il consistoit à exposer, à publier une grande partie de ces mêmes faits dont la funeste tendance m'avoit enfin déterminé à élever ma voix contre la dépravation du siècle. ——— Qu'on veuille bien m'écouter: que tous ceux qui ont lu mon nom à

coté

côté des plus infâmes calomnies, lisent seulement cet ouvrage, et cela me suffit. Mais je ne sens que trop combien il est difficile que cela arrive ; combien il l'est, qu'un simple individu, isolé comme moi, puisse pénétrer, sa justification en main, dans ces nombreuses et différentes classes de lecteurs, où mes calomniateurs se sont déjà mêlés par centaines, et qu'ils ont déjà infestés de leurs libelles contre moi. Bientôt ils vont, suivant leur coutume et suivant la pratique favorite adoptée par les illuminés, remuer ciel et terre pour étouffer cet écrit dès sa naissance, pour le décrier, pour l'arracher des mains du public. C'est pourquoi je supplie tous mes amis connus et inconnus, et en général tous les honnêtes gens, tous les vrais citoyens, tous les libraires surtout qui ne sont point encore à la solde des Jacobins, je les supplie, au nom de l'humanité, dont les devoirs doivent leur être si sacrés, de faciliter le débit de cet ouvrage, non pas tant à cause de l'avantage personnel que j'en dois retirer, que parce qu'il contient des avis de la plus grande importance, tandis qu'il en est encore temps, et ces avis méritent une attention d'autant plus sérieuse, que plus ils seront universellement connus, plus ils amasseront de charbons ardens sur les têtes de cette multitude de Jacobins qui infestent notre malheureuse patrie.

X.

APPENDIX. N°. III.

Renseignemens curieux, que se procura Hoffmann, sur l'union intime qui existoit dès 1783, *entre les loges des francs-maçons de Vienne, et celles des illuminés.* —— *Fragment, extrait du second tome de ses* avis importans. (*)

" Je le déclare publiquement et solennellement: quiconque ose avancer que j'ai été illuminé n'est qu'un impudent ou ignorant imposteur. Ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est qu'*on a tenté de faire de moi un illuminé*, et comme les suppôts de cette secte infâme ont eu plusieurs fois l'effronterie de m'y agréger publiquement, je me trouve obligé de faire part au public des rapports qu'il m'est arrivé d'avoir avec ces misérables.

(*) Le sieur de Retzer, un des censeurs de livres à Vienne, et ardent illuminé, favorisoit la publication de toute espèce d'ouvrages avantageux à la secte, et empêchoit, comme de raison, celle des écrits qui la combattoient. C'étoit aussi l'honorable occupation d'un autre censeur, le sieur de Sonnenfelds. Tous deux zélés Jacobins, ne laissoient échapper aucune occasion de mortifier, de calomnier Hoffmann. Retzer, dont le professeur déclare avoir vu plusieurs fois le nom sur les listes des illuminés, qu'il assure être en correspondance avec les Jacobins de Berlin, d'Jena, de Gotha, &c. (page 81 et 85 de la préface,) s'avisa un jour d'avancer que Hoffmann lui-même a été illuminé, et que son nom de guerre a dû être *Sulpitius severus*. Le professeur tire d'abord de ce reproche, une autre preuve de l'illumination de Retzer, et pour faire connoître ensuite à ses lecteurs, ce qui a donné matiere à cette singulière accusation, il entre dans des détails très-curieux, donne l'histoire de son initiation à la franc-maçonnerie, et des efforts que firent peu à près ses nouveaux confrères pour le gagner à l'illuminisme.

" Je fus, s'il m'en souvient bien, reçu franc-maçon, au mois de Mars ou d'Avril 1783. On m'avoit recherché, car j'étois alors si ignorant sur tout ce qui concerne la franc-maçonnerie de Vienne, que je ne savois pas même quelle espèce de loges, et combien il y en avoit dans cette ville. Je ne pouvois donc m'adresser à aucune d'elles, d'autant plus que dans le petit cercle de mes connoissances, personne que je susse alors, n'étoit franc-maçon. J'obtins, lors de ma réception, une dispense d'âge, grâce peu commune. Je fus reçu, lorsque je n'avois encore que 23 ans et quelques mois; je fus, de plus, admis *gratis* aux trois premiers grades.

" Ma loge étoit connue sous le nom de *la bienfaisance*. Elle tenoit ses séances dans la même maison que celle de *la vraie concorde*. Les deux grand-maîtres, Messieurs de Gimmingen et de Born, et plusieurs autres frères des deux loges, étoient de fort intimes amis. On se rendoit donc souvent d'une loge à l'autre; moyen naturel de multiplier ses connoissances. La loge de Born tenoit de temps à autre des séances littéraires qu'on appelloit *exercices de loges*. On y lisoit publiquement des dissertations, des poésies, &c. M. de Gemmingen ne voulant pas que sa loge le cédât en ce point à sa voisine, forma le projet d'en établir de semblables. —— Je ne m'arrêterai pas à décrire ici ce qu'il en coûta à une foule de personnes qui n'étoient ni littérateurs, ni écrivains pour assister à des lectures forcées auxquelles elles étoient invitées. Tout le fardeau tomba sur moi. Il y avoit à peine trois mois que j'avois été mis en possession de l'équerre et du tablier, que le grand-maître me pria de composer un traité sur la franc-maçonnerie, et de le lire à la prochaine séance. Ceci me rappella Sancho Pancha et son proverbe:

" à qui Dieu donne un emploi &c." Je représentai que je n'avois encore aucune idée claire de la franc-maçonnerie, et qu'avec mes prétentions de novice, je ne pourrois que me rendre ridicule. Je résistai en vain. Le grand maître me ferma la bouche avec des complimens; il m'inspira de la confiance et me laissa libre de traiter le sujet comme il me plairoit..... Le grand maître fut très-content de mon travail, et le jour suivant, je lus mon discours en pleine loge. J'eus lieu de croire que tout l'auditoire en fut également très-satisfait, car je fus couvert d'applaudissemens, et bientôt après environné d'une foule de frères qui me dirent les choses les plus flatteuses. Mais ce ne fut pas tout. Je m'étois à peine échappé du cercle de mes panégyristes qu'un homme, dont la mine m'étoit tout à fait inconnue, vint, d'un air de douceur et de bonhommie me prendre par la main, et m'entraîna insensiblement vers l'embrasure d'une fenêtre. Il me flatta beaucoup; loua les beaux sentimens qu'il avoit remarqués dans mon discours, désira de lier une étroite amitié avec un jeune frère de si belle espérance, et finit par m'inviter à venir déjeûner chez lui le lendemain. Ce frère n'étoit point de ma loge, mais de celle de M. de Born, et il vit encore; mais je ne veux point le nommer. Il y avoit dans ses procédés à mon égard, quelque chose de trop affectueux pour que je puisse me déterminer à lui faire la moindre peine. Il avoit de bonnes intentions. Son cœur noble et sensible avoit été séduit. Je ne lui ai point parlé depuis 1783, mais je l'aime et le respecte dans le silence. Je me rendis chez lui à l'heure convenue. Dès que je fus entré, il ferma la porte par dedans. Après avoir conversé quelque temps sur différens sujets, il recommença ses complimens de la veille, me fit quelques confidences,

et me dit enfin: " qu'il y avoit, outre la franc-
" maçonnerie, diverses autres associations secrè-
" tes et qu'une de celles-ci souhaitoit de m'avoir
" pour membre; que je n'avois qu'à faire mes
" réflexions là dessus; ——— que les vues de
" cette société étoient on ne peut plus pures;
" que c'étoit une excellente école pour les jeu-
" nes gens &c. &c. " Vous me ferez savoir, ajouta-t-il, votre résolution, quand il vous plaira; mais rien de ce que je viens de vous dire ne doit transpirer.

" Cette manie de faire des secrets de tout ne me plut point. C'est un des plus pénibles fardeaux à supporter, qu'une confidence qu'on nous a faite sans que nous en ayons prié les gens, qui ne peut que nous tourmenter, souvent même nous compromettre par l'indiscrétion d'un tiers. Je fis mes réflexions. Le premier pas étoit fait. La curiosité s'en mêla. Je me rendis quelque temps après chez mon Mentor, et le priai de s'expliquer un peu plus clairement, afin que je pusse au moins m'orienter. Il me refusa toute explication. Il se borna à m'assurer en général qu'il n'y avoit dans tout cela rien que d'excellent et de respectable; et il me l'assura d'un ton, d'un sérieux qui n'auroient pas laissé à la défiance même personnifiée, moyen de douter de la vérité de ce qu'il avancoit. Avant qu'on pût m'en dire d'avantage, je devois, me dit-t-on, m'engager à ne révéler à qui que se soit ce qui me seroit confié, engagement d'autant moins pénible à former, ajoutoit-on, que je ne savois encore rien. Je devois de plus répondre à toutes les questions spécifiées dans une espèce de formulaire qu'on me présenta, savoir: quels étoient ma réligion, mon pays, mes connoissances en littérature; ce que je souhaitois devenir; quels étoient mes amis, mes correspondans, mes ennemis, &c. Je répondis à toutes

ces questions avec assez de bonhommie. Je comprenois parfaitement qu'en cette affaire tout l'avantage étoit du côté de l'ordre, tout l'inconvénient du mien. De quel droit en effet l'ordre pouvoit-il exiger de moi tous ces détails, avant qu'il m'en eût communiqué aucun de ceux qui le concernoient? Je commençai donc dès lors à y regarder de plus près. Je demandai ce qu'on prétendoit faire de cette confession, et à quoi tout cela devoit aboutir. Vos papiers, me dit-on, seront remis à qui il appartient; soyez tranquille jusqu'à ce qu'on vous en dise d'avantage.

" J'appris, aussitôt après, que ma docilité avoit plû aux chefs, et qu'ils accéleroient volontiers le moment de ma réception, pourvu que je me conformasse aux formalités d'usage. Et d'abord il me fallut composer sur le champ une dissertation dont on me fournit les matériaux. J'ai oublié quel en étoit le sujet, car je la remis telle que je l'avois écrite, sans en garder de copie. Pour m'encourager, on m'initia aux mystères suivans. J'appris, 1°. que cette association s'appeloit l'ordre des illuminés. 2°. que le lieu où s'assembloit l'ordre s'appeloit non loge, comme dans la franc-maçonerie, mais *église*. 3°. qu'il me falloit faire faire une longue robe noire, car c'étoit dans cet habit que je devois être reçu. 4°, que je porterois vraisemblablement le nom de *Sulpitius severus*, (*) et qu'il me faudroit recueillir les matériaux nécessaires pour écrire, comme il faut, la vie de ce Romain..... Tels sont tous les secrets que j'appris alors par une voie officielle, et je ne crois

(*) C'est cette circonstance qui m'a été communiquée sous un profond secret que le noble sieur de Retzer sait d'une manière si positive! ..... Comment cela se peut-il, s'il n'a, comme il nous l'assure, aucun rapport avec les illuminés.?—— Ne l'a-t-il pas appris dans la loge de *Born* dont il est membre?.... Note de Hoffmann.

pas manquer le moins du monde à mes engagemens, en en faisant part au public, puisque les maîtres, aussi bien que les minervales de l'ordre ne cessent de crier au public qu'il n'y a plus d'illuminés. Pourquoi n'oser parler des mystères, s'ils sont tout à fait passés de mode?

" Tandis que nous traitions ainsi dans le plus profond secret des préliminaires de mon admission, le grand maître de ma loge m'invita un jour à le venir voir. Il me reçut avec beaucoup de froideur. Après avoir causé quelque temps sur le même ton, j'avois cru, me dit-il, mériter plus de confiance de votre part. Vous vous faites recevoir dans d'autres sociétés sans m'en donner avis. Vous ne devriez pourtant pas ignorer qu'il ne convient pas à un simple apprentif de s'engager ainsi, sans consulter auparavant son grand maître. ——— Assurément je n'avois aucune idée d'une pareille servitude; mais faire briller d'abord aux yeux des prosélytes qu'on veut enchaîner, la plus riante perspective, et les accabler d'un joug de fer, lorsqu'il n'y a plus moyen de reculer, tel est un des plus injustes et frauduleux procédés de toutes les associations secrètes que je connois. ——— Je témoignai ma surprise de ce que le grand maître étoit si bien instruit. On m'avoit assuré qu'on ne savoit rien dans ma loge de tout ce qui s'étoit passé. Il persista à m'assurer qu'il savoit tout, et en effet, pas une circonstance de la négociation ne lui étoit inconnue. Je le priai de me dire ce que j'avois à faire. Avant tout, me répondit-il, rompez tout engagement, et ne voyez plus celui qui vous a porté à en contracter. ——— Mais il trouvera mauvais que j'en agisse ainsi, dis-je au grand maître. Ce qu'il a fait, repliqua-t-il, est contre les règles. Vous étant une fois engagé

à notre saciété, (*) vous ne pouvez vous engager à une autre; vous devez lui rester fidèle. Au surplus, ajouta-t-il, je vous dis en confidence, qu'*il y a aussi une association de ce genre attachée à notre loge, et je vous y ferai admettre moi-même au premier jour! ! !* [**] A cette nouvelle je me trouvai entre le marteau et l'enclume. Je maudis mille fois le moment où je m'étois laissé déterminer à faire le premier pas. Je sentis en quel labyrinthe de difficultés, j'allois bientôt me trouver; et en effet, cela ne tarda point. Mon Mentor chez qui je n'étois point retourné, perdit patience. Il m'écrivit qu'il falloit absolument que je vinsse lui parler. Je me rendis chez lui, car je ne crus pas que l'ordre étoit fondé à exiger de moi un manque de politesse. On me fit, dès mon arrivée, une rude mercuriale. J'appris ensuite que les chefs étoient contens de moi, et que dès ce jour-là même, ma réception devoit avoir lieu; qu'il falloit s'y préparer avec toute la promptitude possible. L'honnête Mentor s'imaginoit que cette nouvelle alloit me porter au troisième ciel. ——— Je restai aussi immobile qu'une statue. Je m'empressai toutefois de lui expliquer la cause de cette froideur, en lui déclarant que je ne pouvois, ni n'oserois jamais entrer dans sa société.

" On imagine aisément quelle sorte de scène occasionna ma déclaration. Tout l'art de la

(*) Cela n'étoit point vrai; autrement quel esclavage n'eût-ce pas été? Note de Hoffmann.

[**] Au moment que le vénérable grand maître me parloit ainsi, il cherchoit, ainsi qu'un autre frère de considération, à obtenir la place de précepteur d'un prince, dans une des plus grandes cours d'Allemagne. Mais ce fut un frère subalterne qui l'obtint. Qu'on remarque que tout cela se passoit en 1783! .... Note de Hoffmann.

persuasion

persuasion fut employé pour me faire changer d'avis. Il me conjura par tout ce qui m'étoit le plus cher de ne point repousser ainsi le bonheur qu'on m'offroit. Il me représenta, qu'un procédé si peu respectueux envers tous les membres de l'église qui m'avoit recherché, m'attireroit de puissans ennemis, et à lui, mon mentor, les plus cruelles mortifications, car c'étoit à lui qu'on s'en prendroit pour avoir attiré dans la société un frère aussi capricieux; que je devois me soucier fort peu de mon grand-maître dont l'influence et la puissance n'étoient rien en comparaison des avantages que cette loge devoit m'assurer."

" Ma situation étoit on ne peut plus pénible. Cette flatteuse découverte que je venois de faire de la guerre que se livroient deux illustres églises d'illuminés, pour s'assurer la possession d'un jeune minerval comme moi, ne put toutefois tranquiliser mon esprit. Muet et abasourdi, le pauvre apprentif-maçon, placé entre le devoir et de si belles promesses, n'en sentoit pas moins vivement à quelle espèce de vengeance il devoit s'attendre; que de résultats fâcheux, que de chagrins devoient suivre sa détermination, quel que fût son choix.——Tout à coup, ce dire de Lessing me vint en tête: " Si tu souffres que le " diable te tienne seulement par un cheveu, tu es à " lui pour jamais." On devroit écrire cette sentence sur les portes de toutes les loges des illuminés, car dès qu'un jeune homme qui n'est point disposé à obéir aveuglément et en tout aux volontés despotiques de ses supérieurs, a eu la bonhommie, la foiblesse de s'y laisser entraîner, il n'est plus désormais de paix, plus de joie pour son âme, bien plus malheureux encore est celui sur les talens duquel l'ordre a compté, qu'il a cru propre à mettre ses infâmes

projets à exécution, mais qui a su résister à tous les charmes de la séduction, éviter les piéges adroits qu'on a tendus à sa curiosité ! La vengeance des ordres secrets n'est pas une vengeance commune. Furieuse et implacable, l'anéantissement des victimes qu'elle a vouées à la destruction, la satisfait à peine. C'est depuis l'évènement que je viens de raconter que j'ai servi de but aux traits empoisonnés des illuminés, car je refusai dès lors toutes les offres qui me furent faites et ce fut la dernière fois que je parlai à mon mentor."

" Après avoir essuyé cet orage, je me tins tranquille. Je me rendois à ma loge aux jours convenus. J'y reçus les deux grades supérieurs. En peu de temps je fus fait secrétaire. J'observois avec attention la mine et les manières de ceux que je savois ou soupçonnois avec raison être membres de l'association que j'avois affrontée. Tous me traitèrent avec froideur, avec un air de dédain, et plus que tous les autres encore le grand-maitre de Born, et —— —— ——!! Car on avoit compté sur moi dans son église, et cette puissante église avoit entrepris en vain de duper un pauvre jeune homme comme moi !——Dès lors je fus exclu de quelques assemblées littéraires et autres conventicules. . . Et tous les jours je rends grâces à Dieu de ce qu'il m'a préservé de cet honneur. Je ne retrouvai plus dans plusieurs frères de cette loge les mêmes démonstrations d'amitié et de confiance. On ne me parla plus des projets de fortune, des protections distinguées dont on m'avoit bercé avant même que je parusse m'en occuper. Enfin je m'apperçus dès lors, comme je m'en apperçois encore aujourd'hui, que par ma *sotte* et toutefois très-sage obstination je m'étois rendu coupable d'un crime irrémissible de haute

trahison envers les chefs, les minervales et en général contre tout le vénérable corps des illuminés."

Quelque attentif que je fusse à éloigner toute occasion de me rapprocher de ces messieurs, mon grand-maître ne laissa point de faire une nouvelle tentative pour me faire entrer dans sa loge. Cette fois, il employa la médiation d'un des frères, qui lors de ma réception avoit joué le rôle de frère terrible. Il fut chargé de me catéchiser, de me préparer comme il faut à cette sainte action. Mais je laissai traîner l'affaire en longueur. Je ne me rendois que très-rarement chez mon catéchiste. Je poussai la négligence jusqu'à ne pas écrire un mot sur le thême qui m'avoit été donné. Peu après, je fus nommé professeur à Pest, et dès lors je dis un adieu éternel à toutes les églises des illuminés, sans avoir jamais été des leurs, soit comme minerval, soit autrement, ni à Vienne ni à Pest. Je n'ai donc jamais été illuminé: mais j'avoue que tout ce qui m'arriva à ce sujet dès le principe, piqua tellement ma curiosité que j'ai depuis remué ciel et terre pour pénétrer les plus secrets mystères de cet ordre, et mes recherches m'ont si bien réussi, que dès l'année 1789, je connoissois à fond et jusques dans ses replis les plus cachés tout le système de l'illuminisme.

" Plusieurs amis que j'eus le bonheur de me faire dans l'intervalle, m'ont facilité l'exécution de cette entreprise, et je dois à leurs instructions, ainsi qu'aux observations que je n'ai cessé de faire surtout ce qui s'est passé sous mes yeux, une connoissance profonde et étendue de l'esprit qui anime toutes, ou au moins la plus grande partie des sociétés secrètes. Ceci n'est point, ainsi que le prétend le sieur de Retzer une pure rodomontade. J'en sais sur ce sujet beaucoup

plus que les matadores et adeptes de l'ordre ne voudroient que j'en susse."

" Dès le temps même où l'on cherchoit à m'aggréger à l'ordre, dès 1783 et 1784, je me trouvai à même de faire nombre de découvertes intéressantes. Elles piquèrent ma curiosité au point, que pour la satisfaire, je fus tenté de me faire recevoir membre de l'ordre. Mais il sembloit qu'une force invisible m'empêchoit d'entrer dans cette alliance infernale. Je me suis expliqué assez clairement là-dessus dans mon journal de Vienne, (V^e^ cahier, 1792, p. 262.) " Un " parfait honnête homme, y dis-je, que je re- " garderai toujours comme mon ange tutélaire " dans cette conjoncture, m'avoit développé tout " ce qu'il y a d'horrible dans les mystères de " cet ordre. J'en fus effrayé et n'osai aller plus " avant. Telle étoit l'idée qu'il m'avoit donnée " du but que se proposent les sectaires, que je " me serois plutôt fait payen qu'illuminé. Ma " répugnance ne fit qu'augmenter avec le temps. " Je défie toutes les églises d'illuminés de " Rome (Vienne) de Corinthe, d'Athènes et au- " tres *in partibus infidelium*, de représenter l'acte " formel de mon admission dans leur ordre !—— " Admettroit-on par hazard quelqu'un dans cet " ordre sans y exiger sa présence ?" Il y a plus de 3 ans que cela a été imprimé et publié à Vienne. Aucune loge n'a osé me donner le démenti, et voilà qu'un suppôt caché de cet ordre déclare à toute l'Allemagne que j'ai été réellement illuminé et comme tel, surnommé *Sulpitius Severus* !——Ce que je viens de raconter réfute assez bien cette ridicule accusation."

" Telle est l'histoire en abrégé mais complète de ma prétendue initiation à l'illuminisme. C'est au public à juger maintenant sous quel aspect il

faut considérer le noble sieur de Retzer, qui me donne pour illuminé et nie qu'il le soit lui même. Au cas qu'il lui plaise un jour d'ajouter encore à cette imposture d'autres prétendus détails sur mon initiation, je prie tous ceux qui ont joué quelque rôle dans les préparatifs de mon aggrégation, et que je n'ai point voulu nommer, de ne pas trouver mauvais que je les nomme alors tout au long avec leurs qualités, et que je les somme de me rendre justice. L'insoutenable impudence des adeptes calomniateurs excusera une indiscrétion que la nécessité m'aura arrachée.——P. 88, 117, 2de partie, écrite par M. Hoffmann, le 4 Octobre 1795."

APPENDIX, N°. IV.

Le public a sans doute de grandes obligations à MM. Hoffmann, Zimmermann, Barruel et Robison, qui ont dénoncé et développé avec tant de zèle et de succès une des plus horribles conjurations qui ait jamais existé; mais se souvient-il que dès l'année 1790, l'immortel Burke embrassa d'un coup d'œil tout l'ensemble de la révolution de France, c'est-à dire, ses vraies causes, son vrai caractère, sa tendance naturelle, les projets secrets de ses coriphées, leurs relations avec l'étranger, leurs futurs succès, &c. de manière que tout ce qui a été dit depuis ce temps sur cette matière n'est le plus souvent qu'un développement de ses apperçus, qu'un pur commentaire de son texte. Voici comme il parloit de la conjuration des philosophes:

" Une nouvelle espèce d'hommes venoit de paroître sur la scène, laquelle unit étroitement

ses interêts à ceux des capitalistes. Je parle des politiques hommes de lettres. Il est rare que les gens de lettres qui aiment tant à se faire remarquer, aient de l'éloignement pour les innovations. Louis XIV sur le déclin de sa vie et de sa grandeur, les avoit négligés ; en quoi il fut imité par ses successeurs. Ils ne trouvoient plus à la cour cette source constante de grâces où ils étoient accoutumés de puiser durant l'éclat ostentateur et non impolitique de ce règne. Pour suppléer à cette perte, ils formèrent entre eux une sorte de corporation que *contribuèrent à cimenter les deux académies de France et la vaste entreprise de l'encyclopédie*, ouvrage composé par une société de ces messieurs."

" Cette cabale littéraire avoit depuis quelques années enfanté *une sorte de plan régulier pour anéantir la religion chrétienne*. Ils mirent dans la conduite de cette entreprise ce zèle ardent dont on n'avoit jusqu'alors cru susceptibles que les propagateurs d'un système de religion. *Ils étoient tourmentés jusqu'à la fureur de la manie du prosélytisme*, et par une conséquence naturelle d'un esprit de persécution proportionné à leurs moyens. Le genre de révolution qu'ils ne pouvoient introduire tout-à-coup, ils cherchèrent à l'amener graduellement par l'empire de l'opinion. Pour maîtriser cette opinion, il falloit d'abord s'assurer de ceux qui la dirigeoient. Procédant toujours avec méthode, avec persévérance, ils parvinrent enfin à monopoliser toute espèce de réputation littéraire. Plusieurs d'entr'eux s'étoient à la vérité fait un grand nom dans la littérature. Le monde leur avoit rendu justice ; il leur avoit pardonné, en faveur de leurs talens, la dangereuse tendance des principes qu'ils avançoient. C'étoit être bien généreux. Quelle fut leur reconnoissance ? . . Ils s'efforcè-

rent d'exclure de toute prétention au sens commun, aux connoissances, au bon goût quiconque n'étoit pas de leur secte! Je ne crains pas de dire que ce misérable esprit d'exclusion n'a pas moins fait de tort à la littérature et au bon goût qu'à la morale et à la saine philosophie. Ces pères de l'athéisme sont bigots à leur manière. Ils ont appris à parler contre les moines à la manière des moines; mais sous quelques rapports ils sont hommes du monde. Les ressources de l'intrigue viennent au besoin suppléer au défaut de l'argument et de la plaisanterie. Non seulement ils monopolisèrent toute espèce de réputation littéraire, mais *ils remuèrent ciel et terre pour noircir et décrier de toute manière et par toute sorte de moyens ceux qui ne s'étoient pas rangés sous leurs drapeaux.* Il y a long-temps que ceux, qui ont été à même d'observer l'esprit qui animoit cette secte, sont persuadés qu'il ne lui manquoit plus que le pouvoir de faire d'une intolérance de langue et de plume, une persécution dirigée contre la propriété, la liberté et la vie! *

* On ne pouvoit prédire en termes plus clairs et d'une manière plus conséquente toutes les horreurs du 2 et 3 Septembre 1792, et celles qui rendront à jamais exécrables les noms des Marat, Roberspierre, Collet d'Herbois, Barrere, &c. " Il ne sera pas difficile, dit la Harpe lui-même, jadis " un des coriphées de cette philosophie, aujourd'hui rendu à " la raison et à la religion, il ne sera pas difficile de prouver " que toute leur doctrine (des philosophes) faite, disoient-ils, " pour *éclairer le peuple*, étoit le chef-d'œuvre de l'ignorance " et de l'absurdité, et qu'en un mot, ils ont été *les dignes précurseurs des hommes révolutionnaires*, des *Chaumette*, des " *Hebert* et des *Marat*.———Les philosophes, observe t-il " ailleurs, avoient une dernière replique que long-temps ils " ont cru triomphante et qu'ils ont répétée jusqu'à la satiété. " *Il n'y a de vraiment bon que la philosophie; car jamais elle* " *n'a fait de mal aux hommes, jamais les philosophes n'ont* " *troublé la terre.*" Je pourrois bien leur contester encore " ceci; car, de leur aveu, l'erreur est nuisible; et ils ne

" Cette foible persécution qu'ils éprouvèrent et qui étoit au fond, plus pour la forme que pour la

" nieront pas que les Pirrhoniens les Épicuriens, les Cyniques " et autres *philosophes* de l'antiquité n'aient débité beaucoup " d'erreurs et d'erreurs scandaleuses, et il n'est pas prouvé " qu'elles n'aient fait *aucun mal aux hommes. S'ils n'ont pas* " *troublé la terre,* c'est qu'ils ne l'ont pas pu; car *de quoi n'est* " *pas capable l'orgueil philosophique, joint à la puissance?* Mais " j'abandonne toutes ces réponses, dont il m'est trop facile de " me passer. *La Providence s'est chargée de la réponse péremptoire qu'elle a jugée nécessaire une fois.* Si cette réponse a été terrible et digne d'un Dieu qui punit une nation pour instruire et préserver le monde, j'en suis fâché pour vous, grands philosophes: *c'est vous qui l'avez provoquée pendant cinquante ans.* Pour cette fois, vous ne direz plus que *la philosophie n'a point d'abus dangereux,* qu'elle ne peut faire *aucun mal aux hommes*; qu'elle *n'a jamais troublé le monde.* Vous n'oserez pas nier que ce ne soit votre philosophie qui ait fait la révolution: vous vous en êtes si souvent glorifiés avant qu'elle vous eût écrasés vous-mêmes, qu'il n'y a plus moyen de dire non, plus moyen de revenir sur ses pas. L'impudence philosophique et révolutionnaire ne peut elle-même aller jusques là parce qu'enfin il y a un terme à tout."

" Cette idée, ajoute-t-il, (d'un Dieu qui punit la France pour instruire et préserver le monde) appliquée à la révolution sous tous les rapports possibles, *seule pourra la rendre explicable aux yeux de la postérité.* C'est cette idée assez étendue pour faire la matière d'un ouvrage entier, qui *seule donnera la solution de ce mystère épouvantable, de cet événement unique dans les siècles, dont tout homme un peu instruit de l'histoire ne rapprochera jamais rien.* C'est en la considérant sous ce point de vue qu'on ne sera plus tenté d'accuser la Providence divine à qui seule il appartient de ne permettre le mal que pour en tirer un bien. Quiconque croit seulement un Dieu qui a créé nos âmes immortelles pour un autre monde, comprendra s'il est conséquent que ce Dieu n'est pas seulement celui de la France, mais du monde entier; et ces premières vérités suffiront pour rendre compte de tout."

Voyez l'excellent ouvrage intitulé: *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire; ou de la persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle contre la religion chrétienne et ses ministres.* Par Jean François La Harpe, troisième édition, Paris 1797, chez Migneret, p. 5, 6 et 7.

chose,

chose, ne les affoiblit point, ne ralentit point leurs efforts. Contrariés, au milieu de tant de succès, ils se livrèrent à tous les excès d'un zèle malin et violent jusqu'alors inconnu dans le monde. Leur conversation, qui sans cela auroit été divertissante, instructive, en devint absolument dégoûtante. Un esprit de cabale, d'intrigue et de prosélitisme dominoit leurs pensées, leurs paroles, leurs actions, et comme le zèle de controverse en vient assez promptement aux voies de contrainte, ils cherchèrent bientôt à lier

On y trouve encore les observations suivantes. " Ce n'est pas ici qu'il faut nommer ou compter les victimes immolées dans cette persécution si étrange, qui s'éleva au sein d'une nation chrétienne, et *qui ne fut pas la guerre d'une secte contre une secte, d'un parti armé contre un autre parti armé, mais celle de l'athéisme contre Dieu, de l'impiété contre toute religion, d'un gouvernement de brigands contre des citoyens paisibles.* ——. . . . Les Anglois ont flétri l'usurpation de Cromwell et solennisent tous les ans leur constitution de 1688. Combien il étoit facile de réhabiliter de même la France après le 9 Thermidor! Quel inappréciable moment la convention a laissé périr dans ses mains! Quelle plus belle occasion de rejetter tous les crimes et tous les maux sur Roberspierre et ses complices, en faisant justice de tous et en fondant réellement et de bonne foi un gouvernement légal et républicain! Quel bonheur d'avoir affaire, à un peuple aussi flexible, aussi crédule que le François, qui ne demandoit qu'à respirer et à oublier? . . . N'en parlons plus: la Providence ne l'a pas permis et la *Montagne* l'a encore emporté à cette époque, l'a encore emporté en Vendémiaire et menace de l'emporter encore aujourd'hui. . . . Et vous nous ordonnez *d'aimer la révolution!* Il faut enfin faire justice de tant de délire et d'impudence. Aimer votre révolution! Ce seroit aimer le crime, la rage, la mort et l'enfer. Toutes les fois que vous osez parler de votre révolution, entendez *tous les François, tous les peuples, tous les siècles*, vous répondre avec moi par ces deux mots qui seront à jamais répétés: OPPROBRE et EXÉCRATION! Ces deux mots sont la sentence prononcée par l'éternelle justice; ces deux mots sont dans le cœur de tout homme juste, de tout homme libre: il n'y en a pas un qui n'ait le droit de vous redire OPPROBRE et EXÉCRATION sur votre révolution, tant qu'elle n'aura produit que *la tyrannie du petit nombre et l'oppression de tous.*" P. 82, 111, 112.

correspondance avec les princes étrangers. Ils se flattoient que par leur moyen ils pourroient effectuer le genre de révolution qu'ils avoient en vue, car il leur étoit égal de la devoir aux foudres du despotisme, ou aux convulsions d'un peuple révolté. *La correspondance qui eut lieu entre cette cabale et le feu roi de Prusse* (Frédéric II) *jettera un assez grand jour sur l'esprit qui animoit cette faction.* Pour la même raison ils firent leur cour aux capitalistes de France. De certaines places qu'occupoient ceux-ci, leur facilitant l'accès partout, il leur devint facile de s'emparer de l'opinion publique. . . . . Comme ces deux espèces d'hommes paroissent *avoir dirigé tous les événemens qui ont dernièrement eu lieu*, la connoissance que nous avons de leur union, de leur politique, nous servira à expliquer pourquoi les possesseurs de biens-fonds ecclésiastiques ont été attaqués avec tant de furie, &c. ——*Reflexions on the revolution in France, &c. London* 1790, p. 165, et suiv.

Voici ce qu'il écrivoit dès 1790, sur l'esprit révolutionnaire, sur la propagande et sur les illuminés.

" Nous ne pouvons ignorer quels effets produit cet esprit de fanatisme athéistique qu'inspire au peuple une multitude d'écrits distribués sans cesse, avec profusion et à grands frais, prêché dans des sermons, prodigués dans toutes les rues, dans toutes les places publiques. Ces productions incendiaires ont donné à l'esprit de la populace une teinte de barbarie et d'atrocité qui étouffe en elle les sentimens de la nature, efface les impressions de la morale et de la religion. . . . . *L'esprit de prosélitisme accompagne cet esprit de fanatisme ; ils ont en France et chez l'étranger des sociétés chargées de propager leurs principes. . . Ils sont occupés par toute l'Al-*

lemagne. L'Espagne et l'Italie ont reçu leurs émissaires. L'Angleterre n'est pas exclue du cercle immense de leur maligne fraternité. . . . . . Le désordre lève publiquement la tête dans plusieurs contrées d'Europe; en quelques autres, un bruit sourd se fait entendre, avant-coureur d'un ébranlement général dans le monde politique. *Déjà se forment en différens pays des confédérations, des correspondances du genre le plus extraordinaire.* Voyez, ajoute-t-il en note, deux livres intitulés: Einige original schriften des illuminatenordens—System und folgen des illuminatenordens, München 1787.———Reflexions, &c. p. 226, 227, 229.

APPENDIX, N°. V.

Extrait d'un projet de révolution, composé par le comte de Mirabeau, surpris chez madame le Gay, par Legard son domestique, vendu à M. du Houlé, officier au régiment de dragons de la Reine, et imprimé quelque temps après avec plusieurs pièces du même genre, sous le titre de Mystères de la conspiration.

" Une nation assemblée ne transige point. Elle ne voit que l'intérêt commun et l'établit. Elle doit applanir toute résistance; et prenez bien garde à ceci: *Rien ne peut blesser la justice lorsqu'il s'agit du bien général.*"

" Voilà le principe. Il ne s'agit plus que de savoir quelle est la route qu'il convient de tenir pour arriver à la restauration générale. *Il faut renverser tout l'ordre, supprimer toutes les loix,*

annuller tout pouvoir et laisser le peuple dans l'anarchie."

" Les loix que nous ferons ne seront pas toutes en vigueur sur le champ. Elles ne le seront même peut-être pas toutes dans la suite; mais nous aurons rendu la force au peuple; il résistera pour sa liberté qu'il croira toujours conserver. Il faut caresser son amour-propre, flatter son espoir, lui promettre le bonheur après nos travaux. Il faut éluder ses caprices et ses systêmes à volonté, *car le peuple législateur est très-dangereux: il n'établit que les loix qui coalisent avec ses passions;* mais comme il n'est qu'un levier que les législateurs font mouvoir à leur gré, il faut nécessairement en faire notre soutien, et *lui rendre odieux tout ce que nous voulons détruire.* Il faut semer l'illusion sur ses pas, acheter toutes les plumes mercenaires qui propageront nos moyens et lui feront voir que ce sont ses ennemis que nous attaquons."

" Le clergé, étant le plus puissant par l'opinion, ne peut être détruit *qu'en ridiculisant la religion, qu'en rendant odieux ses ministres et les présentant comme des monstres hypocrites*; car Mahomet, pour établir sa religion, infama auparavant le paganisme que les Arabes, les Sarmates et les Scythes professoient. Il faut *à chaque instant* que les libelles présentent une nouvelle trace de haine contre le clergé. Il faut exagérer sa richesse, rendre généraux les écarts des particuliers, lui attribuer tous les vices, la calomnie, le meurtre, l'irréligion, le sacrilège. . . . . *Point de délicatesse, tout est permis dans les révolutions.*"

" Venons à la noblesse. Il faut l'avilir et lui donner une origine odieuse. *Il faut établir un germe d'égalité qui ne peut jamais exister, mais qui flattera le peuple.* Il faut faire immoler les

plus opiniâtres, incendier et détruire leurs propriétés pour intimider les autres. Si nous ne pouvons détruire entièrement le préjugé de la noblesse, au moins nous l'infirmerons, et le peuple vengera son amour-propre et sa jalousie par tous les excès qui amèneront les gentilshommes à faire ce que nous voudrons."

" Quant à la cour, c'est de la ravaler aux yeux du peuple, d'annuller toutes les loix qui la protègent. Le duc d'Orléans n'omettra rien pour donner explosion à sa vengeance. *Il faut dégrader la cour à tel excès, qu'au lieu de vénération, le peuple ait de l'indignation contre ses souverains.* Il faut qu'il ne les regarde plus que comme ses ennemis, et qu'il soit toujours prêt à se rendre justice. Il faut flatter le soldat, le soulever contre l'autorité légitime, lui rendre odieux ses officiers et les ministres, augmenter sa paye et en faire l'homme de la nation et non du roi, lui envoyer des émissaires qui l'éclairent sur nos vues, le rendent patriote. Eh! ne voyez-vous pas que sans cela nos ennemis éluderont toutes nos combinaisons et tous nos moyens par la force! Passons aux parlemens."

" Il faut présenter au peuple toutes leurs incartades et leur vénalité qui a toujours tombé sur lui. Il faut lui montrer les magistrats comme des despotes altiers qui vendent jusqu'à leurs crimes. Le peuple ignare et brute ne voit que le mal et jamais le bien de la chose."

" Je ne dis rien des financiers. Il sera infiniment aisé de convaincre le peuple que tout n'est qu'abus dans l'administration des finances, et qu'il ne doit que de l'indignation aux régisseurs."

" Prenez garde que le roi et les grands chercheront à faire échouer notre révolution par des guerres intestines ou avec l'étranger. *Il nous*

faut donc, pour avoir un succès complet, porter aussi l'esprit d'indépendance chez les peuples circonvoisins. La chose n'est peut-être par difficile. L'Espagnol est très-inflammable et gémit depuis long-temps sous la férule tyrannique du despotisme et de l'inquisition. Les Italiens sont aussi emportés que les François, et depuis que l'esprit philosophique s'est introduit parmi eux, ils méprisent la thiare. L'allemand est plus difficile à s'émouvoir; mais son esclavage l'indigne contre ses despotes. Il nous faudra prodiguer l'or en Allemagne. Ceux qui se laisseront corrompre propageront l'insurrection. Le Brabant s'enflammera au plus léger souffle. La Hollande est à nous. L'Angleterre nourrira nos discordes. Sa haine naturelle contre le François ne lui fera jamais prendre un parti généreux pour défendre nos droits, si elle n'y trouve ses intérêts. Quand même le cabinet de St. James voudroit nous faire la guerre, la Commune s'y opposeroit, parce que nous dirons à celle-ci que nous ne voulons que détruire le despotisme et l'hydre féodal et nous rendre libres comme elle."

" La Prusse a des vues qui pourroient nous nuire; mais la Russie la contient. Quant à la Sardaigne, il ne faut pas s'en effrayer, elle n'est pas assez puissante pour entreprendre de heurter un grand peuple, ardent et bouillant comme le peuple François. Il n'en faut pas moins aguerrir celui-ci. Il faut le fixer surtout à la défense des frontières; c'est pour cela qu'il est très-instant de nourrir sa fureur, de caresser son espoir par quelque suppression d'impôts, *de lui intimer sourdement le meurtre des ennemis de la révolution comme un devoir utile à l'état.*——Nous devons exiger le serment de tous ceux qui se coaliseront à nos projets et *en former différentes*

sociétés, qui dans leurs assemblées traiteront le même sujet en différant même d'opinion."

" Enfin il importe d'admettre le peuple dans les établissemens que nous créerons et de lui accorder voix délibérative dans les assemblées générales. Cela lui donnera un véhicule d'honneur qui le vertigera. Mais ne laissons qu'un pouvoir limité aux municipalités. Si elles avoient trop de force, leur despotisme seroit trop dangereux. Flattons le peuple d'une justice gratuite ; promettons-lui une grande diminution d'impôts et une répartition plus égale. Ces vertiges le fanatiseront et applaniront toute résistance."

" *Eh ! qu'importent les victimes et leur nombre, les expoliations, les destructions, les incendies, et tous les effets nécessaires à une révolution ? Rien ne doit être sacré. Disons comme Machiavel : qu'importent les moyens pourvu qu'on arrive à la fin.*"

N. B. Il est impossible de ne pas reconnoître au premier apperçu le style et la manière de Mirabeau dans cet écrit. Que ceux qui n'ont pas été à même d'observer l'un et l'autre, comparent l'extrait suivant de ses lettres à ses commettans écrites, en 1789, avec ce plan de révolution. Il y met déjà en pratique quelques uns des conseils qu'il y donne relativement à la conduite à tenir envers le peuple dont *il faut caresser l'amour-propre*, par lequel *il faut faire immoler les plus opiniâtres* ; envers les parlemens, dont *il faut présenter au peupl toutes les incartades ;* envers la cour *qu'il faut dégrader à tel excès, qu'au lieu de vénération, le peuple ait de l'indignation contre ses souverains*, envers les ministres qu'il *faut rendre odieux*, &c. . —— Ce fut quelques jours après le massacre de l'infor-

tuné Berthier qu'il écrivoit ainsi à ses commettans.

" Oh ! ne vous flattez pas que tous les obstacles soient surmontés, que l'aristocratie n'ait plus de ressources. Carthage n'est pas détruite.... Il reste une foule de moyens de croiser nos opérations, de susciter des divisions dans l'assemblée, de nous tendre même le piége d'une constitution, qui avec des apparences spécieuses, n'auroit point de solidité, de faire naître dans l'état des troubles funestes."

" La délisatesse de votre sensibilité a été blessée par les circonstances douloureuses, par les tourmens dont la mort des dernières victimes (MM. Foulon, Berthier, &c.) a été accompagnée ; mais *ces cruautés sont bien loin d'atteindre aux solennelles férocités que des corps de justice exercent sur des malheureux* que les vices des gouvernemens conduisent au supplice. Félicitons-nous que le peuple *n'ait pas appris tous les raffinemens de la barbarie et qu'il ait laissé à des compagnies savantes l'honneur de ces abominables inventions.* Si les scènes qui viennent d'avoir lieu à Paris, s'étoient passées à Constantinople, les hommes les plus timorés diroient: *le peuple s'est fait justice.* La mesure étoit au comble : la punition d'un visir deviendra la leçon d'un autre. Cet événement loin de vous paroître extraordinaire, exciteroit à peine votre attention. *Dans ces momens de rigueur les gouvernemens ne font que moissonner le fruit de leur propres iniquités.* On méprise le peuple, et l'on veut qu'il soit toujours doux, impassible ! Non ; c'est une instruction qu'il faut tirer de ces tristes événemens. L'injustice des autres classes envers le peuple, *lui fait trouver la justice dans la barbarie même.*"

" Si

" Si la colère du peuple est terrible, *c'est le sangfroid du despotisme qui est atroce. Ses cruautés systématiques font plus de malheureux en un jour, que les insurrections populaires n'immolent de victimes pendant des années.* Il faut que le peuple soit *essentiellement bon* pour que la révélation des atrocités des ministres, ne l'ait pas rendu aussi cruel qu'eux-mêmes, et n'ait pas fait verser plus de sang. Comparez le nombre des innocens sacrifiés par *les méprises et les sanguinaires maximes des tribunaux, les vengeances ministérielles* exercées sourdement dans le donjon de Vincennes, dans les cachots de la bastille, comparez-les avec les soudaines et impétueuses vengeances de la multitude et décidez après de quel côté est la barbarie." 19e. let. à ses Comm.

APPENDIX, N°. VI.

Un des correspondans du *cosmopolite*, franc mais modéré républicain, qui voudroit qu'on établit en Allemagne, les mêmes associations publiques qui existoient en France en 1792, se plaint de ce que les associations secrètes sont toujours dans sa chère patrie à l'ordre du jour. Après avoir observé que le goût pour le merveilleux et les mystères, n'a cessé de faire des dupes dans son pays; que les Cagliostro, les Messmer, les franc-maçons, les rose-croix, les chasse-jésuites et les illuminés se sont successivement emparés de l'opinion publique, il fait part aux éditeurs d'un nouveau plan d'association secrète qui " circule, dit-il, dans plusieurs contrées de l'Allemagne," et qu'il paroît attribuer à l'auteur de *l'Union Germanique*. On sait qu'en Allemagne plusieurs regardent Weishaupt comme

le vrai fondateur de cette célèbre union, ainsi que l'a déjà remarqué M. Robison. (P. 321, dern. éd.)

" Un nouveau Lutin, (ce sont ses termes,) " agite maintenant cette chère Allemagne. " C'est un plan d'une nouvelle association se- " crète, dont les dehors sont on ne peut plus " brillans, mais qui prête déjà matière à soup- " çons, par cela même que c'est une association " secrète, et *qui en prêtera bien plus, s'il est* " *vrai, comme on l'assure, que le fondateur de* " *l'union des* 22, *a aussi* inventé ce nouveau " projet."

Voici ce plan dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

" Première esquisse de l'établissement d'une " union entre les amis et les promoteurs du mé- " rite."

" C'est une triste vérité que l'expérience con- " firme tous les jours, que rien n'est moins re- " cherché, moins estimé dans ce monde sublu- " naire que le mérite. On trouve partout des " gens doués d'excellentes qualités, de talens, " de génie, de caractère, qui ou ne sont point " connus et ne sont d'aucune utilité au monde, " ou qui manquent d'encouragemens et d'ap- " pui. Ils vivent dans une obscurité que leur " pauvreté ou leur éducation servile, ou les cir- " constances locales nécessitent, et d'où leur " modestie, leur défaut de confiance et quelque- " fois leur fierté les empêchent de sortir."

" Mais dans quelque degré d'apathie que le " genre humain soit aujourd'hui plongé, n'a-t-on " pas droit d'attendre au moins de la meilleure " et de la plus noble partie de notre espèce " quelque zèle pour rechercher et produire le " mérite caché ou opprimé par les cabales d'un " despotisme jaloux? L'égoisme philosophique

" d'une part, et la froideur de nos chrétiens or-
" thodoxes de l'autre, auroient-ils donc tellement
" infecté tous les hommes, affoibli leur estime
" pour le mérite moral et civique qu'il ne s'en
" trouveroit plus parmi eux qui se fissent un
" plaisir d'apprendre à connoître ceux de leurs
" semblables qui se distinguent par leurs excel-
" lentes qualités, de produire des talens ignorés,
" ou dont on n'a encore tiré aucun parti ; de
" leur procurer de certains moyens d'activité,
" de se persuader enfin et d'en convaincre les
" autres que pour l'honneur de l'humanité il
" existe parmi nous une plus grande masse de
" lumières et d'excellentes qualités de cœur
" qu'on ne l'a cru jusqu'à présent ?"

" Telles furent les considérations qui portè-
" rent un certain nombre d'amis intimes con-
" versant ensemble un soir d'hiver sur ce sujet,
" à rechercher les moyens d'établir une confé-
" dération d'hommes sages et bienfaisans dont
" le but seroit la recherche, l'avancement et
" l'encouragement du mérite caché, point ou
" mal employé ou point encouragé. Ils ont
" concerté ensemble le plan qui suit et sont
" convenus de l'envoyer jusqu'à la St. Michel
" (1792) aux gens de bien qui leur sont connus,
" en partie pour obtenir d'eux quelques avis
" propres à l'améliorer, en partie pour en être
" aidés dans l'exécution de cette entreprise."

" La société, à laquelle on ne veut point don-
" ner un nom particulier, doit être formée de
" personnes qui ont à cœur *le progrès des lu-*
" *mières pures* et qui regardent le zèle pour
" l'avancement du bonheur commun comme la
" plus grande vertu. Telle est l'unique condi-
" tion prescrite aux personnes qui demandent
" admission. La naissance et le rang doivent,
" dans le choix des membres, être comptés pour

" rien. *Il nous faut surtout des savans de la* " *première classe.* Parmi les grands hommes " d'état il s'en trouvera peu qui sympathiseront " avec nous. Nous nous attachons, pour plus " grande sûreté, aux classes mitoyennes. Le " marchand, le bourgeois, le maitre d'école, le " ministre des autels, le soldat.——Riches ou " pauvres,——pourvu que ce soient des amis " du bien et des amis bien pensans, pourvu " qu'ils sachent apprécier la valeur morale et " civique de l'homme.——Tels sont les membres " qu'il nous faut.——Et combien ne seroit-il pas " à souhaiter que l'on eût principalement en " vue le simple état de citoyen où se trouvent " *tant de bonnes têtes, tant d'âmes élevées sous* " *de méchans habits, qu'on les reçût dans notre* " *société pour leur donner de l'énergie,* former " leur goût et les ennoblir par le sentiment de " l'honneur, tandis que laissés à eux-mêmes ils " se seroient abatardis dans la lie du peuple ?"

" Tout ami des hommes qui voudra bien faire " connoître notre plan *dans le silence, car ce* " *n'est pas à grand bruit que nous voulons que le* " *bien se fasse,* doit former peu à peu dans la " ville où il est fixé, un *cercle* que le fondateur " de la société composera d'individus de toute " condition, à l'aide de quelques amis éclairés."

" Dès que le cercle est composé, il faut choi- " sir parmi les membres des directeurs qui se " rendent cautions pour les fonds déposés dans " la caisse et qui se chargent en commun ou " tour-à-tour de la correspondance."

" Les membres du cercle s'occuperont ensuite " dans leurs délibérations communes des moyens " d'aggrandir leur société. Ils feront en sorte " d'y faire entrer les meilleures gens et *les mieux* " *éprouvés* de l'endroit et du voisinage. *A qui-* " *conque se présente lui-même il faut dire que la*

" *société cherche elle-même ses membres et qu'elle* " *fait toujours les avances.*"

" Chaque cercle se procurera un lieu d'as- " semblée proportionné à son étendue. Il s'y " réunira à tout événement une fois le mois, et " plus souvent là où on cherchera à réunir à la " société d'autres associations dont le but est à " peu près le même. On y recueillera toutes " les instructions qu'il sera possible de se pro- " curer dans l'arrondissement du cercle, pour les " faire passer *au cercle expéditionnaire* et pour " en converser."

" Le cercle expéditionnaire auquel doivent " être adressés tous les renseignemens qu'on se " procure dans les différens cercles, et *d'où doi-* " *vent partir des instructions pour chacun des* " *cercles correspondans*, sera formé et annoncé " aux membres aussitôt que la première tenta- " tive aura réussi, c'est-à-dire, aussitôt qu'un " nombre suffisant d'amis du bien seront con- " venus de se réunir; ce qu'on pourra à peu " près décider d'ici à la foire de Pâques. On " prie ceux qui avant cette époque voudront " bien prendre une part active à la formation " de la société, de s'adresser à ———."

" Chaque cercle n'aura rien de plus à faire " chaque mois, que d'envoyer sa lettre d'avis au " cercle expéditionnaire. Chaque lettre doit " contenir tous les renseignemens relatifs à l'ob- " jet de la société que les différens membres ont " pu se procurer, savoir:

" 1°. Sur toute personne de mérite nouvelle- " ment découverte, dont l'esprit n'est pas encore " assez formé, dont on n'a pas tiré tout le parti " possible, ou qui n'a pas été assez encouragée, " par exemple, sur un pauvre enfant qui an- " nonce les plus grands talens.——Un génie " naissant qui se trouve sans soutien, un grand " artiste sans pain, sans occupation, un excel-

" lent instituteur sans élèves.——Un bon do-
" mestique sans maître.——Une bonne femme
" sans mari.——Un homme vertueux mais infor-
" tuné.——*Un homme de mérite opprimé par le*
" *despotisme moral ou politique.——Les âmes*
" *communes, d'un mérite ordinaire, doivent être*
" *exclues de toute participation à notre sollici-*
" *tude*, car autrement nous entreprendrions au-
" delà de nos forces."

" 2°. Les annonces ou demandes que font
" certaines personnes d'un homme de mérite,
" de talens, par exemple, d'un instituteur, d'un
" domestique doué de certaines qualités."

" 3°. Les moyens de venir au secours des
" gens de mérite dont il a été fait mention au
" cercle.".

" 4°. Les instructions sur l'état et sur l'ac-
" croissement du cercle.——Les noms et la si-
" tuation des membres nouvellement aggrégés."

" Chaque cercle recevra à son tour du cercle
" expéditionnaire un nombre proportionné d'e-
" xemplaires de listes des avis qui ont été reçus
" de tous les cercles. Ces listes lui appren-
" dront: 1°. à connoître peu à peu toutes les
" personnes qui se distinguent par les qualités
" du génie ou du cœur. 2°. Elles l'instruiront
" constamment des progrès, de l'aggrandisse-
" ment de la société, et 3°. de tout ce qui a été
" fait jusqu'alors par la société correspondante
" pour employer, encourager, récompenser le
" mérite. Par ce moyen chaque membre de la
" société sera à même de recevoir la réponse
" la plus satisfaisante aux demandes qu'il aura
" pu faire pour employer un sujet utile, ou
" bien il trouvera l'occasion si chère à son cœur
" d'employer lui même ou de recommander aux
" autres des gens de mérite, que la société lui
" aura fait connoître, et par conséquent de ren-

" dre heureux tout à la fois celui qui recom-
" mande et celui qui est recommandé. Peut-
" être que ces avis, qui paroitront tous les mois,
" seront suivis de quelques nouvelles du monde
" moral politique et littéraire relatives au but de
" la société."

" Une telle société ne doit-elle pas produire
" une masse étonnante de bien fondés et d'amis
" du bien et l'obtention de ce double avantage
" ne vaut-elle pas les petites peines qu'elle peut
" occasionner?"

" Tout ce qu'il y a à faire pour le moment
" consiste en ceci: chaque cercle doit se former
" une caisse où seront déposées les contribu-
" tions purement volontaires. On ne pourra
" exiger d'aucun membre la moindre contribu-
" tion. Il faut au contraire que le citoyen de
" la plus mince fortune, que les qualités de
" l'esprit et du cœur auront rendu digne d'ê-
" tre admis, puisse aisément suffire à la dépense.
" Les directeurs du cercle ouvriront donc une
" souscription parfaitement libre, à laquelle cha-
" cun contribuera suivant sa volonté et ses fa-
" cultés. Celui qui ne pourra donner tous les
" mois qu'un gros*, ne doit pas être moins con-
" sidéré dans la société que celui à qui une plus
" grande fortune aura permis de donner un
" écu †"

" Cette caisse qui ne doit être ouverte que
" par tous les directeurs réunis, subviendra aux
" dépenses suivantes: savoir: 1°. Les ports des
" lettres que chaque cercle envoye tous les mois
" au cercle expéditionnaire et de celles qu'il en
" reçoit. 2°. Les gages d'un valet, qui par les
" ordres des directeurs recueillera les contribu-
" tions et distribuera les instructions. 3°. Un

* Un sou trois farthings sterl. † Trois schell. six s.

" abonnement de 6 mois pour le cercle expé-
" ditionnaire qui doit un salaire au Rédacteur
" des instructions et paye les frais d'impression
" et d'envoi. On disposera du surplus dans une
" délibération commune en faveur de quelque
" établissement utile. Chaque cercle (cela va
" de soi même) a seul la garde de sa caisse pour
" en faire ce qu'il lui plait et n'en doit compte
" à quelque autre cercle que ce soit."

" Si chaque cercle pouvoit se procurer une
" petite bibliothèque circulaire autant que l'état
" de la caisse le peut permettre, *cela pourroit*
" *dans la suite produire des avantages dont on ne*
" *se doute pas.*"

" Tout ami du bien, dans les mains duquel
" cette feuille peut tomber, est prié, au cas
" qu'il agrée ce projet, *de ne le communiquer*
" *qu'à des gens bien éprouvés* d'une âme bonne
" et élevée. Il voudra bien ne pas tant faire
" attention à l'étendue du cercle établi dans le
" lieu de sa résidence, qu'à l'invitation de ses
" amis déjà réunis dans les lieux voisins ; car
" l'étendue d'un cercle n'est avantageuse qu'au
" cercle même, en ce qu'elle diminue la quotité
" des contributions de chaque membre ; mais
" l'augmentation du nombre des cercles est
" avantageuse à la société toute entière dont elle
" augmente l'activité et l'utilité."

" S'il arrivoit qu'on adressât ce projet à quel-
" qu'un qui ne l'approuvât point, on prie cette
" bonne âme de ne point se former une mau-
" vaise idée des vues qu'il contient, de vouloir
" bien au moins l'envoyer à quelque autre qu'il
" suppose plus disposé à l'adopter, et de ne
" point se fâcher, parce qu'on lui en aura fait
" payer le port." (Weltbürg. IV. Heft. an. 1792, p. 75, et suiv.)

" Voilà

" Voilà, continue l'écrivain, une copie littérale " de ce fameux projet. Il est conçu assez adroi- " tement pour faire tomber bien des gens dans " le filet, car le but *annoncé* de cette confédéra- " tion secrète étant si noble, si favorable à l'hu- " manité, plusieurs bonnes gens s'y laisseront " prendre, si on ne leur crie: *latet anguis in* " *herbâ !* (un serpent s'est caché sous ces " fleurs.) "

On doit reconnoître le génie du fondateur de l'illuminisme, non seulement au brillant, au séduisant de cette nouvelle conception, mais encore à l'adresse infinie avec laquelle il a su la rendre, et à la multitude des rapports qu'elle a avec la doctrine qu'il a tant de fois prêchée dans ses écoles.

En effet, le bien général de l'humanité, *le progrès des lumières pures* sont la base des deux systèmes. (*) Dans l'un et dans l'autre les adeptes s'engagent *à procurer l'avancement* de ceux qu'ils appellent *hommes de mérite ;* à regarder le zèle pour le *bonheur général* comme *la plus grande vertu.* Les membres des deux sociétés doivent savoir apprécier *la valeur morale et civique de l'homme*: ils ne sont pas admis sans épreuves ; les deux sociétés cherchent elles-mêmes leurs membres, et pourtant une des principales occupations des élus, est d'augmenter, autant que possible, le nombre de leurs confrères : pour cela ils doivent rechercher surtout les savans de la première classe, s'attacher à cette multitude de simples citoyens *qui cachent sous de méchans habits de si bonnes têtes, des âmes si élevées ! . . .* Et il a bien raison, car les meilleurs ingrédiens d'un Jacobin sont les haillons, une bonne tête et une âme élevée, c'est-

(*) Tome IV, p. 67, 188, 189.

à-dire, dans le jargon illuminaire, encline à l'insubordination, mûre pour l'insurrection.

Les amis du bien ont, aussi comme les illuminés, des chefs qui correspondent exactement avec le comité central, qui lui donnent des instructions sur l'état et sur l'accroissement de leur cercle, qui en reçoivent à leur tour des avis et même des nouvelles du monde moral, littéraire et politique, relatives à l'objet de la société..... Et ces nouvelles, Monsieur le président du cercle expéditionnaire saura, je vous assure, les rendre aussi piquantes que possible. Pour donner plus de poids à ses instructions, chaque cercle fera bien encore de se procurer une petite bibliothèque circulaire qui peut dans la suite procurer des *avantages dont on ne se doute même pas!* .... Mr. le président s'en doutoit bien, lui qui retira jadis tant de fruit de cette sublime union germanique qui en auroit produit bien d'avantage sans les extravagances, l'avarice de ce fou de Bahrr.

Dans les deux systèmes, les deux principaux moyens mis en usage pour attirer les curieux, c'est d'abord le secret. On doit faire connoitre ce plan dans le silence. Ces amis du bien, plus délicats que tant d'autres, sur l'article de l'ostentation, *ne veulent pas que le bien se fasse à grand bruit!* ..... C'est en second lieu l'espérance des places. (*) Pour amorcer les affamés, on leur en promet de toute espèce; il doit, suivant l'apperçu du fondateur, en pleuvoir de tout côté, et comme de raison, Messieurs les membres seront servis les premiers; d'autant plus que *les âmes communes doivent être exclues de toute participation à la sollicitude de la société.* Les âmes extraordinaires, c'est-à-dire, surtout *les bonnes têtes*

(*) Nos frères d'église, s'écrioit Caton Zwack, ont été par nos soins tous pourvus de bénéfices, de cures, ou de places de précepteurs. Mémoires &c, tome 4, p. 71.

cachées sous les haillons, en seront seules trouvées dignes.

Enfin, toujours fidèle aux principes d'égalité qui ont si bien distingué la doctrine des illuminés de toute autre, le rang et la naissance doivent être comptés pour rien dans le choix des membres de la nouvelle association; et attendu que M. le fondateur a eu beaucoup à souffrir des persécutions des souverains d'Autriche, de Prusse, de Munich, &c. .... et des ministres de ces cours, il est prudemment observé que parmi les grands hommes d'état, il s'en trouvera peu qui sympathiseront avec les élus; il est sagement ordonné de s'attacher, *pour plus grande sûreté*, aux classes inférieures, quelqu'avantage que doive retirer la société de grands personnages qui ont tant de places à leur disposition.

APPENDIX. N°. VII.

Extrait d'un ouvrage intitulé : Considérations philosophiques sur la révolution françoise, ou examen des causes générales et des principales causes immédiates qui ont déterminé cette révolution, influé sur ses progrès, contribué à ses déviations morales, à ses exagérations politiques, *par le citoyen* J. La Chapelle. *A Paris, chez l'Auteur, et chez* Fuchs, &c. 1797

" La Philosophie avoit de tout temps consacré des vérités éternelles oubliées ou méconnues; les unes seulement relatives aux devoirs de la vie privée, *les autres plus générales et embrassant à la fois tous les droits et les devoirs sociaux.* A

mesure que ces vérités se répandoient, et qu'elles recevoient à différentes époques *de nouveaux développemens dans les discours et les ouvrages des hommes de génie,* (*) elles préparoient de plus en plus les esprits à goûter la doctrine de la *bienfaisance universelle*..... La monarchie touchoit à sa décrépitude; elle succombe *d'elle-même, et voilà l'impulsion donnée tout à coup à la révolution philosophique. La fraternité, la liberté, l'égalité étant son objet direct et positif,* l'instinct populaire qui s'exalte en faveur de ces sentimens, et *veut les réaliser tous dans l'ordre social, se fera jour à travers toutes les difficultés politiques,* comme il renversera tous les obstacles des préjugés, des passions et des intérêts individuels. Plus l'origine et le but de cette volonté seront excellens, plus l'ascendant qu'elle obtiendra sur les hommes déjà disposés, *va l'aider à soumettre ceux d'abord retenus par une foule de motifs qui combattent dans leurs esprits* plus pénétrans *la possibilité* du succès.

On ne sauroit s'exprimer d'une manière plus claire, touchant le véritable objet du philosophisme. La Chapelle avoue franchement que la *fraternité, la liberté. l'égalité, sont l'objet direct et positif de la révolution philosophique.* ——*Perfectionner l'art social,* dit-il encore ailleurs, rendre, autant qu'il est possible, l'homme à sa destination naturelle, le bonheur et la vertu, *en prenant la nature pour guide, et l'égalité pour principe, des loix qui doivent le gouverner; tel est le problème que s'étoit proposé la philosophie longtemps avant la révolution*..... Fera-t-on un crime aux François de s'être engoués des prestiges d'une perfection illusoire, ou du moins trop

(*) Des Voltaire, des d'Alembert, des Diderot, des J. J. Rousseau, &c.

précoce ? Nous ne le pensons pas. A qui étoit-t-il donné d'effectuer cette *régénération* et de la rendre fructueuse, en la rendant *complète* sans passer par toutes les crises qui nous ont conduit à *l'état actuel des choses?*... les sentimens à stimuler sont assez iudiqués *dans le plan de régénération politique, tel qu'il existoit déjà dans les ouvrages des publicistes et des philosophes, et tel qu'il a été exécuté en effet. Ce plan exigeiot l'homogénéité absolue de tous les membres du corps social*; par conséquent l'abolition des ordres, l'extinction de la noblesse et des préjugés qui y sont attachés, la suppression du clergé, &c. ——— *Tout le problème de la philosophie politique* se trouve compris dans ces quatre expressions fondamentales : *souverainneté du peuple, liberté, égalité, fraternité, &c.* Ces quatre mots célèbres forment tout le système de la *double régénération sociale.* " p. 260, 263, 266, 273.

" Dans le développement majestueux et terrible de cette crise mémorable, trois intentions positives se sont manifestées : *la liberté, l'égalité, la fraternité.* Qu'on *analyse attentivement et de bonne foi la révolution toute entière, on trouvera nécessairement pour résultat ces trois vœux plus ou moins fortement prononcés. Ce sont ceux qui en furent les causes premières et le but.* p. 22.

Voici qui concerne le révolutionnement général, *la république universelle*, autre objet de la philosophie moderne.

" On ne doit entendre par révolution que les grands changemens dans les institutions, ces vastes ébranlemens, dont l'impulsion a pour objet de substituer *à des principes établis, à des formes reçues depuis long-temps, des principes différens, des formes et des combinaisons absolument nouvelles.*

Digitized by Google

" Nous les distinguerons même en révolutions *locales*, et en *révolutions générales*.

" Les révolutions *purement politiques* sont ordinairement dans la classe des premières; elles se bornent aux intérêts, *à la seule circonscription du pays où le besoin et la possibilité d'un changement se sont faits sentir*. Ainsi le peuple Hébreu fut gouverné tantot par des prêtres, tantôt par des rois. Ainsi Rome fut tour à tour monarchie, république, et passa naturellement ensuite des horreurs de l'anarchie sous le joug des empereurs où elle trouva sa décadence et sa ruine. Ainsi dans un âge moins éloigné, la Suisse, l'Angleterre, la Hollande ont changé les formes constitutives de leurs gouvernemens. Toutes ces transitions n'ont été que locales et sans influence directe et immédiate les unes sur les autres.

" Les révolutions religieuses et *philosophiques* au contraire, *n'ont pas de circonscription déterminée*; c'est que *la religion et la philosophie voient les objets à une telle hauteur qu'elles embrassent l'humanité entière dans leurs conceptions*.

" Les révolutions philosophiques s'étendent par l'esprit de philantropie, par l'attrait de la raison et de la vérité dont le germe est susceptible de se développer dans le cœur de tous les hommes, *par l'espoir d'en voir régner* EXCLUSIVEMENT *les principes sur la terre*; surtout par l'enthousiasme, qui fait *tout braver*, pour vaincre les résistances qui s'opposent à leur succès..... Et qu'est-ce autre chose que *l'immense révolution du dix-huitième siècle, si ce n'est la crise par laquelle la philosophie a voulu se dégager à la fois des erreurs*, des absurdités religieuses, des fausses maximes et des procédés arbitraires, *des gouvernemens?* p. 5, et suiv.

Voici une sorte de justification des forfaits du comité de salut public et de Roberspierre.

" En rendant justice *à la grandeur* de cette conception, (le gouvernement révolutionnaire) fruit terrible de la nécesité et du désespoir, nous ne prétendons pas établir sa bonté intrinsèque et positive. Deux inconvéniens essentiels paroissent inhérens à cette institution. 1°. De pouvoir difficilement se terminer d'une autre manière que par une crise funeste à ses inventeurs et par conséquent de leur faire un besoin de se perpétuer. 2°. De calculer sans cesse la force de coaction sur la résistance progressive dont il est l'objet. Peut-être renferme-t-elle encore beaucoup d'autres germes de maux, tels que l'habitude et l'ivresse de la domination : mais au point où nous en étions venus, *on ne sauroit disconvenir qu'elle sauva la France.* Les attributions formidables qu'obtint le comité de salut public, l'étendue illimitée des pouvoirs qui lui furent confiés, *étoient proportionnés aux difficultés à vaincre ; à l'excès du désordre à réparer.* L'exposé de ce système de centralité fait par Billaud-Varennes, le 28 Brumaire de l'*an* 2, *est un chef-d'œuvre de clarté et de précision.* Avant même d'agir, le gouvernement rallia autour de lui *les esprits les plus divergeans. C'est une vérité incontestable que tous les citoyens,* (c'est-à-dire, tous les philosophes révolutionnaires) sans distinction d'opinions politiques, qui vouloient voir terminer la révolution et renaître l'ordre, APPLAUDIRENT A SON ORGANISATION.....!!! *Les faits parlent en faveur* de ce gouvernement provisoire. Des opérations aussi étonnantes que salutaires, des résultats qui tiennent du prodige, ont marqué son existence. L'histoire impassible en recueillera *les circonstances glorieuses et sublimes*; elle signalera avec la même impartialité les

forfaits inconcevables de la puissance *égarée*, négligeant le riche trésor de la clémence, &c.

" Cherchons à nous rendre compte de ce qu'a dû être la doctrine politique qui dirigea le gouvernement révolutionnaire.

" Le comité de salut public *devoit-il* manifester des opinions moins exagérées ? *Pouvoit-il*, substituant tout à coup la raison à l'enthousiasme, *soustraire ses opérations à l'ascendant des prétentions du peuple ?* Lors même qu'il l'eût désiré, nous ne pensons pas qu'il l'eût osé entreprendre. *C'étoit en partie l'enthousiasme de la multitude qui faisoit sa force. Toute pour lui elle le laissoit agir, où elle agissoit pour le seconder.* Il avoit déjà beaucoup à gagner à son inertie, et il tiroit, *de la conformité de ses propres sentimens avec ceux du peuple*, un moyen sûr de résister aux efforts tentés pour le perdre. " Altérez, modifiez *l'égalité* qui transporte la " multitude ; laissez reprendre à la richesse son " ascendant ; ne parlez plus au sens, à l'ima- " gination du peuple, mais simplement à la rai- " son ; " et vous brisez les ressorts de ce gouvernement : vous paralysez son action toute entière. Tout le forçoit donc, jusqu'après son triomphe sur tous ses ennemis, *à s'indentifier avec l'opinion dominante, à la fortifier, à en faire la base de sa conduite administrative.* D'ailleurs, déçu lui-même par le succès des idées nouvelles, étonné des prodiges de sa propre puissance, *ne put-il pas croire insensiblement qu'il étoit appelé à réaliser les espérances populaires*, LES VŒUX DE LA PHILOSOPHIE ? Admettons, si l'on veut, que tous ne fussent pas également abusés ou dévoués sur ce point ; quelques uns du moins parurent l'être. *Roberspierre surtout soutint jusqu'au bout avec la même ténacité le système de nivellement.* Ce que l'on nie, c'est la sincérité de

son

son attachement au prestige ; *mais où sont les preuves positives ?* son caractère ? L'inflexibilité même de son orgueil qui absorboit tout autre motif de séduction, devoit le porter à s'abuser plus qu'un autre.

" Ce qui nous semble établir que le gouvernement, abstraction faite des dissidences individuelles, *fut atteint de* L'ILLUSION GÉNÉRALE *en faveur de l'égalité*, c'est qu'il parut s'occuper sérieusement des moyens d'imprimer à ce sentiment un caractère durable parmi tous les membres de l'association républicaine ; ne pouvant se dissimuler que l'opinion ne parviendroit à se modifier dans cet esprit, qu'autant qu'il garantiroit la géneration naissante *de la contagion des vieux préjugés, il songeoit à fonder une éducation commune*, c'est-à-dire, à faire élever par la patrie seule sans distinction, tous les enfans de la patrie, et déjà par anticipation, il avoit formé le projet d'assujettir tous les citoyens à un costume national uniforme (*) ..... Il est probable que, si la fortune publique l'eût permis, le gouvernement, malgré les soins urgens de la défense extérieure contre une coalition formidable, *auroit organisé les institutions d'après les principes de l'égalité et de la fraternité sociales.....*

" La pensée du gouvernement révolutionaire en faveur de l'égalité entre tous les citoyens, du moins relativement aux mœurs, a donc été d'accord avec ses principes publics. *Quant à*

(*) " Ce costume dont on avoit déjà fait faire plusieurs essais, devoit être le pantalon *juste* avec le gilet pareil et une ceinture aux trois couleurs. Beaucoup de jeunes hommes *de la classe aisée* se faisoient un plaisir d'imaginer les coupes les plus élégantes de la carmagnole, et se montroient ainsi vêtus avec autant de satisfaction que si nous eussions vécu au siècle d'or. " Note de la Chappelle.

l'opinion générale, nous avons vu qu'elle ne différoit point de la sienne. L'organisation politique et civile de la France étoit fixée par la sanction de l'acte constitutionnel de 1793. En conséquence, *sur cette partie intellectuelle de la révolution, aucun dissentiment ne divisoit les esprits*; toute leur activité étoit attirée, entraînée vers le sentiment populaire, VERS LES TROIS INTENTIONS PHILOSOPHIQUES, CAUSES PREMIÈRES DE LA RÉVOLUTION.....!!! p. 173 et suiv.

Ainsi donc, de l'aveu du citoyen La Chappelle, toutes les horreurs du gouvernement révolutionnaire, de la tyrannie de Robespierre, furent le résultat du système de la *liberté, de l'égalité, de la fraternité*, c'est-à-dire des *trois intentions philosophiques* vers lesquelles *tous les esprits*, (c'est-à-dire, tous les philosophes) étoient *attirés, entraînés.*——Dans ce temps, observe-t-il ailleurs. " *l'exaltation du plus grand nombre étoit extrême.* Nous avons entendu de ces derniers, dire en voyant le malheur approcher de leur tête innocente: eh! qu'importe que je périsse, moi foible atôme! Serois-je assez égoïste, assez mauvais patriote, pour mettre ma vie, que le hazard des circonstances et quelques passions particulières peuvent menacer, en balance avec *l'intérêt sublime de la révolution?* N'EST-CE PAS POUR LE MONDE ENTIER QU'ELLE EST FAITE? .... Ces hommes répétoient justement dans leur généreux enthousiasme ce que les disciples de Danton déclamoient avec autant de sécurité que de force à la tribune des sociétés populaires: " *le char de la révolution s'avance vers son but*, s'écrioient ceux-ci. Quel est celui d'entre vous qui voudroit l'en détourner, parce que dans sa course rapide il doit écraser quelques têtes innocentes? " p. 216, 217.